



unesco

Bureau international
d'éducation

GUIDE PÉDAGOGIQUE

POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES
EN ÉDUCATION À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE
DESTINÉ À LA FORMATION ET À L'ENSEIGNEMENT

A photograph of a diverse group of young students in a classroom. They are wearing school uniforms, including white shirts and dark ties. Several students have their hands raised, indicating an interactive learning environment. The background is slightly blurred, focusing attention on the students in the foreground.

LIVRET INTRODUCTIF

Le présent document peut être librement revu, cité, reproduit ou traduit, en partie ou en intégralité, à condition d'en reconnaître la source. Il ne peut être vendu ou utilisé à des fins commerciales ou lucratives. Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits rapportés dans cet ouvrage ainsi que des opinions exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et ne l'engagent pas. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit guide incombe au lecteur. En aucun cas l'UNESCO ne saurait être tenu responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

Les dénominations utilisées dans ce guide et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position notamment quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou régions, leurs autorités, ou au tracé de leurs frontières ou limites.

Le masculin se veut dans la rédaction de ce guide neutre. Le choix de ne pas utiliser une écriture inclusive telle que "le/la formateur.rice" ou "le formateur ou la formatrice" a été mûrement réfléchi par l'équipe de rédaction. La priorité a été mise sur la fluidité de la lecture.

Avec le soutien de



Norwegian Ministry
of Foreign Affairs



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



Sweden
Sverige



UNESCO-BIE

15, route des Morillons
1218 LE Grand-Saconnex
Genève, Suisse

Svein Osttveit / Directeur a.i. de l'UNESCO-BIE

Amapola Alama / Cheffe de l'Unité d'Assistance Technique aux Etats
Membres sur les Questions liées au Curriculum

Julie Couzinet / Assistante de Programme de l'Unité d'Assistance Technique

Océane Cochon Drouet / Experte UNESCO-BIE

2025 – UNESCO-Bureau International d'Éducation



IBE/2025/PI/06

Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-NonCommercial-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-NC-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'archive ouverte de libre accès UNESCO (<https://www.unesco.org/fr/open-access/cc-nc-sa>).

Création graphique et mise en page : Carole Daugreilh - [Studio graphique](#)

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	5
Remerciements	6
Acronymes	8
Introduction générale	9

PARTIE 1 **11**

POURQUOI L'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE EST-ELLE IMPORTANTE

1. La santé et le bien-être des enfants et des adolescents, aperçu général	11
2. La santé et le bien-être des enfants et des adolescents, en détails	14
Axe 1 - Moi et mon corps : savoir prendre soin de soi	15
Axe 2 : Moi et la prévention des risques : les bonnes habitudes à adopter	20
Axe 3 : Moi et mon entourage (environnement physique et social)	26

PARTIE 2 **31**

L'UTILISATION DE LA PÉDAGOGIE ACTIVE POUR LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES EN ÉDUCATION À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE

. Le rôle et les compétences des enseignants	31
. La formation des enseignants	33
. Référentiel de connaissances, de compétences et d'attitudes pour l'enseignant chargé de l'éducation à la santé et au bien-être	33
. Le rôle des inspecteurs, des conseillers pédagogiques et des directeurs d'établissement dans l'accompagnement des enseignants	36

PARTIE 3 **37**

LE CHANGEMENT DE RÔLE ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES ENSEIGNANTS UTILISANT UNE PÉDAGOGIE ACTIVE EN ÉDUCATION À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE

. Pourquoi renforcer les compétences des enfants et des adolescents en santé et en bien-être ?	38
. Comment renforcer les compétences en santé et bien-être ?	40
. Quels sont les prérequis pour une éducation à la santé et au bien-être utilisant les méthodes de pédagogie active ?	40
. Quelles sont les principales caractéristiques d'une éducation pour le développement des compétences en santé et en bien-être ?	42
. Comment évaluer les compétences quand on utilise des méthodes de pédagogie active ?	43

PARTIE 4 **45**

LES MÉTHODES DE PÉDAGOGIES ACTIVES

Blason	46
Brainstorming (ou remue-méninges)	46
Cascade ou tableau des conséquences / du futur	47
Débat contradictoire, groupe-débat	48
Enquête	49
Étude de cas	49
Exposé	50
Interactions enseignant-apprenants et apprenants-apprenants	51
Interview	52
Jeu de rôle	52
Lecture narrative	53
Mime, la mise en scène, la mise en situation	54
Post-it	55
Questionnaire Vrai - Faux	55
Résolution de problèmes (Méthode de)	56
Travail de groupe	56



PARTIE 5

LES FICHES PÉDAGOGIQUES À L'USAGE DES FORMATEURS D'ENSEIGNANTS

59

Objectif du parcours	60
Méthodologie	61
Structure des séances	61
Introduction de la formation	62
Module 1 (3 heures) – La santé et le bien-être des enfants et des adolescents	67
<i>Séance 1</i> - Clarification des valeurs en matière de santé et de bien-être	68
<i>Séance 2</i> - La santé et le bien-être des enfants et des adolescents	71
Module 2 (5 heures) : Le rôle de l'enseignant dans la santé et le bien-être	75
<i>Séance 3</i> - Le rôle de l'enseignant dans la protection des enfants	76
<i>Séance 4</i> - Le rôle de l'école et de l'enseignant dans la santé et le bien-être des apprenants et de la communauté	83
<i>Séance 5</i> - Le rôle de l'enseignant dans le développement des compétences en santé et en bien-être chez les apprenants	86
Module 3 (6 heures) – Discipline positive : Enseigner autrement, enseigner positivement !	93
<i>Séance 6</i> - Gérer ses émotions et son stress à l'école	95
<i>Séance 7</i> - Discipline positive : Découverte du concept	99
<i>Séance 8</i> - Discipline positive : Mettre en place des règles pour un espace d'apprentissage respectueux et bienveillant	104
<i>Séance 9</i> - Discipline positive : Faire respecter les règles de classe et réagir lorsqu'une règle est enfreinte	109
Module 4 (5 heures) : Se préparer aux questions et aux situations difficiles avec les apprenants et les parents d'élèves	115
<i>Séance 10</i> - Aborder les questions embarrassantes et/ou difficiles en classe	117
<i>Séance 11</i> - Gérer des situations difficiles en classe	120
<i>Séance 12</i> - Gérer des situations difficiles avec les parents d'élèves	123
Module 5 (7 heures) – Pédagogies actives : Enseigner autrement, enseigner activement !	127
<i>Séance 13</i> - La pédagogie active pour le développement des compétences en santé et bien-être	129
<i>Séance 14</i> - Mettre en œuvre les méthodes de pédagogie active pour le développement des compétences	132
<i>Séance 15</i> - Utiliser les TICs en classe pour l'éducation à la santé et au bien-être	134
<i>Séance 16</i> - Évaluer une leçon utilisant la pédagogie active	137
Conclusion / Evaluation de la formation	141

PARTIE 6

LES FICHES PÉDAGOGIQUES À L'USAGE DES ENSEIGNANTS : PRÉSENTATION

147

. Intégrer les fiches dans le programme scolaire	148
. La conception des fiches	149
. La structure des fiches	149
. L'utilisation des fiches	150
. Contenu des fiches pédagogiques	151



"Fiches pédagogiques 5-8ans"

151

"Fiches pédagogiques 9-12 ans"

152

"Fiches pédagogiques 12-15ans"

153

"Fiches pédagogiques 15-18 ans"

154

Références bibliographiques	155
Glossaire	158

AVANT-PROPOS

Le Bureau international d'éducation (UNESCO-BIE), institut spécialisé de l'UNESCO dédié au curriculum, travaille à améliorer la qualité de l'éducation mondiale en soutenant ses États membres dans leurs processus de réforme et de transformation curriculaire. Depuis plusieurs années, il met son expertise à la disposition des pays, et plus particulièrement en Afrique de l'Ouest et du Centre, pour renforcer leur capacité à intégrer l'éducation à la santé et au bien-être dans les curriculums.

Avec le soutien de partenaires internationaux tels la Direction du développement et de la coopération (DDC, Suisse), l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement (SIDA), l'Agence norvégienne de coopération au développement (NORAD) et le ministère des Affaires étrangères français (MAE), et en collaboration avec les bureaux de l'UNESCO en Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC), l'UNESCO-BIE s'inscrit dans le cadre de la Stratégie de l'UNESCO sur l'éducation à la santé et au bien-être publiée en 2022. Dans cet effort collectif, l'UNESCO-BIE et ses partenaires unissent leurs forces pour soutenir les initiatives du secteur éducatif pour réduire les grossesses précoces et non intentionnelles, les violences basées sur le genre (y compris en milieu scolaire), ainsi que le VIH et la consommation de substances psychoactives. Ces actions s'inscrivent dans une démarche globale visant à promouvoir la résilience, à améliorer la santé physique, mentale et émotionnelle des enfants et des adolescents, et à contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable liés à l'éducation, la santé et l'égalité des sexes.

L'UNESCO-BIE et les Bureaux UNESCO en AOC travaillent plus particulièrement à doter les systèmes éducatifs de la région des outils et compétences nécessaires pour intégrer efficacement l'éducation à la santé et au bien-être dans les curriculums. Ceci inclut le soutien aux ministères de l'Éducation pour le développement des curriculums, pour la formation des enseignants et la transformation des pratiques de classe, ainsi que pour la création d'écoles Promotrices de santé et de bien-être, dans le cadre d'une initiative conjointe de l'UNESCO et de l'OMS.

Le présent *"Guide pédagogique pour le développement des compétences en éducation à la santé et au bien-être destiné à la formation et à l'enseignement"*¹ élaboré par l'UNESCO-BIE avec collaboration du Bureau de l'UNESCO à Dakar ambitionne de répondre au défi du développement des compétences chez les apprenants et a été conçu avec les équipes responsables des curriculums des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République du Congo, République Démocratique du Congo, Gabon, Ghana, Côte d'Ivoire, Libéria, Mali, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo. Il s'agit d'un outil développé pour s'intégrer harmonieusement dans les programmes scolaires existants, sans nécessiter de modifications radicales de ces derniers. Clair et accessible, il a pour objectif de soutenir la formation des enseignants et d'enrichir leur pratique en classe. Le guide encourage l'adoption de méthodes de pédagogie active et de pratiques interactives qui visent à développer les compétences des apprenants, tout en complétant les approches pédagogiques traditionnelles. Sans avoir la prétention d'être exhaustif, le choix des thèmes abordés dans les fiches pédagogiques proposées permet néanmoins de couvrir l'ensemble des thématiques pour une éducation à la santé et au bien-être efficace.

Les fiches pédagogiques comprises dans ce guide, fiches à destination des formateurs et fiches à destination des enseignants, sont des outils d'expérimentation ouverts à toutes modifications et ajustements nécessaires en fonction du contexte et des spécificités des groupes qui auront à les utiliser.

1. Le présent guide est une version mise à jour et élargie du [Guide pédagogique pour le développement des compétences en éducation à la santé reproductive, au VIH et au SIDA à l'usage des formateurs-trices et des enseignants-es - UNESCO Digital Library](#) publié en 2014 par l'UNESCO-BIE.

REMERCIEMENTS

Le Bureau International d'Éducation de l'UNESCO (UNESCO-BIE) et le Bureau Régional Multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest à Dakar sont ravis de publier ce "Guide pédagogique pour le développement des compétences en éducation à la santé et au bien-être destiné à la formation et à l'enseignement".

L'UNESCO-BIE, responsable de la production de ce guide, remercie chaleureusement les collègues du Bureau Régional Multisectoriel de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest à Dakar pour leurs contributions, leur soutien et leur collaboration constructive tout au long du processus d'élaboration de ce document : Xavier HOSPITAL, William NGUE, Ngozi AMANZE ONYEDIKACHI, Abdoulaye NDIAYE, Bruno DZOUNESSE TAYIM, Dorothée SIRABAHENDA, Fodé BOUBOU KONA, Joel Muriungi MUTEA, John KAMARA, Jolie MASIKA, Marie-Louise Bénédicte BOUTAMBA, Marlène OMOLONGO, Maxime Joseph Richard ADJANOHOOUN, Mètolé Blandine Clodile KOTOBODJO épouse NOUGBOGNONHOU, Moussa CORINNE VIGNISSY, Oumou PAFADNAM, Oyebukola Tolulola TOMORI-ADELEYE, Saidou KANAMBAYE, Saidou OUMMOUL, Sandisile TSHUMA, Tené Natogoma COULIBALY épouse HAIDARA, Urban AKAGWIRE.

L'UNESCO-BIE remercie également les représentants des pays partenaires (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République du Congo, République Démocratique du Congo, Gabon, Ghana, Côte d'Ivoire, Libéria, Mali, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo) pour leurs riches contributions lors des ateliers organisés à Lomé, Togo (30 octobre-3 novembre 2023) et à Dakar, Sénégal (25-28 novembre 2024) et dans la relecture de ce guide :

Addadey ROSEMARY, , Tsavanya D/A Basic School, *Ghana*

Adrien MAKAYA, Directeur de l'Institut Pédagogique National, *Gabon*

Aflah Celestine ESINAM, Bekpoe D/A Basic School, *Ghana*

Agbemadi Theresa YAA, Dabala Junction Comboni Basic School, *Ghana*

Akono Eballe DANIELLE, Inspecteur National de pédagogie - IPN, *Cameroun*

Alain Firmin HOUSSOU, Directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Abomey, *Bénin*

Alexis BYOGO BI MBA, Enseignant du secondaire général, *Gabon*

Alexis YOKA LAPULINANGU, Directeur de la Direction de la formation des enseignants et des Bureaux gestionnaires des écoles, *République démocratique du Congo*

Aliou Abdourahmane DIA, Chef de la Division du Contrôle Médical Scolaire / MEN, *Sénégal*

Aminata Traoré SECK, Chargée de Programmes SRAJ à la DCMS-MEN, *Sénégal*

Angèle TCHAMEGA LEUNGA - Inspecteur National de pédagogie - IPN, *Cameroun*

André NDUWIMANA, Directeur général des curricula et des innovations pédagogiques, *Burundi*

Bagara Z. COULIBALY, Chef de Division Programmes scolaires à la Direction nationale de la Pédagogie, *Mali*

Bah Sidy SOGODOGO, Coordonnateur national de la discipline EDHC, Direction de la pédagogie et de la formation continue (DPFC), ministère de l'Éducation nationale et de l'alphabétisation (MENA), *Côte d'Ivoire*

Bakar MEATCHI, Point focal santé et alimentation scolaire au cabinet, *Togo*

Beauty LOMOTEY, Sokpoe D/A Basic School, Ghana, *Ghana*

Bernard Selasi DZOMEKU, Principal Programme Officer (School Health), *Ghana*

Clarisse ANGUEZOME NGUEMA, Inspecteur Général des services, *Gabon*

Donatien KARINA NAKASUMBI, Inspecteur Général Adjoint chef de service du contrôle de l'enseignement spécial, République démocratique du Congo

Donudénu AKPAWU, Directeur des ressources humaines, chargé des formations au MEPS, Togo

Germain NIOULE, Coordonnateur national disciplinaire SVT, Côte d'Ivoire

Ghali Dambazau TALLE, Assistant Director, Sport and Health Education - Department of Education Support Services, Federal Ministry of Education, *Nigeria*

Guiédou Aïda KONE KABORE, Inspectrice de l'Enseignement Secondaire (DG-QEF), *Burkina Faso*

Guillaume KOROGO ALOKOA, Directeur de la Direction de l'Éducation à la Vie Courante, *République démocratique du Congo*

Ignace MANDEFU MALEMBA Ignace, Inspecteur Principal Adjoint ingénierie, *République démocratique du Congo*

Ismaila B. TOURE, Directeur national adjoint de l'Enseignement normal, *Mali*

Issaka KABORE, Inspecteur de l'Enseignement Primaire et de l'Éducation Non Formelle - DG-QEF, *Burkina Faso*

Joseph EVANG ASSEMBE, Inspecteur de pédagogie chargée de l'enseignement primaire, *Cameroun*

Jude Adeyemi Kayode ADELAKUN, Chief Lecturer, Physical and Health Education, National Commission for Colleges of Education, *Nigeria*

Katse MAVIS -AGORKPO D/A Basic School, *Ghana*

Konah Jr CLIFFORD, Assistant Minister for Teacher Education, *Liberia*

Lamane MBAYE, Directeur de la formation et de la communication, *Sénégal*

Larba Dieudonné ZOTIN,n Directeur des Curricula, programmes et référentiels, ministère de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, *Burkina Faso*

Lawrence SARPONG, Deputy Registrar in Charge of Professional Operations, National Teaching Council, *Ghana*

Léa TCHATO NGASSA épouse LOA HEBGA, Cadre à la Direction de la Santé, du Sport et des activités post et périscolaires – MINEDUB, *Cameroun*

Madeleine MAINDURYANG épouse WAYANG, Sous-Directeur de la santé et des activités post et périscolaires, *Cameroun*

Madelienne SHEWA épouse FOTSING, Directeur de l'orientation de la vie et de l'assistance scolaire, *Cameroun*

Mechtilde MPOLO, Inspectrice divisionnaire à l'Inspection de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation *République du Congo*

Mètolé Blandine Clodile KOTOBIODJO épouse NOUGBOGNONHOU, Pilote Éducation à la Santé Sexuelle, *Bénin*

Mikiadje BIBIANE - Inspecteur National de pédagogie - IPN, *Cameroun*

Mohamadi SANGLA, Inspecteur de l'Enseignement Secondaire (DG-QEF), *Burkina Faso*

Momo CÉLINE - Inspecteur National de pédagogie - IPN, *Cameroun*

Nanga Ouambo HORTENSE - Inspecteur National de pédagogie - IPN, *Cameroun*

Nguélé BIYO'O - Inspecteur National de pédagogie - IPN, *Cameroun*

Osman KAMARA, Director of Curriculum and Research, *Sierra Leone*

Papa KANDJI, Directeur de l'Enseignement moyen et secondaire – MEN, *Sénégal*

REMERCIEMENTS

Philemon NDISSARA, Inspecteur Coordonnateur général chargé de l'enseignement normal, *Cameroun*.

Pierre CHANOU, Directeur de l'Institut national pour la formation et la recherche en Education, *Bénin*

Salamatou KOROMA, Deputy Director of Formal Education, *Sierra Leone*

Saywalla Simeon JALLAH, Director for Teacher Education, *Liberia*

Stanislas MAKANI, Directeur de l'orientation et des œuvres scolaires, *République du Congo*

Vincent HAVYARIMANA, Directeur des services académiques à l'Ecole normale supérieure, *Burundi*

Viviane AWASSI épouse TOSSOU, Collaboratrice à la Direction du Renforcement des Capacités des Formateurs, *Bénin*

Wendmanegda Maurice TARAMYAKA, Inspecteur de l'Enseignement primaire et de l'Éducation non Formelle - DG-INFPE,

Burkina Faso

Zéphyrin KALUTOSO KATSHIOKO, Inspecteur Principal du Service National de Formation (SERNAFOR) du personnel du primaire, *République démocratique du Congo*

Nous remercions aussi Mimi MELLES-BREWER, Trinette LEE, Thomas JOSEPH et Diriba Agegnehu MOSISSA (OMS, Genève, Suisse), Dr Mervat GAWRGYOUS NESSIEM (OMS, Le Caire, Égypte), Matthias ECK (UNESCO, Paris, France), Karine Lepillez et Amanda Munoz pour leurs contributions à la relecture et à l'amélioration de ce guide.

Nous remercions finalement la Direction du développement et de la coopération (DDC, Suisse), l'Agence Suédoise de coopération internationale pour le développement (SIDA), l'Agence norvégienne de coopération au développement (NORAD) et le ministère des Affaires étrangères français (MAE) pour leurs généreuses contributions financières qui ont permis la production et l'édition de ce guide.

ACRONYMES

AOC - Afrique de l'Ouest et du Centre

CEMAC - Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale

IST - Infection Sexuellement Transmissible

MNT - Maladies non transmissibles

OMS - Organisation mondiale de la santé

ONG - Organisation non gouvernementale

RAM - résistance antimicrobienne / résistance aux antibiotiques

SIDA - Syndrome d'immunodéficience acquise

UNESCO - Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

UNESCO-BIE - Bureau international d'éducation de l'UNESCO

UNICEF - Fonds des Nations unies pour l'enfance

VIH - Virus de l'immunodéficience humaine

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'Engagement de l'Afrique de l'Ouest et du Centre pour des adolescents et des jeunes éduqués, en bonne santé et épanouis, intitulé "Écouter, comprendre, agir", les pays de l'AOC se sont donnés pour mission, en 2021, de mobiliser l'ensemble des parties prenantes. Cela inclut les enfants et les adolescents eux-mêmes, les parents et tuteurs légaux, les leaders traditionnels et religieux, les enseignants, les organisations de la société civile, les organisations internationales ainsi que les partenaires techniques et financiers.

Cet engagement vise à garantir que les adolescents et les enfants bénéficient d'une éducation à la santé et au bien-être, intégrée comme une composante essentielle d'une éducation de qualité. Une telle éducation se distingue par sa capacité à préparer les individus à une vie épanouie et équilibrée, dans le respect de leur santé, de leur bien-être et de leur dignité.

Dans cette optique, l'éducation à la santé et au bien-être a pour objectif principal de développer chez les enfants et les jeunes des comportements protecteurs et responsables, favorisant ainsi le maintien de leur santé physique et mentale. En développant leur capacité à prendre des décisions éclairées et réfléchies, cette éducation leur permet non seulement de veiller à leur propre bien-être, mais également de contribuer positivement au bien-être collectif. Elle encourage également un respect profond et une solidarité authentique envers autrui, indépendamment des différences, tout en promouvant des valeurs d'inclusion et de compréhension mutuelle.

Cette préparation à la vie ne se limite pas à la simple transmission de savoirs aux apprenants, mais repose fondamentalement sur le développement de compétences essentielles. Aujourd'hui, il est largement reconnu par tous les systèmes éducatifs que les connaissances et apprentissages n'ont de véritable utilité en dehors de l'école que si les apprenants sont capables de les mobiliser de manière appropriée et opportune pour identifier et résoudre les défis concrets de leur vie quotidienne. Cependant, cette mobilisation des savoirs acquis en classe ne se fait pas de manière spontanée; elle nécessite un entraînement rigoureux, quel que soit le domaine d'apprentissage. La question de la mise en place de cet entraînement constitue l'un des défis majeurs actuels de l'école. Ce défi se pose également dans le cadre de l'éducation à la santé et au bien-être, laquelle ne peut être pleinement efficace que si le programme scolaire intègre le développement de compétences permettant aux apprenants d'appliquer concrètement les enseignements reçus en classe dans des situations nouvelles et complexes, tant à l'école qu'au-delà.

La plupart des programmes scolaires des pays de l'AOC ont fait le choix d'une approche pédagogique orientée vers le développement des compétences chez les apprenants qui se décline en connaissances, compétences et valeurs. La question de savoir ce que doivent concrètement faire les enseignants pour développer des compétences chez les apprenants se pose alors. Il existe différentes réponses possibles, mais toutes coïncident avec le fait que, pour développer des compétences à travers la mise en œuvre du curriculum, il devient indispensable de créer des situations pédagogiques différentes de la pratique traditionnelle de simple transmission de connaissances. Cela implique également une redéfinition des rôles attribués aux enseignants et aux apprenants dans le processus d'enseignement-apprentissage, ainsi qu'une transformation des dynamiques relationnelles au sein de la classe.

Parmi les différents modèles existants favorisant le développement des compétences, l'UNESCO-BIE a choisi d'adopter pour ce guide des méthodes de pédagogie active compatibles et complémentaires avec les divers modèles curriculaires en vigueur dans les pays qui pourraient souhaiter l'utiliser.

INTRODUCTION

Ce guide est un outil pédagogique qui s'adresse tant aux formateurs d'enseignants en formation initiale ou continue qu'aux enseignants du primaire et du secondaire pour la préparation de leurs leçons. Il ambitionne de les accompagner dans la mise en œuvre d'un enseignement qui contribue au développement des compétences en santé et en bien-être chez les apprenants de 5 à 18 ans. Dans le but de les outiller, le présent guide contient un plan de formation des enseignants complet (5 modules), assorti de 66 fiches pédagogiques à l'usage des enseignants, réparties par tranche d'âge dans les livrets annexes : 5-8 ans, 9-12 ans, 12-15 ans et 15-18 ans. Ces fiches s'appuient sur des méthodes de pédagogie active, visant à impliquer activement les apprenants dans leur propre processus d'apprentissage et à favoriser le développement de compétences psychosociales appliquées aux thèmes de la santé et du bien-être. Ce guide a la vocation d'être éminemment pratique en répondant à la question clé : comment s'y prendre, en classe, pour contribuer au développement des compétences en santé et en bien-être chez les apprenants ?

Les objectifs principaux de cet outil sont pluriels :

- En s'adressant aux formateurs d'enseignants, il veut contribuer au développement des compétences requises chez les enseignants pour mettre en œuvre une pédagogie active, en particulier dans le domaine de l'éducation à la santé et au bien-être.
- En s'adressant aux enseignants, il veut illustrer la pédagogie active à travers des exemples de leçons pratiques, en proposant des fiches pédagogiques :
 - pour la formation des enseignants et des enseignants, afin de renforcer leurs compétences professionnelles en matière d'éducation à la santé et au bien-être, de discipline positive pour la mise en place d'un cadre favorable à la mise en œuvre de thématiques parfois sensible, et enfin en matière de mise en œuvre des méthodes de pédagogie active,
 - pour l'application en classe, en vue de renforcer certaines compétences et connaissances chez les apprenants.

Les propositions contenues dans ce guide sont des exemples possibles ou des modèles à adapter au contexte de chaque pays et de chaque classe en fonction des besoins.



POURQUOI L'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE EST-ELLE IMPORTANTE

PARTIE 1



LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

L'éducation à la santé et au bien-être joue un rôle essentiel dans le développement des enfants et des adolescents en bonne santé, épanouis et à même de relever les défis de santé publique, sociale et environnementale auxquels nos sociétés sont aujourd'hui confrontées. Intégrée dans l'ensemble du curriculum (en particulier les programmes scolaires, la formation des enseignants et le projet d'établissement), et ancrée dans les connaissances et pratiques scientifiques, l'éducation à la santé et au bien-être permet en effet de développer chez les apprenants des compétences en matière de vie saine, de prévention des maladies, de développement de

relations interpersonnelles positives, ainsi qu'en matière de protection de l'environnement.

L'éducation à la santé et au bien-être contribue de plus à un cercle vertueux : **des enfants en bonne santé apprennent mieux** et plus le niveau d'éducation est élevé, plus la santé des populations s'améliore. L'éducation à la santé et au bien-être est, pour finir, un **enjeu d'égalité et de paix**. En s'attaquant à des questions telles que la violence et notamment la violence de genre, la nutrition et les grossesses précoces, et en développant chez les apprenants des compétences transversales telles que

l'esprit critique, la créativité, l'empathie et l'aptitude à la collaboration, l'éducation à la santé contribue non seulement à la santé physique et mentale des enfants et des adolescents mais aussi à transformer nos sociétés en des sociétés plus saines, bienveillantes et inclusives pour toutes et tous. Investir dans l'éducation à la santé permet ainsi de *renforcer la capacité des individus à "s'épanouir dans des sociétés de plus en plus diversifiées et en pleine mutation (...) pour faire face aux défis d'aujourd'hui?"*.

L'éducation à la santé et au bien-être a pour objectif évident de lutter contre des maladies que nous pouvons, toutes et tous, participer à prévenir. **Les maladies infectieuses telle que le VIH/SIDA**, notamment, restent un problème de santé publique considérable à l'échelle mondiale, avec environ 39 millions de personnes vivant avec le VIH à la fin de 2022, dont plus des deux tiers en Afrique, alors que seulement 10% des jeunes hommes et 15% des jeunes femmes de 15 à 24 ans connaissent leur statut sérologique vis-à-vis du VIH en Afrique subsaharienne³. De même selon l'OMS, si la vaccination a réduit les décès dus à des maladies comme la rougeole de 90% entre 2000 et 2012 dans la région d'Afrique de l'Ouest et Centrale (AOC), les maladies diarrhéiques et les infections respiratoires demeurent des causes majeures de mortalité.

Concernant les infections bactériennes, la résistance aux antimicrobiens (RAM) – liée à une surconsommation ou au mauvais usage des antibiotiques et à l'évolution des bactéries de plus en plus résistantes à ces médicaments – est également une menace émergente pour la santé mondiale et la sécurité mondiale. L'OMS estime que la RAM bactérienne a été directement responsable de 1,27 million de décès dans le monde en 2019 et a contribué à 4,95 millions de décès. L'éducation à la prévention de ces maladies et à l'utilisation des antimicrobiens est donc essentielle.

Toutefois, en AOC, une transition épidémiologique est en cours. Elle se caractérise par un passage d'une prédominance des maladies infectieuses

(rougeole, poliomyélite, VIH, paludisme, tuberculose), à une **augmentation des maladies chroniques et non transmissibles**, telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète⁴ et les cancers. Ce changement est principalement attribuable à l'urbanisation rapide et aux évolutions des modes de vie, marquées par des habitudes plus sédentaires et par une consommation accrue de produits ultra-transformés (sodas, fast-food, etc.).

Avec 50% des habitants de l'AOC âgés de moins de 15 ans⁵, ce constat représente un enjeu de taille non seulement pour notre présent mais aussi pour les années à venir. En général, une mauvaise hygiène de vie a non seulement un impact significatif sur la participation des apprenants à l'apprentissage mais également sur le développement et la santé des adultes qu'ils deviendront. Ainsi les jeunes générations doivent désormais faire face à un **double fardeau épidémiologique** : celui d'affronter, à la fois, et les maladies infectieuses ou transmissibles qui persistent et les maladies non-transmissibles et chroniques en augmentation. Grâce à une approche éducative ancrée dans les connaissances scientifiques et pratiques, chacun peut développer les compétences nécessaires pour réduire les risques et adopter des modes de vie sains pour améliorer sa santé au quotidien.

L'éducation à la santé et au bien-être est aussi un enjeu clé pour l'éducation elle-même et l'épanouissement des enfants. **De nombreux apprenants sont aujourd'hui absents de l'école⁶ ou n'y apprennent pas autant qu'ils le pourraient pour des raisons de santé, mentale comme physique.** La santé et l'éducation sont en effet interdépendantes : des apprenants en bonne santé apprennent mieux, et la santé des personnes plus éduquées et de leurs familles⁷ est meilleure. A l'inverse, les enfants malades, sous-alimentés, souffrant de malnutrition ou vivant dans la crainte de la violence ne sont pas dans des conditions optimales pour se concentrer sereinement sur leurs apprentissages⁸.

2. *Stratégie de l'UNESCO sur l'éducation pour la santé et le bien-être : contribution aux Objectifs de développement durable*, UNESCO, 2016

3. *Principaux repères sur le VIH/sida*, OMS 2023

4. "La charge croissante des maladies non transmissibles exercera une pression sur les services de traitement et de soins. Dans la Région africaine par exemple, le nombre de personnes vivant avec le diabète devrait atteindre 47 millions d'ici à 2045, alors qu'il était de 19 millions en 2019". *Les décès dus aux maladies non transmissibles sont en hausse en Afrique* | OMS | Bureau régional pour l'Afrique OMS, Bureau régional pour l'Afrique, 2022

5. *Aides humanitaires en Afrique de l'Ouest et Centrale*, UNICEF

6. Bundy, 2011

7. *Ce qu'il faut savoir de l'éducation à la santé et au bien-être*, UNESCO, 2024

8. *Pour des écoles promotrices de santé en Côte-d'Ivoire. Guide pour soutenir l'implantation de l'approche École en santé*, REFIPS 2017.

Parmi les principaux facteurs de déscolarisation, **les grossesses précoces et non intentionnelles** concernent chaque année plusieurs millions de jeunes filles - 44 naissances pour 1000 jeunes filles âgées de 15 à 19 ans chaque année⁹ - et font courir un risque important sur leur santé, ainsi que sur leur éducation et leur futur.

D'autres facteurs, de plus en plus reconnus et pris en compte dans les politiques de santé publique et d'éducation à la santé, influencent la santé des enfants et des jeunes ainsi que leur capacité à apprendre et se maintenir à l'école. Parmi eux, **la violence en milieu scolaire**, en particulier celle basée sur le genre ainsi que les violences sexuelles et sexistes, a un impact considérable sur la scolarité des apprenants et leur développement socio-émotionnel. Selon l'OMS, un jeune sur huit affirme ainsi avoir été victime de violence sexuelle¹⁰, avec des conséquences négatives importantes sur sa santé mentale et physique.

En matière de **santé mentale**, la situation est d'ailleurs préoccupante : à l'échelle mondiale, la dépression est la troisième cause de morbidité chez les adolescents¹¹, et le suicide est la troisième cause de décès chez les 15-19 ans¹² alors que plus de la moitié des troubles de santé mentale chez les adultes apparaissent avant l'âge de 14 ans, la plupart ni détectés ni traités. **L'abus de substances psychoactives** (les taux de consommation d'alcool des 15-19 ans en AOC, dans les pays où la vente d'alcool est permise, varient de 11,8% à 59%¹³) concerne également de nombreux jeunes et participe à la dégradation de leur santé et leur bien-être présent comme futur.

La pandémie de COVID-19 n'a fait qu'exacerber ces problèmes, privant de nombreux apprenants d'un espace qui leur offrait parfois un accès à une cantine scolaire, à des soins de base, mais aussi un espace de développement cognitif, physique et social. La pandémie a eu des répercussions négatives sur leur croissance, leur équilibre émotionnel et leurs apprentissages dû aux confinements répétés. Ses effets socio-économiques se sont également traduits par une augmentation du travail des enfants.

Selon l'UNICEF en 2021, 160 millions d'enfants étaient concernés, dont la moitié âgée de 5 à 11 ans. C'était la première hausse en vingt ans. Parallèlement, les crises alimentaires liées au contexte international et au changement climatique, en particulier au Sahel, accentuent ces difficultés et compromettent la santé des enfants et de leurs communautés. La faim et la malnutrition restent, ou redeviennent, une réalité préoccupante.

Malgré les solutions connues pour prévenir ou traiter un certain nombre des problèmes cités plus haut, les adolescents rencontrent de nombreux **obstacles pour accéder aux informations et aux services de santé adéquats**. Ces obstacles incluent des lois restrictives, des connaissances limitées, la distance et les coûts élevés des infrastructures, le manque de confidentialité et les préjugés des prestataires et des communautés. Ces barrières rendent difficile pour les jeunes d'obtenir les soins dont ils ont besoin pour mener une vie saine.

Investir dans l'éducation à la santé et au bien-être est ainsi crucial pour les enfants, les adolescents et la société dans son ensemble. Cet investissement, lorsqu'il est mené, a des effets tangibles sur la réussite scolaire et le bien-être. Une éducation à la santé et au bien-être de qualité est par conséquent indispensable pour permettre non seulement "à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge", Objectif 3 des "Objectifs de Développement Durable" (ODD) des Nations Unies, mais également pour "assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie" (ODD 4) et participer à réduire les inégalités, notamment de genre (ODD 5).

9. [Santé de l'adolescent](#), OMS, Bureau régional pour l'Afrique

10. [Violence chez les jeunes](#), OMS, 2024

11. [Santé de l'adolescent](#), OMS, Bureau régional pour l'Afrique

12. *Idem*

13. [Engagement de l'Afrique de l'Ouest et du Centre pour des adolescents et des jeunes éduqués, en bonne santé et épanouis](#), A.Kettaneh, Groupe de Travail Technique de l'Engagement de l'Afrique de l'Ouest et du Centre pour des adolescents et des jeunes éduqués, en bonne santé et épanouis, 2021

Pour porter ses fruits, un investissement dans l'éducation à la santé et au bien-être doit être multiforme : en intégrant le développement de compétences en santé et en bien-être dans les programmes scolaires, en formant les enseignants pour

qu'ils puissent le mettre en œuvre en classe et en créant des espaces scolaires où santé et bien-être se pratiquent au jour le jour.



LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS, EN DÉTAILS

Ce guide vise à fournir aux enseignants et aux formateurs des clés de compréhension et des outils pratiques pour intégrer l'éducation à la santé et au bien-être dans leurs classes. Il propose des repères sur plusieurs thématiques essentielles à la santé et au bien-être des enfants et des adolescents.

Ces dernières ont été définies à l'issue d'une série de consultations régionales et internationales menées en 2023 dans le cadre du projet Building Strong Foundations, un programme conjoint de l'UNESCO et de l'UNICEF, en collaboration avec de nombreux partenaires et ministères de l'Éducation. Ces échanges ont permis d'identifier les priorités des pays membres en matière d'éducation à la santé et au bien-être.

Un travail d'affinement a ensuite été réalisé lors d'un atelier de développement du guide, organisé par l'UNESCO-BIE et le Bureau UNESCO de Dakar à Lomé, au

Togo, du 30 octobre au 3 novembre 2023, réunissant des représentants de 14 pays. Plusieurs bureaux spécialisés de l'UNESCO ainsi que l'OMS ont contribué à enrichir ce travail des enjeux sociaux ou de santé publique pressants tels que la résistance aux antibiotiques.

La section suivante présente une vision d'ensemble des défis liés à la santé et au bien-être des enfants et des adolescents, tels qu'identifiés par ces différents acteurs. Cependant, chaque pays devra adapter ces éléments à sa propre réalité pour une mise en œuvre efficace.

Cette partie est organisée en axes et sous-axes thématiques, une structure qui se retrouve également dans les fiches pédagogiques destinées aux enseignants (voir Fiches pédagogiques 5-8 ans, 9-12 ans, 12-15 ans et 15-18 ans). Ces fiches sont conçues pour aider les apprenants à développer des compétences clés en matière de santé et de bien-être :

Axe 1 : Moi et mon corps : savoir prendre soin de soi

Sous axe 1.1 : Rythme et hygiène de vie

➤ Compétence : Prendre soin de soi chaque jour pour être en bonne santé

Sous axe 1.2 : Hygiène quotidienne

➤ Compétence : Prendre soin de son hygiène chaque jour pour être en bonne santé

Sous axe 1.3 : Connaissance de soi et affirmation (image de soi, puberté, émotions et consentement)

➤ Compétence : Se connaître et se sentir bien dans son corps

➤ Compétence : Faire respecter son corps par les autres et respecter le corps des autres

Axe 2 : Moi et la prévention des risques : les bonnes pratiques à adopter

Sous axe 2.1 : Prévention et gestion des maladies infectieuses

➤ Compétence : Se protéger des maladies infectieuses

Sous axe 2.2 : Prévention des risques liés aux relations intimes

➤ Compétence : Prendre les bonnes décisions en matière de santé reproductive

Sous axe 2.3 : Sécurité et comportements à risque

➤ Compétence : Se protéger et protéger les autres dans la vie de tous les jours

Axe 3 : Moi et mon entourage (environnement physique et social)

Sous axe 3.1 : Environnement et bien-être

➤ Compétence : Prendre soin de son environnement

Sous axe 3.2 : Prévention des violences et santé mentale

➤ Compétence : Prévenir et agir contre la violence

Chaque sous-axe comprend une présentation de la thématique et explique son importance pour la santé et le bien-être des enfants et des adolescents. Il propose également des repères et des ressources pour approfondir le sujet. Enfin, les fiches enseignants en lien avec chaque thématique sont listées et peuvent être consultées dans les Fiches pédagogiques 5-8 ans, 9-12 ans, 12-15 ans et 15-18 ans.

AXE 1 / MOI ET MON CORPS

SAVOIR PRENDRE SOIN DE SOI

Objectifs de cet axe

L'axe 1 a pour objectif d'explorer le lien entre des habitudes de vie saine et le développement des enfants en bonne santé et épanouis sur le plan physique mais aussi cognitif, psychologique et émotionnel.

Ces thématiques impliquent le développement des compétences suivantes :

Faire prendre conscience et développer chez les enfants de bonnes habitudes en matière d'alimentation, de sommeil et d'activité physique (Sous axe 1.1).

▶ COMPÉTENCE / Prendre soin de soi chaque jour pour être en bonne santé

Développer chez les enfants une routine saine en matière d'hygiène du corps, des dents et des yeux qui permet non seulement de les préserver d'infections ou de maladies mais également de les protéger sur le long terme (Sous axe 1.2).

▶ COMPÉTENCE / Prendre soin de son hygiène chaque jour pour être en bonne santé

Développer la capacité des enfants à prendre confiance en eux et à s'affirmer (Sous axe 1.3). Ceci passe par une meilleure compréhension des changements qu'ils vivent, notamment à la puberté, une meilleure gestion de leurs émotions et une capacité à mettre des limites dans leurs interactions avec les autres en sachant clairement ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas, ce avec quoi ils sont – ou non – confortables dans le contact avec un autre adulte ou un autre enfant.

▶ COMPÉTENCE / Se connaître et se sentir bien dans son corps / Faire respecter son corps par les autres

14. *Les décès dus aux maladies non transmissibles sont en hausse en Afrique*, OMS, Bureau régional pour l'Afrique, 2022

15. *Idem*

16. *Analyse situationnelle de la santé des adolescents et jeunes y compris la santé sexuelle et reproductive dans l'espace CEDEA*, 2016

SOUS-AXE 1.1

RYTHME ET HYGIÈNE DE VIE

COMPÉTENCE / Prendre soin de soi chaque jour pour être en bonne santé

De bonnes habitudes en matière d'alimentation, de sommeil et d'activité physique, prises dès l'enfance, permettent de limiter l'apparition de certaines maladies non transmissibles et de préserver notre santé tant physique que mentale. Pour cela, les enfants doivent comprendre comment fonctionnent leurs corps, ce dont leurs organes ont besoin pour fonctionner correctement, ce qui fait d'eux des personnes saines et les conséquences d'une mauvaise alimentation, de trop peu ou d'un trop mauvais sommeil et du manque d'activité physique. Comprendre cela permettra aux enfants d'analyser leur propre hygiène de vie et de savoir quels changements apporter.

Pourquoi est-ce important ?

Dans la région AOC, une transition épidémiologique est observée. Elle est caractérisée par un passage des maladies infectieuses prédominantes par le passé (rougeole, polio, VIH, paludisme, tuberculose) et qui perdurent, vers une augmentation des maladies chroniques et non transmissibles (MNT) telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète¹⁴ et les cancers, en sérieuse augmentation y compris en Afrique de l'Ouest et Centrale¹⁵, mais aussi la dépression. Ces MNT contribuent à environ "12 millions des décès (...) chaque année"¹⁶. Les modes de consommation changent et avec eux les maladies qui nous affectent à l'âge adulte. Les MNT relèvent de "comportements modifiables, généralement établis au cours de l'adolescence ou de l'âge adulte". En effet, elles sont en partie le résultat d'une vie plus sédentaire, d'un manque d'activité physique et d'une augmentation de la consommation d'aliments très transformés, chargés en sel et en sucre et très caloriques (soda, fast food), aux dépens des fruits, des légumes et des fibres, qui apportent les nutriments nécessaires à la croissance et au développement en bonne santé.

A titre d'illustration, selon l'OMS au niveau mondial, **85 % des adolescentes ont une activité physique insuffisante**, c'est-à-dire en dessous des 60 minutes d'activité physique modérée à intensive par jour recommandées par l'OMS, **78% pour les garçons**.

L'activité physique est non seulement indispensable à la prévention des maladies non transmissibles, mais elle "a également des effets bénéfiques sur le développement cognitif, la motricité, l'estime de soi, l'intégration sociale, la santé musculosquelettique, les résultats scolaires et le bien-être général.¹⁷"

De même, il est estimé globalement que **20 à 40% des enfants dorment mal ou insuffisamment**¹⁸. Le manque de sommeil ou sa mauvaise qualité chez les enfants est toutefois l'une des causes connues de problèmes immunitaires, physiques (obésité – "la privation de sommeil augmente l'appétit¹⁹"), neurocognitifs (avec un impact sur la mémoire, l'attention, le développement des capacités de raisonnement et les résultats scolaires) et émotionnels ou comportementaux²⁰ qui peuvent, une fois encore, découler à l'âge adulte sur l'apparition de maladies non transmissibles.

L'activité physique, une alimentation saine²¹ ainsi que l'utilisation modérée et régulée des écrans – de plus en plus présents dans la vie des enfants – jouent un rôle essentiel dans la qualité du sommeil.

En parallèle, les phénomènes de malnutrition perdurent également : dans les foyers à plus faibles revenus – particulièrement impactés par la pandémie de COVID19 et par l'inflation des prix alimentaires au niveau mondial – une alimentation quotidienne diversifiée et les opportunités d'activité physique, de sommeil réparateur peuvent manquer. Ainsi malnutrition et mauvaise alimentation coexistent aujourd'hui dans de nombreux pays.

Un bon sommeil, une alimentation saine et équilibrée et une activité physique régulière, sont comme on le voit un enjeu de santé physique mais aussi mentale et cognitive :

un enfant qui dort bien, bouge et se sent à l'aise dans son corps, qui mange de manière à répondre correctement à ses besoins est un enfant qui se sent bien et peut apprendre dans de meilleures conditions.

Travailler à améliorer la santé et le bien-être des jeunes n'est pour finir pas qu'un enjeu individuel. En effet "la charge croissante des maladies non transmissibles exercera une pression sur les services de traitement et de soins. Dans la région africaine par exemple, **le nombre de personnes vivant avec le diabète devrait atteindre 47 millions d'ici à 2045**, alors qu'il était de 19 millions en 2019²²." Face à une telle problématique, il est indispensable d'agir tôt pour limiter l'apparition de ces maladies en contribuant à développer chez les enfants, les jeunes et les adultes qu'ils deviendront des habitudes de vie saines.

POINTS DE REPÈRES

Maladies non transmissibles*

- **Que sont-elles** : infarctus du myocarde, accidents vasculaires cérébraux, cancers, diabète et affections respiratoires chroniques sont "responsables de près de 74 % des décès dans le monde"
- **A quoi sont-elles dues** : "cinq facteurs de risque majeurs : le tabagisme, l'inactivité physique, l'usage nocif de l'alcool, une mauvaise alimentation et la pollution atmosphérique, ainsi que le manque d'accès au dépistage, au traitement et aux soins des personnes présentant une MNT existante"
- **Pourquoi c'est urgent** : Elles affectent plus particulièrement les pays à revenu faibles ou intermédiaire en faisant peser une lourde menace sur les systèmes de santé en menaçant de les saturer.

Pour aller plus loin

- * Maladies non transmissibles [Maladies non transmissibles](#), OMS
- Alimentation [Alimentation saine](#), OMS 2018
- Sommeil [Sommeil](#), INSERM, 2024
- Activité physique [Activité physique](#), OMS 2024

Fiches enseignantes concernées

Axe 1 : Moi et mon corps : savoir prendre soin de soi		
Sous axe 1.1 : Rythme et hygiène de vie		
# fiche	Titre	Compétences mobilisées
5-8 ans Fiche 1	Comment fonctionne le corps : organes et besoins vitaux	Prendre soin de soi chaque jour pour être en bonne santé
5-8 ans Fiche 2	L'alimentation	
9-12 ans Fiche 1	L'alimentation	
9-12 ans Fiche 2	Le sommeil	
12-15 ans Fiche 1	L'activité physique	

17. *Idem*
 18. *Childhood sleep: physical, cognitive, and behavioral consequences and implications*, Jianghong Liu et al., *World J Pediatr*, 2024
 19. *Sommeil* - Inserm, 2024
 20. *Idem*
 21. *Idem*
 22. *Les décès dus aux maladies non transmissibles sont en hausse en Afrique*, OMS, Bureau régional pour l'Afrique, 2022

SOUS AXE 1.2 HYGIÈNE QUOTIDIENNE

COMPÉTENCE / Prendre soin de son hygiène chaque jour pour être en bonne santé

En plus de bonnes habitudes en matière d'alimentation, d'activité physique et de sommeil, de bonnes habitudes en matière d'hygiène corporelle prises dès l'enfance, permettent elles aussi de limiter l'apparition de certaines maladies non transmissibles et de limiter la propagation de maladies transmissibles. Pour cela, il nous faut s'assurer que les enfants, et ici plus particulièrement les enfants entre 5 et 8 ans, connaissent et pratiquent chaque jour les gestes d'hygiène de base, dont bien se laver les mains, prendre soin de ses dents et de ses yeux et de son hygiène corporelle en général.

Pourquoi est-ce important ?

Maintenir une bonne hygiène corporelle est essentiel pour prévenir diverses maladies transmissibles, telles que les infections cutanées et la transmission de bactéries ou de virus, ou les maladies parasitaires. Le lavage des mains, en particulier, permet de réduire considérablement les maladies transmissibles telles que des maladies gastro-intestinales comme la diarrhée ou la pneumonie. "On estime à quelque 842 000 le nombre de personnes qui meurent chaque année de diarrhée en raison de l'insalubrité de l'eau de consommation, de l'assainissement et de l'hygiène des mains²⁴. Maladie totalement évitable, la prévenir pourrait éviter la mort de 361 000 enfants de moins de 5 ans chaque année²⁵.

Le soin de la bouche et des dents est également clé. Les maladies bucco-dentaires, bien que largement évitables, constituent une des causes majeures de morbidité mondiale, affectant environ 3,5 milliards de personnes²⁶. La carie des dents définitives non traitée est l'infection la plus courante. Se laver les dents régulièrement permettrait de plus de réduire la présence de "mauvaises bactéries" associées à des maladies du foie²⁷ par exemple. Ces infections partagent des facteurs de risque avec les maladies non transmissibles, telles que la surconsommation de sucre, le tabagisme et l'alcoolisme – ces deux derniers, avec la chique²⁸ sont responsables en

23. [Maladies non transmissibles](#), OMS

24. [Water](#), WHO, Regional Office for Africa

25. *Idem*

26. [Santé bucco-dentaire](#), OMS, 2025

27. [Pourquoi bien se brosser les dents prévient des maladies graves, grâce à de bonnes bactéries](#), The Conversation, 2023

28. [Le tabac et le cancer de la bouche](#), Gouvernement du Canada, 2023

grande partie des cancers de la bouche. Il est donc crucial de sensibiliser les apprenants à ces questions dès leur plus jeune âge ainsi qu'aux soins bucco-dentaires réguliers.

"Les recherches font état d'une statistique alarmante : près de 50 % de la population mondiale sera myope d'ici 2050. Nous avons déjà commencé à voir de plus en plus d'enfants avoir besoin de lunettes. Pour réduire le risque que les enfants doivent porter des lunettes et réduire également le taux d'augmentation de la myopie, il a été prouvé que jouer 1 à 2 heures en plein air sous la lumière naturelle du soleil est bénéfique. Alors, laissez les enfants jouer dehors!" (IAPB)*

Enfin, enseigner la santé oculaire aux enfants à l'école participe également à prévenir certains problèmes futurs. Au-delà de la détection de troubles visuels, il s'agit ici de donner aux enfants des clés pour prendre soin de leurs yeux et prévenir certains problèmes évitables tels que des infections ou des troubles de la vue dus à trop de temps passés en vision rapprochée (sur les écrans ou des livres), sans jouer dehors ni reposer ses yeux. Ici encore le lavage des mains pour ne pas se toucher les yeux avec des mains sales et une bonne hygiène de vie (pauses visuelles et activités en extérieur, alimentation saine et équilibrée) sont clé pour la santé des yeux... comme de tout le reste !

Pour aller plus loin

L'hygiène corporelle et la santé

[Hygiène](#), UNICEF

[Comment apprendre à vos enfants à se laver les mains](#), UNICEF

[L'importance de l'hygiène pour lutter contre les maladies infectieuses](#), Un enfant par la main, 2021

[Water](#), WHO, Regional Office for Africa

La santé bucco-dentaire

[Santé bucco-dentaire](#), OMS, 2025

[Pourquoi bien se brosser les dents prévient des maladies graves, grâce à de bonnes bactéries](#), The Conversation, 2023

La santé oculaire

[Dépistage des troubles visuels chez l'enfant](#), Société française de pédiatrie, 2009

* [Eye care tips for children](#), The International Agency for the Prevention of blindness

Fiches enseignantes concernées

Axe 1 : Moi et mon corps : savoir prendre soin de soi		
Sous axe 1.2 : Hygiène quotidienne		
# fiche	Titre	Compétences mobilisées
5-8 ans Fiche 3	Hygiène quotidienne et santé	Prendre soin de son hygiène chaque jour pour être en bonne santé
5-8 ans Fiche 4	Santé oculaire	
5-8 ans Fiche 5	Santé bucco-dentaire	

SOUS AXE 1.3 – CONNAISSANCE DE SOI ET AFFIRMATION (IMAGE DE SOI, PUBERTÉ, ÉMOTIONS ET CONSENTEMENT)

COMPÉTENCE / **Se connaître et se sentir bien dans son corps / Faire respecter son corps par les autres**

Travailler sur l'image que les enfants ont d'eux-mêmes, sur leur confiance en eux, la compréhension qu'ils ont des changements qui les traversent et sur leur capacité à s'affirmer pour faire respecter leur corps par les autres est essentiel pour prévenir les stigmatisations, réduire les problèmes de santé mentale liés à la puberté notamment et réduire le risque de violence de genre et sexuelles.

Pourquoi est-ce important ?

Santé physique et santé mentale sont indissociables. Comme connaître les besoins nutritionnels de son corps permet de mieux s'alimenter et se sentir bien dans sa tête et dans son corps, connaître les changements qui s'opèrent dans le corps au fur et à mesure que l'on grandit et mieux se connaître sont indispensables. Selon l'OMS²⁹ la "moitié des troubles de santé mentale à l'âge adulte font leur apparition avant 14 ans, (...) la plupart ni dépistés ni traités" et **"la dépression est la troisième cause de maladie et d'incapacité chez les adolescents et le suicide est la troisième cause de décès chez les 15-19 ans"**. Face à ces constats, soutenir les enfants dans leur développement émotionnel, développer chez eux la capacité à reconnaître leur propre valeur, à comprendre et reconnaître leurs émotions ne peut que contribuer à augmenter leurs chances d'épanouissement à la fois émotionnel, physique, mais aussi dans leur apprentissage. L'adolescence est pour cela un moment clé de la vie des enfants. Toujours selon l'OMS, entre 10 – suivant les enfants – et 19 ans, ils traversent d'importants changements physiques, émotionnels et sociaux qu'il est indispensable d'accompagner pour qu'ils soient en bonne

santé, physiquement, mentalement et socialement. Il est estimé qu'"à l'échelle mondiale, **un jeune de 10 à 19 ans sur sept (14%) souffre de troubles mentaux**", entraînant d'importantes conséquences sur leur capacité à être inclus socialement, à suivre un parcours scolaire, et à résister aux comportements à risques (usage de substances).

Bien entendu, une bonne hygiène de vie (sommeil, alimentation, activité physique) est là encore essentielle. Mais il s'agit également de donner aux enfants des outils pour mieux comprendre ce qui les traverse et communiquer leurs besoins et leurs limites.

A l'échelle mondiale, il est estimé que :

- "3,6 % des jeunes de 10 à 14 ans et 4,6 % des jeunes de 15 à 19 ans" souffrent de troubles anxieux
- la dépression frappe "1,1 % des adolescents âgés de 10 à 14 ans et 2,8 % des adolescents âgés de 15 à 19 ans"

[Santé mentale des adolescents](#), OMS, 2024

Accompagner les adolescents – de 10 à 19 ans – à développer une image de soi positive est notamment clé pour prévenir l'anxiété et la dépression tout en promouvant une attitude résiliente face aux défis rencontrés, pour développer des amitiés et relations sociales saines et pour qu'ils puissent résister aux pressions sociales et conduites à risques telles que l'usage de substances psychoactives.

Aborder des sujets tels que la puberté et la santé et l'hygiène menstruelle avec une perspective psychosociale est également important pour aider les jeunes à aller au-delà des connaissances théoriques et développer des compétences pour naviguer cette période de changements corporels, psychologiques et émotionnels avec plus de confiance.

29. [Santé mentale des adolescents](#), OMS, 2024

“D’après un [rapport de l’OMS publié en 2020](#), **120 millions de filles âgées de moins de 20 ans ont subi des violences sexuelles de la part d’une personne autre qu’un partenaire**. Ces abus sont profondément ancrés dans les inégalités entre les sexes ; ils concernent davantage les filles que les garçons, même si de nombreux garçons en sont également victimes. [Selon les estimations, en 2020](#), **au moins 1 enfant sur 8 dans le monde avait été victime d’abus sexuels avant l’âge de 18 ans, et 1 fille de 15 à 19 ans sur 20 avait subi des rapports sexuels forcés au cours de sa vie**.

Il ressort du rapport de l’OMS intitulé [Violence Against Women Prevalence Estimates, 2018](#) que **“24 % des adolescentes âgées de 15 à 19 ans auraient déjà été victimes de violences physiques et/ou sexuelles de la part d’un partenaire intime au moins une fois dans leur vie, et 16 % des adolescentes âgées de 15 à 19 ans victimes de tels actes de violence au cours des 12 mois précédents.”**

[Grossesse chez les adolescentes](#), OMS, 2024

Lors de la puberté, les relations interpersonnelles se complexifient et les jeunes adolescents sont confrontés à des choix importants, notamment concernant les relations amoureuses, les moyens contraceptifs (voir Axe 2, sous axe 2), et le consentement dans les relations intimes.

Les discussions sur le consentement sont particulièrement essentielles pour l’apprentissage du respect des limites personnelles et la protection de l’intégrité physique et morale des apprenants. Discuter du consentement permet de prévenir les abus et les violences sexuelles particulièrement prééminents à travers le monde (voir encadré), de promouvoir des relations respectueuses et saines, et de favoriser un environnement scolaire plus sûr et respectueux. Les enfants et adolescents doivent comprendre que leur corps leur appartient et que chacun a des droits et des responsabilités dans les relations interpersonnelles. Ce travail doit commencer avant la puberté.

Aussi ce guide prend-il le parti de travailler sur ces questions dès 5-8 ans, bien entendu de manière adaptée à leur âge.

30. [Santé de l’adolescent](#), OMS, Bureau régional pour l’Afrique.

31. [La notion de consentement sexuel](#), Amnesty International Belgique, 2020

32. [Qu’est-ce que le consentement ?](#), Le CRIPS Île-de-France, 2022

En amenant ces sujets dans les classes, nous préparons les jeunes à faire cesser cette violence en devenant des adultes responsables et respectueux, capables de naviguer les défis de la vie avec confiance et respect pour eux-mêmes et pour les autres. “Mieux dans leurs baskets” physiquement et mentalement, en meilleur contrôle de leurs émotions et plus affirmés dans leurs relations aux autres, les enfants et adolescents seront mieux préparés à apprendre et découvrir un monde qui change ³⁰.

POINTS DE REPÈRES

LE CONSENTEMENT

“Donner son consentement, c’est donner une autorisation, un accord. C’est un mécanisme par lequel on autorise une autre personne à intervenir par rapport à son intégrité (notamment physique ou sexuelle), à sa vie privée, à ses liens familiaux, à son droit à l’image ou à sa confidentialité”³¹.

Pour les plus petits, cela signifie connaître la limite entre son corps et le corps de l’autre, savoir reconnaître des comportements inappropriés et savoir dire “NON”. Cette reconnaissance est ce qui permet de briser le silence, en donnant les clés de compréhension aux enfants pour qu’ils puissent signaler ces comportements venant d’adultes comme d’autres enfants, qu’ils fassent parti de leur entourage proche ou non.

Le consentement sexuel est quant à lui un accord volontaire et éclairé entre les participants à une activité intime. Il est par conséquent essentiel de renforcer la capacité des enfants à dire “NON” explicitement quand ils le souhaitent, mais aussi de comprendre ce qu’est un consentement explicite et sans pression aucune car l’absence de “NON” ne fait pas un “OUI”.

De nombreuses raisons peuvent en effet empêcher une personne de pouvoir donner un consentement libre et explicite : être endormi ou inconscient, avoir consommé excessivement de l’alcool ou des stupéfiants, ne pas avoir la capacité mentale de consentir, être sujet d’une emprise (comme par exemple, à cause de l’âge ou de la position de pouvoir de l’agresseur, ou encore d’un lien familial incestueux avec ce dernier), se sentir explicitement ou implicitement menacé ou encore se sentir sous pression. Un consentement peut également être retiré en cours de route.

Un consentement valable doit être une expression libre et éclairée, faite en toute conscience et possession de ses moyens, sans menace – explicite ou implicite – physique, psychologique, sociale, économique ou autre, et en respectant l’intégrité et la dignité de chacun et chacune. Le consentement sexuel doit être “donné librement, éclairé, spécifique, réversible et enthousiaste”³².

Pour aller plus loin

Santé des adolescents

[Santé des adolescents](#), OMS

[Santé mentale des adolescents](#), OMS 2024

Estime de soi

[Importance de la confiance en soi](#), UNDOC

Puberté et hygiène menstruelle

[La puberté et l'hygiène menstruelle](#), Guide pour les filles, UNICEF

Le consentement

[La notion de consentement sexuel](#), Amnesty International Belgique 2020

[Qu'est-ce que le consentement ?](#), Le CRIPS Île-de-France, 2022

[Grossesse chez les adolescentes](#), OMS, 2024

[Le consentement expliqué aux enfants](#), Vidéo, Maelle Challan-Belval, COMITYS

(adapté aux 5-8ans)

[Ton corps t'appartient, Episode 5](#), Vidéo, Patouch (adapté aux 5-8ans)

Fiches enseignantes concernées

Axe 1 : Moi et mon corps : savoir prendre soin de soi			
Sous axe 1.3 : Estime de soi, puberté, émotions et consentement			
# fiche	Titre		Compétences mobilisées
9-12 ans Fiche 3	La puberté		Se connaître et se sentir bien dans son corps
9-12 ans Fiche 4	Hygiène et santé menstruelle		Prendre soin de son hygiène chaque jour pour être en bonne santé
12-15 ans Fiche 2 15-18 ans Fiche 1	Hygiène et santé menstruelle		
9-12 ans Fiche 5 12-15 ans Fiche 3	Image et estime de soi		Se connaître et se sentir bien dans son corps
9-12 ans Fiche 6	La gestion des émotions		Faire respecter son corps par les autres et respecter le corps des autres
5-8 ans Fiche 6A	Respecter son corps et le corps de l'autre		
5-8 ans Fiche 6B	Respecter son corps et le corps de l'autre		
9-12 ans Fiche 7	Respecter son corps et le corps de l'autre		
12-15 ans Fiche 4 15-18 ans Fiche 2	Le consentement dans les relations intimes		

AXE 2 / MOI ET LA PRÉVENTION DES RISQUES

LES BONNES HABITUDES À ADOPTER

Objectifs de cet axe

L'axe 2 a pour objectif d'approfondir les questions de prévention des risques pour préserver sa santé et celle des autres. Qu'il s'agisse de se protéger d'accidents, ou de maladies infectieuses, l'enseignant doit accompagner les apprenants dans l'adoption de comportements responsables.

Ces thématiques impliquent le développement des compétences suivantes :

Faire adopter aux apprenants les bons gestes en matière de prévention et gestion des maladies infectieuses (qui regroupent les maladies dues à un agent pathogène tel que virus, bactérie et parasite). (Sous axe 2.1).

▶ COMPÉTENCE / Se protéger des maladies infectieuses

Faire adopter aux apprenants les bons gestes en matière de prévention des risques liés aux relations intimes (Sous axe 2.2).

▶ COMPÉTENCE / Prendre les bonnes décisions en matière de santé reproductive

Développer la capacité des enfants à se protéger des risques courants (domestiques, routiers) et à éviter les comportements à risques (Sous axe 2.3).

▶ COMPÉTENCE / Se protéger et protéger les autres dans la vie de tous les jours

Sous Axe 2.1 : Prévention et gestion des maladies infectieuses

COMPÉTENCE / Se protéger des maladies infectieuses

Pourquoi est-ce important ?

Pour développer chez les enfants la capacité à prévenir certains risques, il est essentiel de développer chez eux certains réflexes de prévention. Des actions simples comme se laver les mains régulièrement, porter un masque lorsqu'on est malade ou dormir sous une moustiquaire sont des mesures efficaces pour éviter de contracter et de propager des maladies transmissibles. Ces pratiques aident à freiner la propagation rapide des maladies et à minimiser leurs impacts sur la société.

La prévalence importante des maladies infectieuses dans la région africaine a des impacts non négligeables sur la santé publique et le développement socio-économique. La forte incidence conduit à des taux de mortalité élevés, en particulier chez les enfants et les personnes immunodéprimées. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en 2022, environ 2,5 millions de personnes sont tombées malades de la tuberculose dans la région africaine, représentant un quart des nouveaux cas mondiaux, avec environ 424 000³³. De plus, le VIH continue de représenter un lourd fardeau, avec des millions de personnes vivant avec le virus et un nombre élevé de nouvelles infections chaque année³⁴.

“Pour les adolescents âgés de 10 à 14 ans, les principaux risques pour la santé sont liés à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement. Les risques pour les adolescents de 15 à 19 ans sont plus souvent liés à des comportements tels que la consommation d'alcool et les rapports intimes non protégés (...) **Les complications de la grossesse et les avortements à risque sont les principales causes de décès chez les jeunes filles âgées de 15 à 19 ans.**”

[Santé des adolescents](#), OMS

Selon l'OMS, le paludisme reste l'une des principales causes de mortalité infantile dans la région et 95% des décès dus à la maladie ont été enregistré dans la région. La région porte par ailleurs le fardeau le plus lourd d'émergences

33. [Tuberculose \(TB\)](#), OMS, Bureau régional pour l'Afrique

34. [HIV, Epidemiological fact sheet](#), OMS 2023

35. [Emergencies](#), OMS, Regional Office for Africa

et réémergences de maladies infectieuses au niveau mondial avec des épidémies d'Ebola, de choléra, de rougeole, de fièvre jaune, de méningite et de Mpox³⁵. Ces dernières affectent gravement les populations, exercent une pression énorme sur les systèmes de santé fragiles, perturbent les services de santé essentiels et menacent l'économie.

Parmi les maladies infectieuses, les maladies bactériennes occupent une place importante. L'antibiorésistance ou la résistance des antibiotiques constitue une crise sanitaire croissante, avec une augmentation des infections bactériennes résistantes aux traitements standards. Elle est due à une mauvaise et surutilisation des antibiotiques et conduit à une augmentation de la mortalité, des complications plus sévères des infections courantes, et la nécessité d'utiliser des médicaments plus coûteux.

Les vaccins jouent quant à eux un rôle fondamental dans la prévention de nombreuses maladies infectieuses. Les programmes de vaccination de masse ont conduit à l'éradication de la variole et sont en voie d'éradiquer la poliomyélite ; le vaccin contre la rougeole a lui considérablement réduit les cas de cette maladie à travers le monde. Leurs bénéfices sont considérables pour la santé publique et notamment sur le plan financier et pour le système de santé, en évitant des complications liées aux maladies concernées et en réduisant le recours aux soins et les hospitalisations. Éduquer les jeunes sur les avantages de la vaccination, les types de vaccins disponibles et les calendriers de vaccination recommandés est essentiel pour encourager leur adoption.

POINTS DE REPÈRES

LES MALADIES INFECTIEUSES

Les maladies infectieuses sont causées par des micro-organismes pathogènes, tels que des bactéries, des virus, des parasites et des champignons. Ces agents pathogènes peuvent envahir le corps humain et provoquer des maladies en perturbant le fonctionnement normal des cellules. Ces maladies se propagent de différentes manières, notamment par contact direct avec une personne infectée, par contact avec des surfaces contaminées, par ingestion d'aliments ou d'eau contaminés, ou encore par des vecteurs comme les moustiques et autres insectes.

Les modes de transmission varient en fonction de la maladie et de l'agent pathogène. Les infections bactériennes, telles que la tuberculose et la pneumonie, se propagent par les voies respiratoires, tandis que les virus, tels que ceux responsables de la grippe ou de la COVID-19, peuvent se transmettre par

les gouttelettes respiratoires lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue. Les maladies parasitaires, comme le paludisme, sont souvent transmises par des vecteurs, comme les piqûres de moustiques infectés. Les infections fongiques peuvent se développer dans des environnements humides et se propager par contact direct ou inhalation de spores. Certaines maladies infectieuses, comme le VIH, l'hépatite et les infections sexuellement transmissibles (IST), se propagent par exposition à des fluides corporels infectés, tels que le sang, les sécrétions vaginales et le sperme.

Le traitement des maladies infectieuses varie en fonction du type d'agent pathogène responsable de l'infection et de la gravité de la maladie. Les infections bactériennes, par exemple, sont généralement traitées avec des antibiotiques qui ciblent et tuent les bactéries responsables. Les infections virales, comme la grippe, sont traitées avec des antiviraux spécifiques qui inhibent la réplication virale. Dans le cas du VIH, une thérapie antirétrovirale (TAR) est utilisée pour contrôler le virus et améliorer la qualité de vie des patients. Les infections parasitaires, telles que le paludisme, sont traitées avec des antipaludiques, tandis que les infections fongiques nécessitent des antifongiques spécifiques pour éliminer les champignons pathogènes. Tous les traitements ne sont pas disponibles de manière équitable à travers le monde, et leur efficacité peut varier en fonction des maladies. Dans de nombreuses régions, en particulier en Afrique subsaharienne, l'accès aux médicaments essentiels est limité par des facteurs économiques, logistiques et infrastructurels.

Pour aller plus loin

La Tuberculose

[Tuberculose \(TB\)](#), OMS, Bureau régional pour l'Afrique

VIH [HIV, Epidemiological fact sheet](#), OMS

Paludisme [Paludisme](#), OMS, 2024

Urgences [Urgences](#), OMS

Maladies infectieuses

[Maladies infectieuses et inflammatoires](#), Institut Pasteur de Lille

Résistance aux antibiotiques

[Ressources pédagogiques sur la résistance aux antimicrobiens](#), OMS, mise à jour 2025

Les vaccins

[Vaccins et vaccinations](#), Inserm, 2022

[Vaccins et vaccination : qu'est-ce que la vaccination ?](#), OMS, 2024

[Comment les vaccins fonctionnent-ils ?](#), OMS

Fiches enseignantes concernées

Axe 2 : Moi et la prévention des risques: les bonnes habitudes à adopter

Sous axe 2.1 : Prévention et gestion des maladies infectieuses

# fiche	Titre	Compétences mobilisées
5-8 ans Fiche 7	Objets pointus ou tranchants et les infections	Se protéger des maladies infectieuses
9-12 ans Fiche 8	La prévention des maladies infectieuses	
5-8 ans Fiche 8 9-12 ans Fiche 9	Résistance aux antibiotiques	
9-12 ans Fiche 10	Préparation aux crises sanitaires	
9-12 ans Fiche 11 12-15 ans Fiche 5	Vaccins	
12-15 ans Fiche 6A	Le VIH	
12-15 ans Fiche 6B	Le VIH	

Sous Axe 2.2 : Prévention des risques liés aux relations intimes

COMPÉTENCE / Prendre les bonnes décisions en matière de santé reproductive

Pourquoi est-ce important ?

En matière de prévention des maladies infectieuses, la santé reproductive des jeunes est un domaine clé, qui englobe non seulement la santé physique mais aussi le respect de leurs droits fondamentaux à l'information et à la protection. Aborder ces sujets dès le plus jeune âge permet aux enfants de développer une compréhension saine de leur corps, de leurs droits et de leurs relations. Ils peuvent ainsi faire des choix informés et prévenir les comportements à risque. Une éducation précoce sur ces thèmes peut réduire les taux de grossesses précoces et non désirées ainsi que les infections sexuellement transmissibles (IST).

Cela implique que les individus doivent avoir accès à des informations précises et complètes sur la santé reproductive, ainsi qu'à des services de santé accessibles et de qualité pour gérer leur santé. Les droits et le consentement des individus doivent être respectés, leur permettant de décider librement et de manière responsable du nombre d'enfants qu'ils souhaitent et du moment de leur naissance. La prévention et le traitement des problèmes de santé liés à la reproduction, ainsi que la promotion du bien-être mental et émotionnel, sont également essentiels.

"En 2019, on estimait que, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, 21 millions de jeunes filles âgées de 15 à 19 ans tombaient enceintes chaque année, et qu'environ 50 % de ces grossesses étaient non désirées et donnaient lieu à quelque 12 millions de naissances.

D'après les données pour 2019, 55 % des grossesses non désirées chez les adolescentes âgées de 15 à 19 ans se terminent par un avortement, qui, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, est souvent pratiqué dans des conditions dangereuses.

En comparaison avec les femmes âgées de 20 à 24 ans, les mères adolescentes (âgées de 10 à 19 ans) ont un risque accru d'éclampsie, d'endométrite puerpérale et d'infections systémiques. En outre, les nourrissons nés de mères adolescentes sont exposés à un risque accru de faible poids de naissance, de naissance prématurée et de graves affections néonatales."

[Grossesse chez les adolescentes](#), OMS 2024

L'éducation à la santé reproductive fournit aux apprenants les connaissances et les compétences nécessaires pour prendre des décisions éclairées concernant leur santé et leur bien-être. Tout d'abord, elle améliore les connaissances sur la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST). Selon l'UNESCO, **seulement 20% des jeunes femmes et 26% des jeunes hommes en Afrique de l'Ouest et centrale démontrent une connaissance complète de la prévention et de la transmission du VIH**. En fournissant une éducation complète, les attitudes et comportements en matière de santé s'améliorent, ce qui peut contribuer à réduire la propagation des IST. Pour cela, le dépistage régulier des infections sexuellement transmissibles (IST) est essentiel pour détecter et traiter rapidement ces infections, limitant ainsi leur propagation et leurs complications. Il est important d'informer les jeunes sur l'importance du dépistage, les méthodes disponibles, et les lieux où ils peuvent se faire tester sans jugement. Le dépistage précoce aide également à réduire la stigmatisation associée aux IST et à promouvoir des comportements responsables. Par exemple, le dépistage régulier du VIH permet de commencer rapidement un traitement antirétroviral, réduisant ainsi la charge virale et le risque de transmission à d'autres. De plus, en identifiant les personnes infectées avant l'apparition des symptômes, le dépistage aide à prévenir la transmission de maladies au sein de la communauté, contribuant également à

réduire les coûts globaux des soins de santé, car traiter une maladie à ses débuts est souvent moins coûteux que de gérer des complications avancées.

L'utilisation des moyens de contraception, y compris les préservatifs, est une autre dimension. **Selon, L'UNFPA, l'Afrique de l'Ouest et du Centre totalise le plus grand pourcentage (6%) des naissances déclarées avant l'âge de 15 ans.** L'éducation sur l'utilisation des préservatifs non seulement prévient les IST, mais aide également à contrôler les grossesses précoces et non désirées. Une éducation sur ce sujet permet de réduire ces taux en fournissant des informations sur la contraception et les relations sexuelles sûres.

Enfin, préserver sa santé et celle de son/sa partenaire est au cœur de l'éducation sur ce sujet.. Cette éducation inculque aux jeunes l'importance du respect mutuel, du consentement, et de la communication ouverte dans les relations. Les jeunes apprennent comment prendre soin de leur propre santé sexuelle et reproductive tout en veillant à celle de leurs partenaires, ce qui favorise des relations plus saines et plus équilibrées.

Pour aller plus loin

Santé reproductive

[Éducation complète à la sexualité : pour des apprenants en bonne santé, informés et autonomes](#), UNESCO 2024

VIH et SIDA en Afrique de l'Ouest et Centrale

[La réponse au VIH en Afrique occidentale et centrale](#), ONUSIDA, 2021

Grossesses précoces et non désirées

[Grossesse chez les adolescentes](#), OMS 2024

[Premières estimations nationales des grossesses non désirées et des avortements](#), OMS 2022

Le dépistage des IST

[L'OMS publie de nouvelles orientations visant à améliorer le dépistage et le diagnostic des infections sexuellement transmissibles](#), OMS 2023

[Infections sexuellement transmissibles \(IST\)](#), OMS 2025

Fiches enseignantes concernées

Axe 2 : Moi et la prévention des risques: les bonnes habitudes à adopter		
Sous axe 2.2 : Prévention des risques liées aux relations intimes		
# fiche	Titre	Compétences mobilisées
9-12 ans Fiche 12A 12-15 ans Fiche 7A	Recul de l'âge des premières relations intimes	Prendre les bonnes décisions en matière de santé reproductive
9-12 ans Fiche 12B 12-15 ans Fiche 7B	Recul de l'âge des premières relations intimes	
12-15 ans Fiche 8A	Recul de l'âge des premières relations intimes	
12-15 ans Fiche 8B	Recul de l'âge des premières relations intimes	
12-15 ans Fiche 9	L'utilisation des moyens de contraception : les grossesses précoces/non désirées	
12-15 ans Fiche 10 15-18 ans Fiche 3	Le consentement dans les relations intimes: l'utilisation du préservatif	
12-15 ans Fiche 11 15-18 ans Fiche 4	L'utilisation du préservatif	
12-15 ans Fiche 12A 15-18 ans Fiche 5A	L'utilisation du préservatif	
12-15 ans Fiche 12B 15-18 ans Fiche 5AB	L'utilisation du préservatif	
12-15 ans Fiche 13 15-18 ans Fiche 6	Dépistage	

Sous Axe 2.3 : Sécurité et comportements à risque

COMPÉTENCE / Se protéger et protéger les autres dans la vie de tous les jours

Pourquoi est-ce important ?

Sensibiliser les enfants et les adolescents aux dangers qui les entourent est essentiel pour leur permettre d'évoluer en toute sécurité. À l'adolescence, la quête d'expériences nouvelles et la tendance à tester leurs limites peuvent les conduire à adopter des comportements à risque, souvent sans en mesurer pleinement les conséquences. Leur cerveau, encore en développement, les rend particulièrement sensibles aux sensations fortes, tandis que leur capacité à maîtriser leurs impulsions est toujours en maturation.

Dans cette optique, la prévention joue un rôle clé pour les aider à prendre des décisions éclairées et responsables. Elle englobe plusieurs domaines essentiels : la protection contre les objets dangereux, la prévention des risques d'infections comme l'hépatite ou le VIH, la sécurité domestique et routière, ainsi que la lutte contre l'abus de substances chez les adolescents. Tous ces enjeux, bien que variés, sont interconnectés et nécessitent une approche globale pour garantir leur bien-être et leur santé.

Les objets tranchants ou pointus représentent pour commencer un danger important car ils peuvent transmettre des infections graves telles que le VIH, l'hépatite B et l'hépatite C. Ces infections se propagent par le sang contaminé, et la sensibilisation aux risques liés la manipulation de seringues usagées ou d'autres objets contaminés pouvant couper ou percer la peau est essentielle pour participer à prévenir ces maladies.

Les accidents, qu'ils soient routiers ou domestiques, constituent une autre dimension de la sécurité. Les accidents de la route sont ainsi l'une des principales causes de mortalité chez les 5-29 ans selon l'OMS. Promouvoir des pratiques sûres à la maison aide par conséquent à réduire le risque de blessures et de décès. Que ce soit dans le cas d'accidents domestiques ou routiers, apprendre à appeler à l'aide et à gérer son stress dans une telle situation est essentiel pour donner aux enfants des clés pour agir de manière responsable.

36. Zimmermann, G., Barbosa Carvalhosa, M., Sznitman, G.-A., Van Petegem, S., Baudat, S., Darwiche, J., Antonietti, J.-P. et Clémence, A. (2017). *Conduites à risque à l'adolescence: manifestations typiques de construction de l'identité ?* *Enfance*, 2(2), 239-261.

L'usage de substances psychoactives enfin, qu'elles soient licites ou illicites, pose de graves risques pour la santé physique et mentale. La consommation de ces substances peut entraîner des dépendances, des maladies chroniques, des troubles mentaux et des comportements à risque, tels que la conduite sous l'influence de drogues ou d'alcool, augmentant le risque d'accidents et de violences.

Chez les adolescents, ces comportements sont exacerbés par le développement neurologique inachevé, en particulier du cortex préfrontal, responsable de la prise de décision et de l'autorégulation³⁶. Les influences psychologiques, sociales et environnementales jouent un rôle important dans l'adoption de ces comportements. La pression des pairs, le stress émotionnel, et le désir d'indépendance sont des facteurs contributifs majeurs. Comprendre ces dynamiques est essentiel pour développer des stratégies efficaces de prévention et d'éducation.

"A l'échelle mondiale, la prévalence de la consommation occasionnelle de fortes quantités d'alcool chez les adolescents âgés de 15 à 19 ans s'établissait à 13,6 % en 2016, le risque étant plus élevé pour les garçons.

La consommation de tabac et de cannabis est un autre sujet d'inquiétude. De nombreux fumeurs adultes ont consommé leur première cigarette avant l'âge de 18 ans. Le cannabis est la substance psychoactive la plus consommée chez les jeunes, environ 4,7 % des 15-16 ans en ayant consommé au moins une fois en 2018.

La perpétration d'actes violents est un comportement à risque qui peut accroître la probabilité de décrochage scolaire, de blessures, de participation à des activités criminelles ou de décès. **La violence interpersonnelle a été classée parmi les principales causes de décès chez les adolescents plus âgés de sexe masculin en 2019."**

[Santé mentale des adolescents](#), OMS, 2024

Pour aller plus loin

Sécurité routière

[Malgré des progrès appréciables, la sécurité routière reste un problème urgent dans le monde](#), OMS, 2023

Accidents domestiques

[Epidémiologie des accidents domestiques de l'enfant: expérience d'un Service de Pédiatrie Générale du sud tunisien](#), Ines Maaloul et al., 2019, *PanAfrican Medical Journal*

Comportement à risque chez les adolescents

[Les comportements à risque chez les adolescents](#), UNICEF

[Santé et droits des personnes usagères de drogues, note de positionnement](#), *Médecins du Monde*, 2021

[Santé mentale des adolescents](#), OMS, 2024

Fiches enseignantes concernées

Axe 2 : Moi et la prévention des risques: les bonnes habitudes à adopter		
Sous axe 2.3 : Sécurité et comportements à risque		
# fiche	Titre	Compétences mobilisées
5-8 ans Fiche 9	La prévention des accidents de la vie courante	Se protéger et protéger les autres dans la vie de tous les jours
15-18 ans Fiche 7	Prévention des accidents	
15-18 ans Fiche 8	La prévention de l'usage de substances psychoactives ou illicites	
15-18 ans Fiche 9	Système de santé	
15-18 ans Fiche 10	Pratiques de santé traditionnelles	

AXE 3 / MOI ET MON ENTOURAGE
(ENVIRONNEMENT PHYSIQUE ET SOCIAL)

Objectifs de cet axe

L'Axe 3 a pour objectif de réfléchir aux clés dont les apprenants ont besoin pour comprendre et agir dans leur environnement physique et social afin qu'ils participent à créer un monde plus respectueux de l'environnement et des autres, plus inclusif et moins violent.

Ces thématiques impliquent le développement des compétences suivantes :

Donner aux enfants les clés pour prendre soin de leur environnement physique et social en ayant une plus grande conscience de leur espace physique et même sonore, en comprenant les liens entre santé physique, mentale et sociale et en apprenant à prendre soin des autres dans toute leur diversité et leurs différences (Sous axe 3.1).

▶ COMPÉTENCE / Prendre soin de son environnement

Donner aux enfants des clés pour se préserver, prévenir et agir contre la violence scolaire, de genre et sociale. (Sous axe 3.2).

▶ COMPÉTENCE / Prévenir et agir contre la violence

Sous Axe 3.1 : Environnement et bien-être
COMPÉTENCE / Prendre soin de son environnement

Pourquoi est-ce important ?

L'environnement englobe tous les éléments physiques, sociaux, culturels et économiques qui entourent et influencent un individu ou une communauté.

Cela inclut non seulement les aspects écologiques (on parle alors d'environnement naturel) comme l'air, l'eau, les sols et les écosystèmes naturels, mais aussi les infrastructures construites, les espaces de vie, les lieux de vie, l'entourage familial et les institutions sociales telles que les écoles. Il s'agit sous ce sous axe de donner aux apprenants les clés pour construire un environnement global plus respectueux, inclusif et agréable à vivre.

“Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), **plus d'un décès d'enfant de moins de 5 ans sur quatre est dû à un environnement insalubre.** Chaque année, les risques environnementaux coûtent la vie à 1,7 million d'enfants de moins de 5 ans. Ces risques comprennent notamment **la pollution de l'air intérieur et extérieur, le tabagisme passif, l'eau insalubre, le manque d'installations sanitaires, les mauvaises conditions d'hygiène et l'exposition à des produits toxiques.**”

[Réaliser les droits de l'enfant grâce à un environnement sain](#), OHCHR, 2020

“Chaque jour, près de **93% des enfants de moins de 15 ans dans le monde (soit 1,8 milliard d'enfants) respirent un air si pollué que leur santé et leur développement sont gravement mis en danger.** Nombreux sont ceux qui vont en mourir : l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) estime qu'en 2016, 600 000 enfants sont décédés d'infections aiguës des voies respiratoires inférieures dues à la pollution de l'air.”

[Plus de 90% des enfants dans le monde respirent chaque jour un air pollué](#), OMS, 2018

Ceci passe en premier lieu par traiter des bienfaits d'un environnement sain autour de l'enfant ou du jeune pour sa santé physique et mentale. Les environnements dans lesquels nous vivons, apprenons et grandissons ont un impact profond sur notre bien-être général. La pollution de l'environnement, qu'elle soit sonore et/ou physique affecte directement la santé des enfants, provoquant du stress, des troubles du sommeil et diverses maladies physiques, qui à leur tour influencent la santé mentale. Un environnement favorable à la santé, incluant de l'air pur, de l'eau potable et des espaces verts, favorise le développement optimal des enfants, réduisant le stress et améliorant la qualité de vie.

Les jeunes sont particulièrement vulnérables aux influences de leur environnement physique comme social, et des conditions défavorables peuvent entraîner des problèmes de santé mentale qui peuvent persister. Comprendre et améliorer ces environnements permet de promouvoir la santé et le bien-être des jeunes, leur permettant de devenir des adultes résilients et en bonne santé. Ainsi, lutter contre la discrimination et les stéréotypes, dont les stéréotypes de genre dans les environnements éducatifs et sociaux est essentiel pour le bien-être mental des jeunes. Ces derniers sont particulièrement impactés par les rôles qui leur sont attribués sur la base de leur genre et qui les confinent dans des normes – comme celle d'une masculinité rigide entraînant une plus grande prise de risque des garçons et des phénomènes de violence dans les relations intimes et sociales – au détriment de leur santé mentale comme physique.

POINTS DE REPÈRES

GENRE

“Le genre fait référence aux caractéristiques des femmes, des hommes, des filles et des garçons qui sont socialement construites. Cela comprend les normes, les comportements et les rôles associés au fait d'être une femme, un homme, une fille ou un garçon, ainsi que les relations les uns avec les autres. En tant que construction sociale, les normes de genre varie d'une société à l'autre et peut changer au fil du temps.

Le genre est hiérarchisé et produit des inégalités qui se recoupe avec d'autres inégalités sociales et économiques. La discrimination fondée sur le sexe recoupe d'autres facteurs de discrimination, tels que l'origine ethnique, le statut socio-économique, le handicap, l'âge, l'emplacement géographique, entre autres. C'est ce qu'on appelle l'intersectionnalité.

Le genre interagit avec le sexe, c'est-à-dire les différentes caractéristiques biologiques et physiologiques des femmes, des hommes et des personnes intersexuées, telles que les chromosomes, les hormones et les organes reproducteurs, mais il est différent de celui-ci.³⁸⁷

Pour aller plus loin

Environnement sain

[Des environnements sains pour des enfants sains](#), UNICEF, 2021

[Réaliser les droits de l'enfant grâce à un environnement sain](#), OHCHR, 2020

[La pollution sonore : une menace pour la santé humaine et animale](#), UNRIC

[Plus de 90% des enfants dans le monde respirent chaque jour un air pollué](#), OMS, 2018

Genre

[Stéréotypes liés au genre](#), OHCHR

[Gender](#), OMS, 2018

Fiches enseignantes concernées

Axe 3: Moi et mon entourage (environnement physique et social)		
Sous axe 3.1 : Environnement et bien-être		
# fiche	Titre	Compétences mobilisées
5-8 ans 9-12 ans	Fiche 10A Fiche 13A	La prévention de la pollution sonore
5-8 ans 9-12 ans	Fiche 10B Fiche 13B	La prévention de la pollution physique
9-12 ans 12-15 ans	Fiche 14 Fiche 14	L'environnement global favorable à la santé
5-8 ans 9-12 ans	Fiche 11 Fiche 15	Clarification des valeurs
12-15 ans 15-18 ans	Fiche 15 Fiche 11	Clarification des valeurs

Prendre soin de son environnement

37. [Genre et santé](#), OMS, 2018

Fiches enseignantes concernées suite

Axe 3 : Moi et mon entourage (environnement physique et social)		
Sous axe 3.1 : Environnement et bien-être		
# fiche	Titre	Compétences mobilisées
5-8 ans Fiche 12	Les relations sociales	Prendre soin de son environnement
5-8 ans Fiche 13	Les stéréotypes de genre	
12-15 ans Fiche 16A	Les stéréotypes de genre	
12-15 ans Fiche 16B	Les stéréotypes de genre	
12-15 ans Fiche 16C	Les stéréotypes de genre	
12-15 ans Fiche 17 15-18 ans Fiche 12	Les stéréotypes de genre - Les masculinités positives	
5-8 ans Fiche 14A	L'inclusion des porteurs de handicap	
5-8 ans Fiche 14B	L'inclusion des porteurs de handicap	
9-12 ans Fiche 16 12-15 ans Fiche 18	Le VIH milieu scolaire	
9-12 ans Fiche 17A	La discrimination à l'égard des jeunes vivant avec le VIH/sida	
9-12 ans Fiche 17B	La discrimination à l'égard des jeunes vivant avec le VIH/sida	

Sous Axe 3.2 : Prévention des violences et santé mentale

COMPÉTENCE / Education et Santé : Prévenir et agir contre la violence

Pourquoi est-ce important ?

Plus d'un milliard d'enfants, soit la moitié des enfants dans le monde, sont exposés à des formes de violence chaque année³⁸. L'exposition à la violence est souvent traumatique et peut entraîner des réponses toxiques au stress, causant des dommages physiologiques et psychologiques immédiats et à long terme. Les conséquences incluent la dépression, le trouble de stress post-traumatique (TSPT), les troubles de la personnalité, l'anxiété, les troubles liés à la consommation de substances, les troubles du sommeil et de l'alimentation, et le suicide³⁹.

Dans ce contexte, la prévention de la violence scolaire est primordiale. En Afrique, on estime que 50 % de la population infantile a subi ou été témoins d'une forme de violence (physique, sexuelle ou émotionnelle)⁴⁰. Ces violences ont des effets dévastateurs sur le bien-être mental des enfants et nécessitent des interventions pour créer des environnements scolaires sûrs et accueillants.

En lien avec les défis en milieu scolaire, les violences basées sur le genre affectent gravement la santé mentale des enfants. Ces formes de violence peuvent conduire à des troubles de stress post-traumatique et à d'autres problèmes de santé mentale. Promouvoir l'égalité des genres et sensibiliser les enfants à ces questions est crucial pour prévenir de tels abus.

L'usage d'internet et des réseaux sociaux expose également les enfants à des risques comme le cyberharcèlement et la propagation de rumeurs. Selon un sondage réalisé par UNICEF, en Afrique subsaharienne, 34 % des participants au sondage déclarent avoir été victimes de harcèlement en ligne⁴¹. Il est donc essentiel de parler de ces dangers et d'enseigner une utilisation responsable des technologies numériques pour protéger la santé mentale des enfants.

En parallèle, les enfants vivant avec le VIH ou un handicap sont souvent victimes de stigmatisation et de discrimination. Ces expériences peuvent entraîner un isolement social, de l'anxiété et une détérioration de la santé mentale. Promouvoir l'inclusion et lutter contre la discrimination sont des étapes cruciales pour améliorer leur bien-être. La stigmatisation et la discrimination aggravent les impacts des violences et créent

38. *Blessures cachées : les effets de la violence sur la santé mentale des enfants*, Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants, 2020

39. *Idem*

40. *Violence against children in Africa, a report on progress and challenges*, APEVAC, ACPF, 2021

41. *Sondage de l'UNICEF : Plus d'un tiers des jeunes de 30 pays victimes de harcèlement en ligne*, UNICEF, 2019

un environnement hostile qui affecte profondément le développement des enfants. Cela est particulièrement pertinent dans le contexte scolaire, où l'inclusion et l'acceptation jouent un rôle majeur dans le bien-être mental des apprenants.

Enfin, les mariages précoces et forcés, ainsi que les mutilations génitales féminines (MGF), privent les enfants de leur enfance et entraînent des traumatismes physiques et psychologiques durables. En Afrique de l'Ouest et Centrale, environ 41 % des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans⁴². c'est la région où deux pays sur trois dans le monde comptent la plus forte prévalence de mutilation génitale féminine⁴³. Ces pratiques nécessitent des efforts concertés pour les éradiquer et protéger les droits des enfants. La prise de conscience et l'éducation sur ces sujets sont essentielles pour changer les mentalités des adultes et protéger les enfants.

Le défi pour l'enseignant est de transformer les apprenants en des acteurs de prévention et de lutte contre la violence pour ne plus qu'ils soient seulement victimes, observateurs passifs ou même acteurs de violence.

Pour aller plus loin

Violences contre les enfants

[Blessures cachées : les effets de la violence sur la santé mentale des enfants](#), ONU, 2020

Violence scolaire

[Environnements d'apprentissage sûrs : prévenir et combattre la violence à l'intérieur et à l'extérieur de l'école](#), UNESCO 2024

Cyberharcèlement

[Sondage de l'UNICEF : Plus d'un tiers des jeunes de 30 pays victimes de harcèlement en ligne](#), UNICEF, 2019

Mariages précoces et forcés

[Le mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre](#), UNICEF et UNFPA, 2018

[Mariage Forcé des enfants](#), UNICEF

Mutilations génitales féminines

[Mutilations génitales féminines](#), OMS, 2025

Violences basées sur le genre

[La violence basée sur le genre](#), UNFPA

[Violence basée sur le genre](#), UNFPA

Fiches enseignantes concernées suite

Axe 3: Moi et mon entourage (environnement physique et social)

Sous axe 3.2 : Prévention des violences

# fiche	Titre		Compétences mobilisées
5-8 ans	Fiche 15A	Prévenir et agir contre la violence en milieu scolaire	Prévenir et agir contre la violence
5-8 ans	Fiche 15B	Prévenir et agir contre la violence en milieu scolaire	
5-8 ans	Fiche 15C	Prévenir et agir contre la violence en milieu scolaire	
5-8 ans	Fiche 15D	Prévenir et agir contre la violence en milieu scolaire	
9-12 ans	Fiche 18	Usage d'internet et des réseaux sociaux	
12-15 ans	Fiche 19	Usage d'internet et des réseaux sociaux	
15-18 ans	Fiche 13		
9-12 ans	Fiche 19	Les violences basées sur le genre	
9-12 ans,	Fiche 20	Les mutilations génitales féminines	
12-15 ans	Fiche 20	Les mutilations génitales féminines	
15-18 ans	Fiche 14		
9-12 ans	Fiche 21	Les mariages d'enfants, précoces et forcés	
12-15 ans	Fiche 21	Les mariages d'enfants, précoces et forcés	

42. [Le mariage des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre En bref](#), UNFPA, UNICEF, 2018

43. [Mutilations génitales](#), UNFPA, 2024



LE CHANGEMENT DE RÔLE ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES ENSEIGNANTS UTILISANT UNE PÉDAGOGIE ACTIVE EN ÉDUCATION À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE

PARTIE 2



LE RÔLE ET LES COMPÉTENCES DES ENSEIGNANTS

Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, les enfants et les adolescents sont confrontés à des défis majeurs en matière de santé et de bien-être, qu'il s'agisse de leur équilibre physique, mental ou émotionnel. Pour répondre à ces enjeux, il est essentiel qu'ils deviennent acteurs de leur propre santé et bien-être.

L'école et les enseignants jouent un rôle fondamental en les aidant à développer les compétences nécessaires pour une prise en charge autonome et responsable de leur santé et de leur bien-être. Cela passe non seulement par l'acquisition des compétences leur permettant de mieux comprendre, anticiper et gérer les situations du quotidien,

mais aussi de prendre soin d'eux et des autres tout au long de leur vie. Le développement des compétences en santé et bien-être des apprenants nécessite une transformation profonde des pratiques pédagogiques. En effet, dans un monde en constante évolution, les défis liés à la santé physique et mentale, à la gestion du stress, ainsi qu'à l'adoption de modes de vie sains exigent une approche éducative qui ne se limite pas à la simple transmission de savoirs.

Il s'agit d'accompagner les apprenants dans le développement de compétences leur permettant d'être autonomes et résilients face aux réalités qu'ils rencontreront.

L'enseignant ne peut plus être seulement un simple transmetteur de connaissances : il doit devenir un guide qui stimule la curiosité, l'engagement et la réflexion des apprenants. Cette évolution implique de favoriser une dynamique active, où les apprenants apprennent à apprendre de manière autonome, en interaction et en collaboration. En adoptant des méthodes pédagogiques actives, basées sur l'expérience et la réflexion critique, l'éducation peut ainsi mieux préparer les apprenants à faire face aux défis liés à leur santé et à leur bien-être personnel et collectif.

Dans cette approche pédagogique, les apprenants :

- **sont actifs dans l'apprentissage (ils apprennent en faisant, en pratiquant, en se mettant en situation)**
- **apprennent à apprendre**
- **apprennent avec et des autres**

L'enseignant doit par conséquent non seulement modifier sa pratique pédagogique mais aussi sa pratique de gestion de classe pour établir une relation de confiance et de dialogue avec les apprenants et mettre en place les conditions pour la création et le maintien sur la durée d'un environnement d'apprentissage propice au développement des compétences qui ne peut avoir lieu qu'avec l'implication active en classe et la responsabilisation des apprenants.

Dans cette dynamique, l'intégration dans la pratique enseignante des principes de la discipline positive joue un rôle clé. Fondée sur la bienveillance, la fermeté et l'encouragement, cette approche psychoéducative n'est ni laxiste ni permissive. Elle vise à encadrer les apprenants de manière constructive afin de renforcer leur sentiment d'efficacité personnelle et leur appartenance à une communauté.

Les principes fondamentaux de la discipline positive reposent sur :

- **La bienveillance**, essentielle au développement optimal des apprenants, comme l'attestent les neurosciences.
- **La fermeté**, qui leur apprend à respecter les autres et les règles de vie en société.
- **L'encouragement**, qui sert de moteur pour concilier bienveillance et discipline.

Elle permet ainsi d'établir un climat de classe coopératif et respectueux, prévenant les problèmes de comportement tout en favorisant le développement de l'autonomie, de l'auto-régulation et du respect mutuel.

Dans ce nouveau contexte pédagogique et de gestion de classe, l'enseignant doit mobiliser plusieurs compétences fondamentales :

- **L'écoute active et l'empathie** : pour créer un cadre où les apprenants se sentent libres d'exprimer leurs idées
- **La capacité à structurer l'autonomie des apprenants** : en leur donnant la responsabilité de leur apprentissage
- **La gestion efficace des interactions**, pour assurer une participation équilibrée et constructive de chacun, dans le respect, l'inclusion et la bienveillance
- **La flexibilité dans les méthodes d'enseignement**, en variant les approches pour répondre aux besoins de chaque apprenant

L'adoption de la pédagogie active ne se limite ainsi pas à l'utilisation de nouvelles méthodes d'enseignement. Elle suppose une réflexion approfondie sur le rôle de l'enseignant et sur sa capacité à coconstruire les savoirs avec les apprenants. Bien qu'exigeante, cette transformation offre de nombreux bénéfices, tant pour les apprenants, qui deviennent acteurs de leur apprentissage, que pour les enseignants, qui voient leur mission enrichie par une interaction plus dynamique et engageante.

En somme, l'évolution vers une pédagogie active, soutenue par la discipline positive, constitue une opportunité majeure pour répondre aux défis de l'éducation contemporaine. Elle permet de développer des compétences essentielles chez les apprenants tout en favorisant un cadre d'apprentissage plus motivant et stimulant tant pour les apprenants que pour les enseignants.



LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

Il s'agit là d'un nombre important de changements chez l'enseignant qui souhaite mettre en pratique la pédagogie active et pour ce faire doit créer **une relation de coopération et de bienveillance avec ses apprenants**. On ne peut donc pas envisager de passer directement d'un enseignement traditionnel à l'utilisation de la pédagogie active et de la discipline positive, particulièrement en éducation à la santé et au bien-être, sans avoir bénéficié d'une formation adaptée, qu'elle soit initiale ou continue, et sans un accompagnement dans sa mise en œuvre. Intervenir dans ce domaine comporte, par ailleurs, des défis spécifiques, car il touche à des questions souvent sensibles, liées à l'intimité, qui ne laissent personne indifférent et nécessitent une approche adaptée et bienveillante.

La formation à prévoir doit être très spécifique.

Elle doit comprendre un volet :

- de découverte et d'appropriation des questions de bien-être et de santé
- de développement d'une nouvelle pratique disciplinaire dans la classe afin de créer un cadre bienveillant, transparent et collaboratif, et de le maintenir dans la durée
- et enfin sur le plan pédagogique pour transformer l'expérience d'apprentissage en classe dans une dynamique active et motivante

Cette transformation implique inévitablement **un travail sur les valeurs et les croyances de l'enseignant** en matière de santé, liées à l'intimité, à la santé mentale, aux relations sociales et interpersonnelles, ainsi que sur

son histoire personnelle afin d'être mieux outillé pour répondre aux besoins et demandes des apprenants. Elle lui permet de comprendre que, contrairement à ce qui se passe lors d'une leçon de mathématiques ou de langue, les réponses que donnent les apprenants en lien avec des thèmes liés à la santé et au bien-être reflètent avant tout leurs propres perceptions, leurs besoins ou leurs inquiétudes. Celles-ci ne doivent donc pas être jugées ou évaluées selon le système de valeurs de l'enseignant, mais abordées à la lumière des droits de l'enfant, du cadre légal et des connaissances scientifiques actuelles. Enfin, la formation doit préparer l'enseignant à traiter de thèmes liés à ces thématiques dans le cadre collectif et public de la salle de classe et à réagir adéquatement à des situations imprévisibles, choquantes, délicates ou inconfortables, situations qui sont normales et courantes lorsqu'une leçon porte sur un sujet relevant de l'intimité.

Dans le but de soutenir la formation des enseignants pour la mise en œuvre de l'éducation à la santé et au bien-être, ce guide offre des fiches pédagogiques destinées aux formateurs (cf. [Partie 5, p. 59](#)) pour qu'ils puissent travailler avec les enseignants vers cette transformation de leur pratique. Ces fiches sont des propositions de travail, que le formateur est bien sûr invité à adapter au profil du public qu'il devra former et à son contexte.

Ces fiches visent à accompagner la formation des enseignants pour l'acquisition des connaissances et le développement des compétences décrites dans le référentiel ci-après.



RÉFÉRENTIEL DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET D'ATTITUDES

POUR L'ENSEIGNANT CHARGÉ DE L'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE

L'éducation à la santé et au bien-être, mise en œuvre à travers des méthodes de pédagogie active, nécessite une préparation spécifique des enseignants. Les formateurs d'enseignants disposent ici d'une proposition de liste des connaissances (savoirs), des compétences (savoir-faire) et des attitudes (savoir-être) à travailler lors de la formation initiale et continue des enseignants.

Les connaissances que l'enseignant doit acquérir pour faire de l'éducation à la santé et au bien-être en utilisant la pédagogie active

L'enseignant qui met en place une leçon d'éducation à la santé et au bien-être en utilisant une pédagogie active a acquis un certain nombre de connaissances.

Ces connaissances lui permettent d'abord de construire et d'animer sa leçon, de fournir ensuite des informations aux apprenants sur le sujet et, enfin, de répondre à leurs questions. Une liste de savoirs recommandés est présentée ci-dessous :

- a. **L'enseignant devrait connaître les principales références internationales et nationales dans lesquelles s'intègre son enseignement, afin d'inscrire son action dans un cadre plus large.** Il doit être en mesure d'expliquer le but de son activité en matière d'éducation à la santé et au bien-être aux différents partenaires de l'école (parents, autres enseignants, communauté, etc.).
- b. **L'enseignant connaît et a accès aux principaux textes légaux en lien avec l'éducation à la santé et au bien-être.** Il a une bonne connaissance des lois établies dans son pays, notamment en ce qui concerne la protection des mineurs et de leur intégrité, l'aide aux victimes de violences et notamment de violences de genre et/ou sexuelles, le soutien aux personnes vivant avec un handicap, une maladie chronique ou encore le VIH, la majorité sexuelle, les conditions d'accès aux préservatifs (ex. âge), aux moyens de contraception et à l'interruption de grossesse.
- c. **L'enseignant connaît les aspects éthiques et culturels liés à l'éducation à la santé et au bien-être.** Il sait qu'il existe des différences culturelles dans la mise en œuvre des programmes d'éducation à la santé et au bien-être et que toute prévention est ancrée dans un cadre éthique, moral et légal spécifique dont il a conscience. Par exemple, l'éducation au VIH peut s'inscrire dans une approche d'éducation à la reproduction intégrée qui comprend l'abstinence mais aussi les moyens de contraception et de protection contre les IST et le VIH.
- d. **L'enseignant a des notions d'anatomie, de physiologie, de psychologie** (en particulier du développement psychosocial et affectif de l'enfant et de l'adolescent). Il est à jour par rapport aux études scientifiques sur les questions de santé qu'il aborde en classe, sur les méthodes de prévention des maladies et sur les comportements à adopter pour préserver sa santé et son bien-être.
- e. **L'enseignant identifie les différentes représentations liées aux questions de santé et de bien-être dans la société,** à savoir celles liées aux préjugés, au genre, à la culture, à la migration, etc.

- f. **L'enseignant identifie les réseaux d'aide, de soutien et de prise en charge des personnes vivant avec un handicap, une maladie chronique ou encore le VIH.**
- g. **L'enseignant connaît des méthodes de pédagogie active,** en particulier pour savoir animer et gérer un groupe d'enfants et de jeunes dans un cadre scolaire.
- h. **L'enseignant connaît des ressources hors de l'école** (ex. centre de santé, pharmacie, etc.) pour être en mesure de renseigner un apprenant qui a un besoin d'informations liées à une question de santé ou de bien-être.

Les compétences que l'enseignant doit développer pour mettre en œuvre l'éducation à la santé et au bien-être en utilisant la pédagogie active

Pour donner une leçon en éducation à la santé et au bien-être, l'enseignant doit maîtriser des savoir-faire qu'il aura développés en formation initiale et continue ainsi que dans le cadre de sa pratique. Ces savoir-faire seront à perfectionner tout au long de son parcours d'enseignant. Une liste de savoir-faire non exhaustive est proposée ci-dessous :

- a. **L'enseignant sait construire une leçon** en fonction du mandat donné par le ministère de l'éducation de son pays (notamment en lien avec la promotion des compétences psychosociales et les contenus de l'éducation à la santé et au bien-être.)
- b. **L'enseignant sait adapter la leçon aux attentes, besoins et questionnements** des apprenants en fonction de leur âge et de leur niveau de développement psychosocial.
- c. **L'enseignant sait construire son cours en fonction des objectifs** qu'il s'est fixés.
- d. **L'enseignant sait conduire une animation de groupe** selon une pédagogie active.
- e. **L'enseignant sait fixer un cadre pour son cours** en adéquation avec les règles de l'école.
- f. **L'enseignant sait pratiquer une écoute active** qui tient compte des émotions et messages non verbaux des apprenants.
- g. **L'enseignant sait gérer la dynamique relationnelle** dans la classe.
- h. **L'enseignant sait repérer les besoins et les demandes** (implicites/explicites) des apprenants ; il sait de même différencier les comportements normaux (qui sont en adéquation avec le développement de l'enfant) des comportements dysfonctionnels.

- i. **L'enseignant sait vulgariser les notions scientifiques complexes** en fonction de l'âge des apprenants, du contexte et de son intervention.
- j. **L'enseignant sait établir des priorités**, adapter et synthétiser les réponses en fonction des objectifs des apprenants.
- k. **L'enseignant respecte la confidentialité et connaît les limites de ses compétences professionnelles.** Il est disponible pour répondre aux questions des apprenants (pendant et après la leçon) et sait quand orienter l'apprenant vers d'autres sources d'aide et de conseil notamment en matière de santé et de bien-être (santé reproductive, maladies, handicap, santé mentale, aide aux victimes de violence – de genre/sexuelles, etc.). Par exemple, s'il reçoit une confiance d'un apprenant victime de maltraitances, l'enseignant la prend au sérieux, garde son calme, évite de se précipiter, prend des notes concernant les révélations qui lui sont faites, n'en parle directement ni à la victime ni à la personne mise en cause, mais prend contact avec le service compétent pour assurer un suivi.
- l. **L'enseignant sait gérer les urgences et les situations inattendues** en se référant aux protocoles de l'établissement scolaire et/ou en collaborant avec les partenaires de l'école (ex. direction scolaire, parents, personnel infirmier de l'école, etc.).
- m. **L'enseignant sait développer une approche interdisciplinaire** et collaborer en réseau avec d'autres partenaires (ex. d'autres enseignants, le personnel infirmier de l'école, des membres de la communauté éducative, des parents, des représentants d'organisations non gouvernementales (ONG), des professionnels de centres de santé, de dispensaires, d'hôpitaux, de services sociaux, etc.).
- n. **L'enseignant maintient ses compétences acquises en méthodes actives** par la formation continue et les perfectionne à travers la supervision qu'il reçoit.

L'attitude que l'enseignant doit avoir pour mettre en œuvre l'éducation à la santé et au bien-être en utilisant la pédagogie active

En pédagogie active, les apprenants participent à la leçon en apportant des contributions (ex. questions, réflexions, exposés, dessins, représentations théâtrales, improvisations, etc.) qui peuvent bousculer, surprendre, voire heurter l'enseignant.

Pour se sentir à l'aise face à ces réactions et y répondre de manière adéquate, il doit avoir développé un savoir-être qui comprend les points suivants :

- a. **L'enseignant a identifié ses propres normes et valeurs** dans le domaine de l'éducation à la santé et au bien-être.
- b. **L'enseignant est à l'aise dans les domaines de l'intimité, sur les questions de santé physique comme mentale**, ce qui signifie qu'il est capable de travailler autour de ces thèmes dans un cadre scolaire sans éprouver de l'inconfort. En outre, il a une vision positive (non stigmatisante, bienveillante) sur les questions de santé mentale, d'intimité, d'usage de substances psychoactives.
- c. **L'enseignant croit aux capacités d'apprentissage** et d'auto-détermination des apprenants.
- d. **L'enseignant reconnaît et sait gérer les interactions et les résonances** en lien avec son histoire personnelle. Il dissocie sa vie privée de sa vie professionnelle.
- e. **L'enseignant est exemplaire en ce qui concerne les relations qu'il entretient avec ses apprenants.** Il ne doit pas profiter de son statut d'autorité ou de son pouvoir d'attraction sur les apprenants. Tout en étant à l'écoute et disponible, il doit absolument rester dans son rôle d'adulte et respecter une distance tant physique qu'émotionnelle avec ses apprenants et dans ses échanges avec eux.
- f. **L'enseignant est conscient de ses émotions.**
- g. **L'enseignant fait preuve d'ouverture d'esprit**, sait relativiser les propos et se conduit de manière à respecter les différences, dans une attitude de non-jugement.
- h. **L'enseignant a une attitude empathique.**
- i. **L'enseignant est capable d'auto-évaluation** et sait se remettre en question.
- j. **L'enseignant participe à un processus de supervision/d'intervision avec ses collègues** qui font également de l'éducation à la santé et au bien-être dans le cadre scolaire.



LE RÔLE DES INSPECTEURS, DES CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES ET DES DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENT DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNANTS

Dans le cadre de l'éducation à la santé et au bien-être, les inspecteurs, conseillers pédagogiques et directeurs d'établissement jouent un rôle crucial pour accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de pratiques pédagogiques adaptées. Ce changement implique non seulement d'accompagner l'évolution des méthodes d'enseignement pour un passage à une pédagogie active mais aussi d'accompagner les enseignants dans la transformation de la gestion de classe à travers la discipline positive. **Confrontés à des sujets délicats touchant à l'intimité, à la santé mentale et aux relations interpersonnelles, les enseignants peuvent hésiter à s'engager dans cette transformation, par crainte de perdre le contrôle ou de ne pas savoir comment encadrer ces discussions de manière constructive.**

Les inspecteurs peuvent soutenir cette transition en fournissant un cadre structuré qui définit les objectifs de l'éducation à la santé et au bien-être et en assurant un suivi professionnel pour que chaque enseignant progresse dans ses pratiques pédagogiques et dans la mise en place d'une discipline de classe permettant la création d'un espace sain, sûr, bienveillant et respectueux.

Les conseillers pédagogiques, quant à eux, jouent un rôle d'accompagnateurs : ils aident les enseignants à intégrer des méthodes actives et participatives et les stratégies de discipline positive à leurs pratiques de classe et ainsi adapter leur posture en classe pour devenir des facilitateurs et médiateurs. Ce soutien de proximité permet aux enseignants de se sentir mieux préparés à gérer les interactions sensibles et à prévenir les conflits, en s'appuyant sur des principes d'écoute active et d'encouragement plutôt que sur la sanction.

Les directeurs d'école jouent un rôle essentiel dans la création d'un climat propice à l'intégration de l'éducation à la santé et au bien-être. Ils accompagnent les enseignants dans leur formation et les encouragent à explorer des approches actives ainsi que des méthodes de discipline positive, le tout dans un cadre sécurisé. Leur mission consiste à garantir que chaque enseignant bénéficie d'un soutien adapté pour ajuster ses pratiques et aborder avec justesse les thématiques de santé, parfois sensibles, en classe.

En instaurant une culture de discipline positive à l'échelle de l'établissement, ils favorisent un environnement de confiance pour l'ensemble de l'équipe éducative. De plus, ils facilitent la mise en place de projets collaboratifs impliquant les familles et les partenaires de santé, assurant ainsi une continuité entre l'école et la communauté.

Grâce à cette approche, les directeurs contribuent non seulement à la professionnalisation des enseignants dans le domaine de la santé et du bien-être, mais aussi à l'émergence d'une culture scolaire ouverte. Dans cet environnement, les apprenants se sentent libres d'explorer et de comprendre des enjeux fondamentaux, guidés par des enseignants bien formés et soutenus.

Voir : *Guide pratique pour intégrer l'éducation à la santé et au bien-être à l'école, Contribution à l'initiative "École promotrice de santé" à destination des directeurs d'école, des communautés éducatives et des responsables de la vie et de la santé scolaire en Afrique de l'Ouest et Centrale, UNESCO-BIE, 2025.*



LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN SANTÉ ET EN BIEN-ÊTRE

PARTIE 3

Cette partie définit, en premier lieu, ce que sont les compétences et souligne pourquoi il est essentiel, en éducation à la santé et au bien-être, de travailler ces compétences dans le cadre scolaire, plutôt que de se limiter à la simple transmission de connaissances. Elle propose également des pistes aux enseignants sur la manière dont ils peuvent, en s'appuyant sur une pédagogie active, contribuer au développement des compétences de leurs apprenants.

Les questions principales abordées dans cette section sont les suivantes :

1. Pourquoi est-il important de renforcer les compétences des enfants et des adolescents en matière de santé et de bien-être ?
2. Comment renforcer les compétences des apprenants en santé et en bien-être ?
3. Quels sont les prérequis pour une éducation à la santé et au bien-être qui utilise des méthodes de pédagogie active ?
4. Quelles sont les caractéristiques principales d'une éducation pour le développement des compétences en santé et en bien-être ?
5. Comment évaluer les compétences des apprenants quand on utilise des méthodes de pédagogie active ?



POURQUOI RENFORCER LES COMPÉTENCES DES ENFANTS

ET DES ADOLESCENTS EN SANTÉ ET EN BIEN-ÊTRE

Développer des compétences en santé et bien-être chez les enfants et les adolescents est essentiel pour qu'ils deviennent acteurs de leur propre santé, de leur bien-être et de celui des autres, dès aujourd'hui et pour le long terme. En complément à la famille, l'école joue un rôle clé en leur apprenant à faire des choix responsables et à gérer des situations à risque dans divers domaines, notamment la santé. L'éducation à la santé et au bien-être permet aux jeunes d'acquérir les compétences nécessaires pour prendre soin de leur hygiène, de leur santé physique et mentale, et pour développer des relations sociales saines et inclusives. Elle les prépare également à adopter des comportements responsables envers les autres, par exemple en participant à la prévention des maladies transmissibles ou en protégeant l'environnement. En les outillant ainsi, on favorise leur autonomie et leur capacité à contribuer positivement à une société en meilleure santé.

Les compétences en santé et en bien-être

La construction des compétences en santé et en bien-être repose sur une approche intégrative et évolutive qui place l'apprenant au centre du processus. Plutôt que de se limiter à la mémorisation, l'accent est mis sur l'intégration des connaissances, des habiletés, des attitudes et des valeurs nécessaires pour résoudre des problèmes dans des contextes spécifiques – par exemple, la communication en milieu scolaire diffère de celle entre pairs ou dans une relation amoureuse. Les compétences, loin d'être figées, se développent avec la pratique, notamment à travers des pédagogies actives qui favorisent l'action. L'évaluation dans cette approche par compétences est essentielle pour mesurer l'application des connaissances dans des situations concrètes, et elle exige un cadre sécurisant pour l'apprenant.

Les compétences peuvent être regroupées en quatre grandes catégories :

- Les compétences de base : lire, écrire, compter.

- Les compétences disciplinaires : savoirs spécifiques à chaque matière, comme les mathématiques, les sciences ou la langue.
- Les compétences transversales ou psychosociales : aptitudes physiques, mentales et sociales essentielles à la réussite et au bien-être global, telles que la gestion du stress ou la communication.
- Enfin, les compétences thématiques en santé et bien-être : liées à des domaines spécifiques comme la prévention des maladies, l'hygiène quotidienne, les premiers secours, ou encore la sensibilisation aux dangers des substances nocives.

Les compétences en santé et bien-être doivent être envisagées de manière holistique, en combinant savoirs, savoir-faire et compétences psychosociales pour répondre aux besoins spécifiques de la santé et du bien-être. Par exemple, "prendre soin de soi chaque jour" implique des connaissances disciplinaires (biologie, éducation physique), des savoirs thématiques (prévention des maladies, hygiène) et des compétences psychosociales telles que la conscience de soi et la prise de décision. Ces compétences, définies comme transversales par l'OMS, s'appliquent à la vie quotidienne au-delà du domaine de la santé.

FOCUS SUR : LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

L'OMS définit les compétences psychosociales comme : *"La capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adaptant un comportement approprié et positif, à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement"*. (OMS, 1993)

L'OMS distingue dix compétences psychosociales définies⁴⁴ qui peuvent être classées en trois catégories – émotionnelles, cognitives et sociales⁴⁵ :

44. Arwidson, P. (1997). *Le développement des compétences psychosociales*. In B. Sandrin-Berthon, *Apprendre la santé à l'école* (pp. 73-82). Paris : ESF

45. Dossier thématique, *Compétences psychosociales (CPS)*, Santé publique France, 18 octobre 2022

Compétences émotionnelles**Avoir conscience de soi**

Avoir conscience de soi-même, c'est connaître son propre caractère, ses forces, ses faiblesses, ses désirs et ses aversions. Cela nous aide à reconnaître les situations dans lesquelles nous sommes stressés ou sous pression. C'est indispensable pour établir une communication efficace, des relations interpersonnelles constructives et pour développer notre sens du partage d'opinions avec les autres.

Savoir gérer ses émotions

Pour faire face aux émotions, il faut savoir reconnaître les siennes et celles des autres. Il faut être conscient de leur influence sur les comportements et savoir quelles réactions adopter. Les émotions intenses comme la colère ou la tristesse peuvent avoir des effets négatifs sur notre santé si nous ne réagissons pas de façon appropriée.

Une bonne maîtrise de ces compétences psychosociales alliée aux savoirs, savoir-faire et savoir-être spécifiques à la santé et au bien-être constitue la combinaison gagnante pour amener les apprenants à adopter des comportements protecteurs leur permettant de préserver leur santé et leur intégrité, ainsi que celles d'autres personnes.

Savoir gérer son stress

Faire face à son stress suppose d'en reconnaître les sources et les effets et savoir en contrôler le niveau. Nous pouvons alors agir de façon à réduire les sources de stress, par exemple, en modifiant notre environnement physique ou notre style de vie. Nous pouvons également apprendre à nous relaxer pour éviter que les tensions créées par un stress inévitable ne donnent naissance à des problèmes de santé.

Compétences cognitives**Savoir résoudre les problèmes**

Apprendre à résoudre les problèmes nous aide à faire face à ceux que nous rencontrerons inévitablement tout au long de notre vie. Des problèmes personnels importants, laissés sans solution, peuvent à la longue maintenir un stress mental et entraîner une fatigue physique.

Savoir prendre des décisions

Apprendre à prendre des décisions nous aide à les prendre de façon constructive. Cela peut avoir des conséquences favorables sur la santé, si les décisions sont prises de façon active, en évaluant les différentes options et les effets de chacune d'entre elles.

Avoir une pensée critique

La pensée (ou l'esprit) critique est la capacité à analyser les informations et les expériences de façon objective. Elle peut contribuer à la santé en nous aidant à reconnaître et à évaluer les facteurs qui influencent nos attitudes et nos comportements, comme les médias et les pressions de nos pairs.

Avoir une pensée créative

La pensée créative contribue à la fois à la prise de décisions et à la résolution de problèmes en nous permettant d'explorer les alternatives possibles et les diverses conséquences de nos actions ou de notre refus d'action. Cela nous aide à regarder au-delà de notre propre expérience. [...] La pensée créative peut nous aider à répondre de façon adaptative et avec souplesse aux situations de la vie quotidienne.

Compétences sociales**Avoir de l'empathie pour les autres**

Il s'agit d'imaginer ce que la vie peut être pour une autre personne même dans une situation qui ne nous est pas familière. Cela peut nous aider à accepter les autres qui sont différents de nous et améliorer nos relations sociales, par exemple dans le cas de diversité ethnique. Savoir partager différents points de vue nous aide à encourager un comportement humanitaire envers les gens qui ont besoin d'assistance ou de tolérance : les malades atteints du SIDA, par exemple, ou les gens ayant une maladie mentale et qui peuvent être stigmatisés ou frappés d'ostracisme par les personnes dont ils dépendent.

Savoir communiquer efficacement

La communication efficace signifie que nous soyons capables de nous exprimer à la fois verbalement et non verbalement, de façon appropriée à notre culture et aux situations. Cela peut signifier être capable d'exprimer nos désirs à propos d'une action dans laquelle on nous demande de nous impliquer. Cela peut également signifier être capable de demander des conseils quand cela s'avère nécessaire.

Être habile dans les relations interpersonnelles

Les aptitudes relationnelles nous aident à établir des rapports de façon positive avec les gens que nous côtoyons. Cela signifie être capable de lier et de conserver des relations amicales, ce qui peut être d'une grande importance pour notre bien-être mental et social. Cela signifie également garder de bonnes relations avec les membres de notre famille, source importante de soutien social. Il s'agit aussi de savoir interrompre des relations de manière constructive.



COMMENT RENFORCER LES COMPÉTENCES DES ENFANTS

ET DES ADOLESCENTS EN SANTÉ ET EN BIEN-ÊTRE

Pour contribuer au développement des compétences chez les apprenants, l'enseignant utilise, en classe, une pédagogie qui les place au centre des apprentissages en les mobilisant activement dans des activités aptes à développer leur capacité à s'informer, communiquer, réfléchir, analyser, critiquer, opérer des choix et se positionner.

Cette pédagogie, qualifiée de "pédagogie active", s'appuie sur l'utilisation "des méthodes pédagogiques participatives qui favorisent la participation active des apprenants et les aident à intérioriser et intégrer l'information" (UNESCO, 2010, p. 26). Cette approche a l'avantage de mettre en situation les apprenants dans des contextes proches de la vie réelle, de sorte qu'ils puissent se projeter et exercer leurs savoirs, leurs savoir-faire et leurs savoir-être.

La pédagogie active est complémentaire et compatible avec toutes les approches pédagogiques existantes car elle associe acquisition de connaissances et renforcement de compétences. Seule la combinaison des deux assure le passage de la théorie à la pratique, c'est-à-dire d'un message de prévention en santé à un comportement protecteur. Dans le cadre de l'éducation à la santé et au bien-être, la pédagogie active permet de développer des compétences psychosociales essentielles pour l'adoption de comportements protecteurs. Par exemple, le travail de la compétence psychosociale "savoir communiquer efficacement" permet aux apprenants d'être mieux outillés

dans le futur pour dire non à une relation sexuelle qu'ils ne souhaitent pas ou négocier l'usage du préservatif avec leur partenaire, pour porter assistance à un ou une camarade victime de violences de la part d'autres apprenants ou exprimer un mal-être auprès d'un adulte de confiance. En effet, il est indispensable que les apprenants aient conscience des risques qu'ils encourent – dans le contexte de relations intimes notamment – ou qu'ils sachent reconnaître une situation dans laquelle il est nécessaire de demander ou d'apporter de l'aide. Mais ceci ne suffit pas : encore faut-il qu'ils soient dotés de compétences de communication pour exprimer un refus ou un besoin. En résumé, apprendre à "communiquer efficacement" aide les apprenants à exprimer leurs désirs, poser des limites ou demander de l'aide dans des situations difficiles, comme dans les relations intimes ou en cas de violence scolaire.

Il faut enfin préciser qu'une compétence ne se développe pas pour elle-même mais dans le but d'apprendre à utiliser à bon escient des connaissances spécifiques importantes pour l'adoption de comportements sains ou protecteurs. Dans le cadre de l'éducation à la santé et au bien-être, on travaille une compétence psychosociale en lien avec des thèmes spécifiques, identifiés comme prioritaires par un pays et par la communauté internationale, pour développer des comportements protecteurs pour soi-même et son entourage, ainsi que pour vivre en harmonie avec les autres.



QUELS SONT LES PRÉREQUIS POUR UNE ÉDUCATION À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE UTILISANT LES MÉTHODES DE PÉDAGOGIE ACTIVE ?

Un enseignement qui intègre une éducation à la santé et au bien-être à travers la pédagogie active nécessite les prérequis suivants :

Des enseignants formés

Le système éducatif joue un rôle clé dans la formation et la supervision des enseignants. Il doit prévoir des

formations initiales et continues pour renforcer leurs compétences en pédagogie active, en mise en œuvre d'une discipline de classe positive et en application des programmes d'éducation à la santé et au bien-être. Ces formations doivent donner la possibilité aux enseignants de bénéficier d'un espace de discussion pour s'exprimer sur les sujets liés à la santé et au bien-être et prendre

conscience de leurs propres valeurs et idées reçues afin d'être en mesure de les dépasser.

Les enseignants doivent aussi pouvoir bénéficier, au sein de leur établissement, d'une supervision leur permettant d'analyser, avec d'autres collègues et à l'aide d'un professionnel (encadreur, inspecteur), des situations pratiques vécues en classe. En effet, la supervision contribue grandement à développer leurs compétences pédagogiques et les prépare à aborder avec assurance et professionnalisme des sujets sensibles liés à la santé et au bien-être.

Une école qui soit un lieu "sûr" pour les apprenants et pour les enseignants

Des conditions favorables sont nécessaires au sein de l'école et de la classe pour que les apprenants se sentent en confiance et puissent travailler sereinement et de manière interactive sur les thèmes liés à la santé et au bien-être. Avant toute chose, l'école doit pratiquer une tolérance zéro face à toute forme de violence exercée par des adultes intervenant dans l'espace scolaire à l'encontre des enfants et adolescents, et en particulier en ce qui concerne toute forme de relation sexuelle. Tout abus de statut d'autorité par un adulte intervenant dans l'espace scolaire doit entraîner des mesures disciplinaires immédiates à son encontre.

Ensuite, l'école doit être un lieu "sûr" où les apprenants peuvent s'exprimer sans crainte d'être humiliés, rejetés ou maltraités. A cette fin, elle doit intégrer dans son règlement ou sa charte des principes relatifs au respect de la liberté d'expression et à la lutte contre toute forme de discrimination (de sexe, de genre, sociale, culturelle, etc.). Les enseignants peuvent s'y référer afin d'instaurer un climat scolaire rassurant où les apprenants sont en sécurité et à l'aise pour tester des mises en situation de la vie courante et s'exprimer. Enfin, l'école peut jouer un rôle actif en développant "des politiques destinées à éliminer l'homophobie et la discrimination sexiste [...], articulées de façon cohérente avec le programme scolaire" (Kirby, 2009 cité dans UNESCO, 2010, p. 13). L'ensemble de ces actions initiées au niveau de l'école permet d'instaurer des conditions cadre indispensables au développement d'un enseignement participatif autour de la santé et du bien-être. (Voir : *Guide pratique pour intégrer l'éducation à la santé et au bien-être à l'école, Contribution à l'initiative "École promotrice de santé" à destination des directeurs*

d'école, des communautés éducatives et des responsables de la vie et de la santé scolaire en Afrique de l'Ouest et Centrale, UNESCO-BIE, 2025.)

Un espace-temps suffisant à disposition des enseignants

L'enseignant doit disposer d'un temps suffisant pour :

- Planifier son enseignement (ex. lire la fiche pédagogique, préparer le matériel, demander conseil à un collègue, etc.) ;
- Animer la leçon en allouant le temps nécessaire à la réalisation des activités par les apprenants et à la synthèse qu'il fera de ces activités ;
- Prolonger la leçon sur une autre plage horaire (le jour même ou ultérieurement), si l'enseignement nécessite un complément de formation (ex. un thème devant être approfondi selon le besoin des apprenants, une leçon qui n'a pas pu être complètement terminée, etc.) ;
- Évaluer les acquis des apprenants à travers des activités permettant de déterminer leur compréhension des messages et pour tester leurs compétences.

Pour atteindre ces objectifs, l'enseignant doit répartir son enseignement à l'éducation à la santé et au bien-être tout au long de l'année scolaire, ce qui donnera aux apprenants le temps de s'approprier les messages clés et de renforcer leurs compétences au fur et à mesure des leçons proposées.

Un espace de travail adapté

Les apprenants doivent pouvoir travailler seuls ou en petits groupes afin d'être tous en situation d'action. Il est donc nécessaire pour le travail en groupe, de prévoir suffisamment d'espace. La configuration de la salle de classe est donc importante à penser, car elle doit donner la possibilité aux apprenants de se mouvoir et de travailler ensemble. Avec le soutien de l'établissement, l'enseignant devrait aussi pouvoir envisager de donner des leçons à l'extérieur de la classe (ex. dans une salle de sport, dans la cour, etc.).

Un soutien pour l'animation de groupe

Pour garantir une approche pédagogique efficace, l'approche active nécessite l'implication des apprenants mais, également, celle de l'enseignant qui doit les guider dans leur travail et répondre à leurs questions. Dans les classes à effectifs élevés, l'école devrait permettre à l'enseignant de faire appel à d'autres animateurs (ex. des

apprenants plus âgés, d'autres enseignants, des personnes actives dans la communauté, des représentants de la société civile, etc.) pour assurer un accompagnement

de l'ensemble des apprenants, notamment lors de leurs travaux de groupe.



QUELLES SONT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

D'UNE ÉDUCATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

SANTÉ ET EN BIEN-ÊTRE ?

Un enseignement qui intègre une éducation à la santé et au bien-être à travers la pédagogie active repose sur des caractéristiques précises :

Utiliser des méthodes actives pour le développement des compétences

Une leçon a pour objectif l'acquisition d'un message et de comportements qui favorisent la santé et le bien-être, en mobilisant une ou plusieurs compétences psychosociales. Elle ne se limite donc pas à diffuser des connaissances ou des savoirs liés à l'éducation à la santé et au bien-être. Grâce à l'utilisation d'une pédagogie active, la leçon cherche aussi à renforcer les compétences psychosociales des apprenants. C'est pourquoi, les méthodes employées par l'enseignant doivent être actives et participatives, plaçant les apprenants en situation d'action à travers des activités concrètes (ex. créer, rechercher, discuter, débattre, confronter des points de vue, jouer des rôles, etc.), tout en mobilisant les connaissances acquises sur la santé et le bien-être. Les méthodes actives sont décrites dans la [partie 4 de ce guide \(p. 45\)](#) et utilisées dans les différentes fiches.

Instaurer un climat scolaire serein dans la classe grâce à la discipline positive et fixer des règles avec les apprenants

Pour que les apprenants puissent participer activement et en toute liberté aux leçons d'éducation à la santé et au bien-être, il est essentiel de créer un environnement protecteur et bienveillant. Cela passe par l'instauration d'un climat scolaire serein, fondé sur les principes de la discipline positive, qui favorise la confiance, le respect mutuel et l'engagement des apprenants. Une discipline positive encourage des interactions respectueuses, valorise les contributions de chacun et exclut toute forme de violence, qu'elle soit verbale ou psychologique.

À l'échelle de la classe, l'enseignant peut coconstruire avec les apprenants un ensemble de règles de base à respecter, ce qui les implique activement dans la gestion de leur environnement d'apprentissage. Ces règles, définies dès le début des leçons consacrées à la santé et au bien-être, peuvent inclure : "s'abstenir de commentaires ridicules et humiliants, ne pas poser de questions personnelles, respecter le droit de ne pas répondre à des questions, reconnaître que toutes les questions sont légitimes, ne pas interrompre, respecter les opinions des autres et garantir la confidentialité" (UNESCO, 2010, p.13). En intégrant ces principes dans une approche de discipline positive, l'enseignant crée un cadre où les apprenants se sentent en sécurité pour s'exprimer, réfléchir et développer leurs compétences en santé et bien-être.

Mettre à contribution les apprenants et prendre en compte leurs besoins

Une leçon utilisant une pédagogie active exige des apprenants d'être non pas de simples récepteurs, mais de véritables acteurs. Ils sont invités à participer aux exercices proposés et à se montrer actifs en mobilisant leurs connaissances, leurs différentes capacités d'apprentissage et leurs compétences psychosociales. Ils écoutent, s'écoutent, coconstruisent des savoirs et des compétences, s'impliquent pour enrichir la réflexion et construire des contenus.

Pour ce faire, ils bénéficient d'une certaine autonomie dans leurs activités et d'un espace d'échange non seulement avec l'enseignant mais aussi avec leurs pairs, un espace où ils peuvent faire part de leurs perceptions, impressions et représentations qui devront être respectées par chacun. Cette démarche interactive offre donc aux apprenants un espace suffisant pour exprimer leurs visions des choses et réaliser par la même occasion qu'il n'existe pas une seule réalité, mais bel et bien un ensemble de

réalités construites. Ce mode de fonctionnement permet également aux apprenants d'exprimer leurs besoins selon les règles définies par l'enseignant qui les prend en compte pour adapter sa leçon (par exemple en modifiant un outil pédagogique ou en approfondissant un thème, etc.).

Accompagner le processus de développement des compétences à travers l'évaluation

La pédagogie active propose de créer des situations

d'apprentissage où l'évaluation devient partie intégrante de leur gestion par l'enseignant. Dans cette forme d'évaluation l'enseignant communique des informations que l'apprenant utilise pour réguler ses apprentissages. Ce dernier ajuste ce qu'il a compris, ce qu'il a appris et ce qu'il ressent sur la base des remarques, commentaires, analyses et récapitulations que l'enseignant fait au cours de la leçon. Le point suivant décrit les méthodes d'évaluation à utiliser dans la pédagogie active.



COMMENT ÉVALUER LES COMPÉTENCES QUAND ON UTILISE DES MÉTHODES DE PÉDAGOGIE ACTIVE ?

L'évaluation des apprentissages dans un cadre de pédagogie active va au-delà du simple contrôle des connaissances pour intégrer une dimension formative et participative. Son objectif est d'accompagner les apprenants dans le développement de leurs compétences en santé et bien-être en les engageant dans des situations concrètes favorisant l'apprentissage par l'expérience.

1. Observation et feedback intégré : Les activités pédagogiques actives, telles que les jeux de rôle ou les démonstrations pratiques, offrent à l'enseignant l'opportunité d'évaluer les compétences des apprenants en temps réel. L'observation attentive de leurs interactions, réflexions et propositions donne des indications sur leur progression. Les retours (feedback) fournis directement après les exercices permettent aux apprenants d'identifier leurs forces et leurs axes d'amélioration, favorisant ainsi une progression continue. Par exemple :

- **Un jeu de rôle sur la négociation de comportements sécuritaires** permet aux pairs et à l'enseignant d'évaluer les compétences de communication et d'argumentation d'un apprenant. Une démonstration pratique sur la manipulation sécuritaire d'objets dangereux est suivie de conseils précis pour optimiser les gestes.

2. Feedback varié et ciblé : Le feedback peut être donné par l'enseignant ou les pairs, dans une optique d'évaluation formative et collaborative. Pour être efficace, il doit être :

- **Opportun :** donné au moment où l'apprenant peut l'utiliser directement.
- **Précis :** porter sur des actions concrètes observées.

- **Orienté vers l'avenir :** inclure des pistes claires d'amélioration.

3. Auto-évaluation et régulation : L'auto-évaluation joue un rôle clé en favorisant l'autorégulation des apprentissages. Elle permet à l'apprenant de prendre du recul sur ses progrès et d'ajuster ses efforts en conséquence. Par exemple, les apprenants peuvent rédiger une réflexion personnelle ou conseiller un ami dans une situation fictive pour mobiliser des compétences telles que la pensée critique ou l'empathie

4. Types d'évaluation adaptés : L'évaluation dans ce contexte est à la fois formative (en cours de séance) et sommative (en fin de séance). Les activités évaluatives sont graduées en complexité :

- **Restituer et reformuler :** quiz, phrases à trous, récapitulation.
- **Synthétiser et discuter :** cascade de conséquences, correction collaborative.
- **Analyser et appliquer :** mises en situation, jeux de rôle.
- **Créer :** productions écrites ou orales illustrant une application personnelle des apprentissages.

En pédagogie active, l'évaluation devient un outil de progression et d'apprentissage. En mobilisant feedback, auto-évaluation et exercices variés, elle contribue au développement des compétences psychosociales essentielles, tout en engageant activement les apprenants dans leur parcours éducatif. Ces pratiques favorisent non seulement l'acquisition de savoirs, mais aussi leur mobilisation dans des contextes réels.



LES MÉTHODES DE PÉDAGOGIES ACTIVES

PARTIE 4

Dans une leçon organisée de manière participative, l'enseignant peut faire appel à nombre de méthodes actives. Quatorze méthodes, décrites dans cette partie, ont été retenues pour être utilisées dans les fiches pédagogiques de ce guide.

Le choix d'une méthode devrait s'effectuer selon les critères suivants :

- La maîtrise de la méthode par l'enseignant
- La compétence psychosociale que l'enseignant souhaite faire exercer aux apprenants
- Les objectifs d'apprentissage visés
- L'effectif de la classe et l'âge des apprenants

La plupart de ces méthodes demandent à être testées plusieurs fois avant de pouvoir être utilisées avec aisance par l'enseignant. La formation continue devrait donc intégrer l'exercice de ces méthodes pour que l'enseignant puisse les employer lors de ses leçons avec assurance.

Afin de faciliter à l'enseignant le choix d'une méthode, celles-ci sont décrites selon la structure suivante :

- Les compétences psychosociales que la méthode tend principalement à renforcer
- La description de la méthode
- Les modalités d'application de la méthode
- La référence à la fiche pédagogique qui emploie cette méthode
- La source utilisée



BLASON

Compétences psychosociales visées

- Avoir une pensée créative.
- Avoir une pensée critique.
- Savoir communiquer efficacement.

Description de la méthode

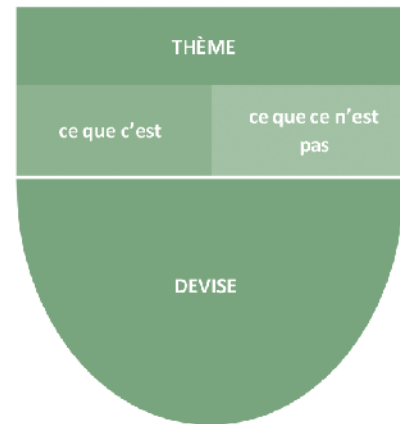
L'enseignant répartit la classe en groupes (de six apprenants maximum) et leur donne une grande feuille de papier (ex. feuille A3) préparée selon le modèle ci-contre.

A partir d'un thème ou d'un mot, les apprenants sont invités à remplir en groupe les quatre cases du blason, selon les indications qui s'y trouvent. L'enseignant adapte ces indications en fonction de l'objectif d'apprentissage de l'activité.

L'enseignant accompagne les apprenants en groupe pour les guider dans l'exercice, répondre à leurs éventuelles questions et les encourager à faire montre de créativité, notamment pour inventer une devise.

A la fin, il demande au rapporteur de chaque groupe de présenter son blason. L'enseignant interagit avec les apprenants pour mettre en évidence les différences et similitudes qui existent entre les propositions des groupes et les invite à les expliquer.

Après la présentation des blasons par les apprenants, l'enseignant analyse avec eux les différentes propositions et fait des liens avec l'objectif d'apprentissage qu'il s'était fixé pour la leçon.



Intérêt de cette méthode

Cette méthode permet à tous les apprenants de participer activement à une leçon. En petits groupes, ils sont amenés à interagir pour construire ensemble le blason et à exercer ainsi leurs compétences en communication, leur esprit critique et créatif.

Fiche concernée

➤ 12-15 ans, Fiche 9

L'utilisation des moyens de contraception : les grossesses précoces/non désirées

Source :

Adapté de : ministère de la Jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. (2008). L'éducation à la sexualité : Guide d'intervention pour les collèges et les lycées. Paris: CNDP.



BRAINSTORMING (OU REMUE-MÉNINGES)

Compétences psychosociales visées

Avoir une pensée critique.

Description de la méthode

L'enseignant prononce un mot précis (ex. pollution, harcèlement) ou un concept et les apprenants énoncent spontanément, devant toute la classe, des mots qui lui sont, selon eux, associés. L'enseignant note au tableau noir tous les mots proposés par les apprenants. Il peut aussi leur demander de noter leurs idées de mots sur des post-it (un mot par post-it) qu'ils colleront ensuite sur le mur.

Cette manière de procéder permet aux apprenants de s'exprimer par écrit sans crainte du jugement de valeur et de la pression du groupe.

Lorsque l'ensemble des mots apparaît sur le mur ou le tableau noir, l'enseignant analyse globalement le résultat en mettant l'accent sur la diversité des réponses. Les conceptions différentes de chacun font prendre conscience aux apprenants des multiples représentations associées à un même mot, et cette prise de conscience est importante. L'enseignant peut également procéder

à une analyse plus participative avec les apprenants en leur demandant de construire des familles de mots pour ensuite mettre en évidence, avec eux, des champs lexicaux s’y rattachant (ex. pour le mot “VIH “: la famille pourrait être “médical” et regrouper les mots “traitements”, “médicament” ; la famille pourrait aussi être “émotions-sentiments” et faire penser aux mots “peur”, “souffrance”, et/ou évoquer le concept de “société” et convoquer alors les mots “discrimination”, “honte”, etc.).

Dans les fiches enseignantes, le brainstorming prend des formes variées. Il est notamment utilisé pour faire le point sur les pensées et réflexions des apprenants sur un sujet en tout début d’une leçon. L’enseignant pose une question ouverte aux apprenants puis recueille leurs retours. Cela lui permettra d’adapter la suite de la leçon en identifiant les éventuels concepts à clarifier ou idées préconçues à déconstruire. Le brainstorming peut également être utilisé lors d’un travail de groupe ou en plénière pour faire le point sur tous les aspects et toutes

les solutions possibles à un problème. Il s’agira ensuite de faire la synthèse des résultats de ce brainstorming pour dégager des tendances ou des axes d’action.

Intérêt de cette méthode

Cette méthode repose sur l’association d’idées et permet de faire émerger les représentations des apprenants. L’enseignant doit donc mettre l’accent sur l’analyse des réponses données par les apprenants qui sont alors amenés à constater la pluralité des représentations et à prendre conscience des diverses dimensions soulevées, développant ainsi leur esprit critique.

Fiches concernées

➤ Presque toutes

Source :

Adapté de : *ministère de la Jeunesse, de l’éducation nationale et de la recherche. (2008). L’éducation à la sexualité: Guide d’intervention pour les collèges et les lycées. Paris: CNDP.*



CASCADE OU TABLEAU DES CONSÉQUENCES / DU FUTUR

Compétences psychosociales visées

- Avoir une pensée critique.
- Savoir communiquer efficacement

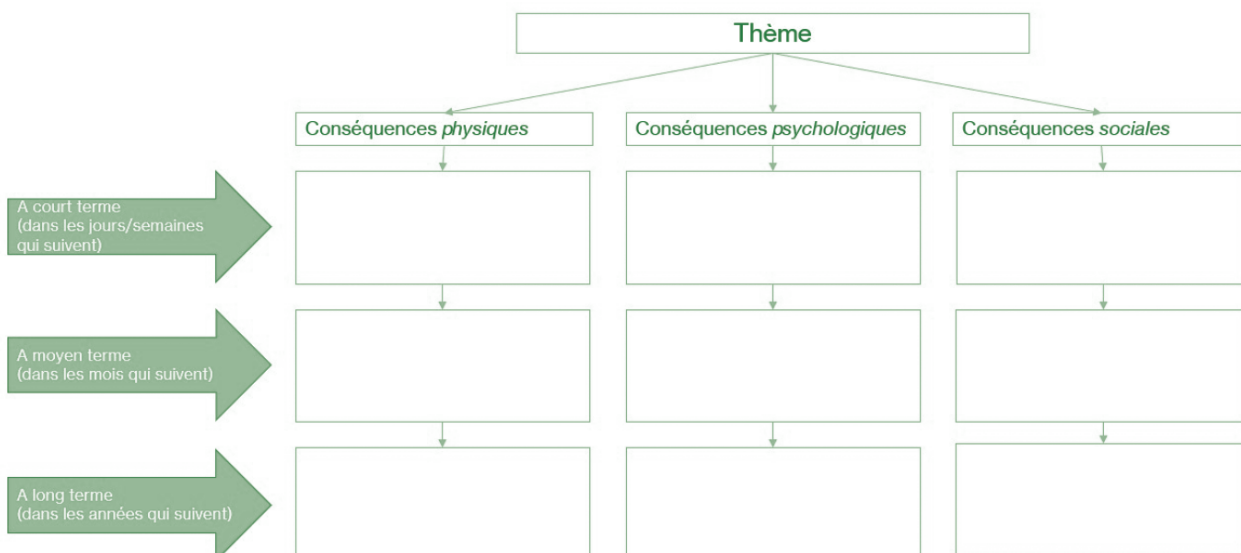
Description de la méthode

Cette activité peut être utilisée comme activité de synthèse en fin de leçon. Elle s’adapte plus particulièrement à l’étude d’un phénomène qui affecte un individu (comme les mutilations génitales, le harcèlement, etc.)

L’enseignant reproduit le schéma suivant au tableau.

A partir du thème choisi, les apprenants sont invités à remplir collectivement, ou en groupes, les différents niveaux de conséquences à partir des informations qu’ils auront découvertes au cours de la séance. L’enseignant adapte ces indications en fonction de l’objectif d’apprentissage de l’activité.

L’enseignant accompagne les apprenants pour compléter l’exercice.



Si les apprenants ont travaillé en groupe, l'enseignant invite chaque rapporteur à présenter le travail de son groupe. Les apprenants peuvent discuter des propositions faites ou les compléter. L'enseignant interagit avec les apprenants pour aller jusqu'au bout de leur réflexion, afin qu'ils envisagent l'ensemble des conséquences que peut avoir le sujet choisi.

Une fois le tableau rempli, l'enseignant peut demander aux apprenants de partager leurs impressions et commentaires.

Intérêt de cette méthode

Cette méthode permet à tous les apprenants de participer activement à une leçon. En petits groupes ou collectivement, ils sont amenés à interagir pour compléter ensemble ce tableau et à exercer ainsi leurs compétences en communication, leur esprit critique et d'analyse.

Fiches concernées

➤ 12-15 ans, Fiche 8B

Recul de l'âge des premières relations intimes

➤ 12-15 ans, Fiche 20

➤ 15-18 ans, Fiche 14

Mutilations génitales féminines

Source :

D'après une activité proposée par M. Bah Sidy SOGODOGO - Coordonnateur national de la discipline EDHC, Direction de la pédagogie et de la formation continue (DPFC), ministère de l'Éducation nationale et de l'alphabétisation (MENA), Côte d'Ivoire



DÉBAT CONTRADICTOIRE, GROUPE-DÉBAT

Compétences psychosociales visées

- Avoir une pensée créative.
- Avoir une pensée critique.
- Savoir communiquer efficacement.

Description de la méthode

Le groupe débat ne peut se faire qu'avec un nombre limité d'apprenants pour que l'activité se déroule dans de bonnes conditions et que tous soient mis à contribution (maximum trente apprenants). Il est particulièrement adapté aux apprenants de 15 ans et plus.

L'enseignant énonce un thème sensible et une proposition de débat (ex. l'abstinence est un moyen de protection pour les jeunes). Il désigne un modérateur, un secrétaire, un maître du temps, un groupe-public, un groupe "pour" et un groupe "contre".

Pendant dix minutes, le groupe "pour" recueille tous les éléments favorables à cette proposition et le groupe "contre" tous les éléments défavorables, éventuellement avec l'aide de l'enseignant. Les apprenants qui jouent les rôles de modérateur, secrétaire, maître du temps et groupe-public travaillent ensemble sur les arguments "pour" et "contre" et réfléchissent, avec le soutien de l'enseignant, au rôle qu'ils vont devoir tenir durant la discussion.

L'enseignant invite les groupes "pour" et "contre" à présenter leurs arguments sous forme de débat. Le modérateur gère la parole des apprenants, le secrétaire note les arguments énoncés, le maître du temps garantit un temps d'intervention équitable pour l'un et l'autre groupe. Le groupe-public prend des notes sur le déroulement des échanges. Après dix minutes de débat, le maître du temps arrête les deux groupes. Les apprenants du groupe-public résument le débat selon leur point de vue et mettent en évidence les arguments contradictoires avec l'aide de l'enseignant. Celui-ci pourra ensuite développer, avec eux, une réflexion sur les éléments soulevés pour renforcer leur esprit critique.

A la fin du débat, il est important que l'enseignant fasse, avec les apprenants, une analyse critique des arguments énoncés et, éventuellement, une analyse de la façon dont ils ont été présentés (ex. ton de la voix, gestuelle, attitude, etc.).

Intérêt de cette méthode

Cette méthode permet aux apprenants d'apprendre à développer des arguments en groupe, à gérer un débat et à exercer ainsi leur esprit critique. Elle leur donne aussi la possibilité de tester la communication argumentative.

Fiches concernées

➤ 9-12 ans, Fiche 18

➤ 12-15 ans, Fiche 19

➤ 15-18 ans, Fiche 13

L'usage d'internet et des réseaux sociaux

➤ 15-18 ans, Fiche 10

Pratiques de santé traditionnelles

➤ 12-15 ans, Fiche 15

➤ 15-18 ans, Fiche 13

*Clarification des valeurs**Source :**Adapté de : ministère de la Jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. (2008). L'éducation à la sexualité: Guide d'intervention pour les collèges et les lycées. Paris: CNDP.* **ENQUÊTE****Compétences psychosociales visées**

- Avoir de l'empathie.
- Avoir une pensée critique.
- Savoir communiquer efficacement.

Description de la méthode

L'enseignant propose aux apprenants de mener une enquête sur un sujet défini. Les apprenants, seuls ou en groupe, doivent d'abord définir une problématique et formuler des hypothèses. Ils conçoivent ensuite un questionnaire ou un guide d'entretien adapté au contexte de leur recherche.

Les apprenants réalisent ensuite leur enquête en recueillant des données auprès de différentes sources : apprenants, enseignants, parents, membres de la communauté, professionnels, etc. Ils peuvent aussi exploiter des sources documentaires (articles, rapports, études) pour compléter leur analyse.

Une fois les informations collectées, les apprenants les trient, les analysent et en tirent des conclusions. Enfin, ils présentent leurs résultats sous forme d'un rapport écrit ou d'une présentation orale, en mettant en avant les points clés et les enseignements tirés. Un temps est prévu pour les questions et les retours des autres apprenants et de l'enseignant.

Intérêt de cette méthode

L'enquête est une approche qui favorise la curiosité et l'implication active des apprenants dans leur apprentissage. En allant chercher des informations sur le terrain, ils développent leur capacité à écouter, interroger et comprendre différents points de vue, renforçant ainsi leur empathie et leur communication interpersonnelle.

L'analyse des données recueillies mobilise leur esprit critique et leur capacité de synthèse, leur permettant d'exercer un raisonnement logique et structuré. De plus, concevoir des questions et interpréter des résultats stimule leur pensée créative.

Lorsqu'ils présentent leurs conclusions, les apprenants s'exercent à une communication efficace et apprennent à gérer leur stress face à un auditoire. Les échanges et feedbacks permettent d'améliorer la qualité de leur travail et de renforcer leur capacité à défendre un raisonnement argumenté. L'enseignant doit veiller à créer un cadre bienveillant et constructif afin que chaque apprenant puisse progresser et tirer pleinement profit de l'expérience.

Fiche concernée

➤ 12-15 ans, Fiche 6A

Le VIH / sida **ÉTUDE DE CAS****Compétences psychosociales visées**

- Avoir de l'empathie.
- Avoir une pensée critique.
- Avoir une pensée créative.
- Savoir communiquer efficacement.

Description de la méthode

L'enseignant propose aux apprenants une situation réelle ou fictive qui pose un problème à résoudre. Les apprenants, seuls ou en groupe, doivent analyser cette situation en identifiant les faits, les enjeux et les différents points de vue des acteurs impliqués. Ils doivent ensuite

proposer des solutions possibles en argumentant leurs choix. Pour ce faire, les apprenants peuvent collecter des informations à l'école (ex. recherches en bibliothèque, discussions avec des enseignants ou camarades) ou en dehors (ex. consultations d'articles, interviews, observations de terrain). Ils synthétisent ensuite leurs résultats et les présentent sous forme orale ou écrite devant la classe.

Un temps est prévu pour un débat où les autres apprenants et l'enseignant posent des questions et formulent des retours constructifs. Cette interaction permet d'affiner l'analyse et d'améliorer la formulation des propositions.

Intérêt de cette méthode :

L'étude de cas est une approche qui favorise l'apprentissage actif en confrontant les apprenants à des situations concrètes. En recherchant des informations et en analysant une problématique, ils développent leur esprit critique et leur créativité en cherchant des solutions adaptées et argumentées.

Cette méthode implique également une communication efficace : les apprenants doivent structurer leur discours, présenter clairement leurs idées et répondre aux questions posées. Cela les aide à gérer leurs émotions et leur stress, notamment lorsqu'ils doivent défendre leur point de vue devant leurs pairs.

Enfin, les échanges et feedbacks permettent aux apprenants d'améliorer leurs compétences analytiques et leur capacité à prendre en compte divers points de vue, tout en bénéficiant d'un cadre bienveillant favorisant leur progression. L'enseignant joue ici un rôle clé en garantissant un climat d'apprentissage respectueux et constructif.

Fiche concernée

➤ 12-15 ans, Fiche 6a

Le VIH / sida



EXPOSÉ

Compétences psychosociales visées

- Avoir de l'empathie pour les autres.
- Avoir une pensée créative.
- Avoir une pensée critique.
- Savoir communiquer efficacement.
- Savoir gérer ses émotions.
- Savoir gérer son stress.

Description de la méthode

L'enseignant demande aux apprenants de préparer un exposé qu'ils présenteront devant la classe. Pour le faire, les apprenants peuvent travailler seuls ou en groupe sur un sujet, selon la consigne donnée par l'enseignant. Les apprenants vont chercher de l'information dans le cadre de l'école (ex. bibliothèque, interview d'enseignants ou d'apprenants, etc.) ou en dehors (ex. Internet, interview, presse, acteurs de la communauté, etc.) pour élaborer leur exposé. Ils passent ensuite à tour de rôle devant la classe pour présenter leur travail. Il est important que l'apprenant présentant l'exposé puisse s'auto-évaluer et recevoir un feedback de ses camarades et de l'enseignant. Les évaluations doivent toutes respecter des règles et avoir notamment un caractère constructif apte à aider

l'apprenant concerné à s'améliorer et à l'encourager pour ses futures prestations.

Intérêt de cette méthode

Cette méthode permet aux apprenants d'éveiller leur curiosité et de construire un matériel d'apprentissage. L'esprit critique et créatif y est donc exercé. Dans le cadre de cette activité, l'enseignant invite les apprenants à faire de la recherche documentaire (ex. recherche d'articles de journaux, de livres, de sites Internet, etc.) et/ou à interroger d'autres personnes pour recueillir de l'information, ce qui les met en situation de communication active, voire leur permet d'exercer leur sens de l'empathie. La compétence de communication est donc mise ici en pratique. Lorsqu'ils présentent leur exposé, les apprenants apprennent aussi à communiquer devant un groupe et par là même, à gérer leur stress et leurs émotions tout en s'exerçant à la maîtrise d'une communication orale efficace. Enfin, les feedbacks de l'enseignant et des autres apprenants, permettent aux exposants de bénéficier de commentaires et de suggestions à prendre en compte dans leurs prochains travaux pour renforcer les compétences psychosociales concernées et atteindre l'objectif d'apprentissage défini.

L'enseignant doit être, dans cette démarche, le garant d'une approche constructive.

Fiches concernées

➤ 5-8 ans, Fiche 9

Prévention des accidents de la vie courante

➤ 9-12 ans, Fiche 16

➤ 12-15 ans, Fiche 18

Le VIH milieu scolaire

➤ 15-18 ans, Fiche 8

La prévention de l'usage de substances psychoactives

➤ 15-18 ans, Fiche 10

Pratiques de santé traditionnelles



INTERACTIONS ENSEIGNANT-APPRENANTS

ET APPRENANTS-APPRENANTS

Compétences psychosociales visées

Toutes.

Description de la méthode

Les interactions, entre enseignant et apprenants d'une part, et entre apprenants d'autre part, consistent en échanges faits de discussions, de séances de questions-réponses et de débats permettant de traiter d'un thème en tenant compte de l'avis de plusieurs personnes. L'enseignant utilise les interactions enseignant-apprenants lorsque, par exemple, il souhaite lancer un débat en posant une question aux apprenants ou encore vérifier que les apprenants ont bien compris le message qu'il veut faire passer. Dans la pédagogie active, l'enseignant est également encouragé à faire naître des interactions entre apprenants. Il leur donne la possibilité de débattre entre eux d'un sujet, de trouver les caractéristiques d'un objet, de proposer des arguments pour défendre une thèse, de coconstruire des informations, etc. Les interactions apprenants-apprenants peuvent durer quelques minutes et, contrairement au travail de groupe, ne nécessitent pas un retour de l'enseignant, puisqu'elles se font sous son pilotage. Chacun, enseignant inclus, participe à enrichir la discussion. Ces interactions offrent principalement l'occasion d'un échange d'opinions entre pairs.

Intérêt de cette méthode

Cette méthode peut être utilisée en combinaison avec toutes les autres méthodes pédagogiques décrites dans ce guide. Elle permet de faire participer un grand nombre d'apprenants à la leçon et donne la possibilité à

tous d'être actifs et engagés dans l'activité proposée. Elle constitue donc une excellente stratégie pour appliquer des méthodes actives à de grands groupes.

Les apprenants peuvent ainsi développer leur capacité à présenter leur point de vue, se faire entendre et écouter les autres. Aptitude à communiquer, habileté dans la communication interpersonnelle, pensée créative et critique : toutes les compétences psychosociales peuvent être travaillées en groupe. L'interaction entre apprenants leur donne la possibilité de s'exercer à la communication entre pairs et de vérifier entre eux s'ils ont la même compréhension du thème traité ou des activités proposées. L'interaction enseignant-apprenants offre, par ailleurs à l'enseignant, l'occasion de tester la compréhension des apprenants et à ceux-ci de se positionner par rapport au discours de l'enseignant.

Fiches concernées

➤ Toutes

Lorsque les leçons sont organisées de manière participative et que l'enseignant fait appel à des méthodes actives, les interactions entre les apprenants ainsi que celles entre apprenants et enseignant sont centrales. Ce sont ces échanges qui permettent à chacun d'exposer son point de vue et de vérifier sa compréhension des thèmes abordés.



INTERVIEW

Compétences psychosociales visées

- Être habile dans les relations interpersonnelles.
- Savoir communiquer efficacement.
- Savoir gérer son stress.

Description de la méthode

L'enseignant demande aux apprenants de réaliser des interviews sur un sujet particulier.

L'enseignant pose clairement les règles (ex. temps imparti pour l'exercice, nombre de personnes à interviewer, durée de l'interview, etc.) et contrôle les questions qui seront posées afin de s'assurer qu'elles s'inscrivent dans la thématique de la leçon et qu'elles respectent le cadre fixé (ex. nature non discriminante des questions).

Les apprenants préparent une grille de questions ouvertes ou fermées qu'ils posent à leurs camarades, à des enseignants, à des membres de leur famille ou à des personnes inconnues, en fonction de l'objectif de l'interview. Ils font ensuite une synthèse des réponses reçues.

L'enseignant veille ensuite à s'enquérir auprès des apprenants des difficultés qu'ils ont rencontrées lors des interviews, de la façon dont ils se sont sentis et de ce qu'ils pensent devoir améliorer pour être plus à l'aise la prochaine fois. L'analyse de l'activité par l'enseignant et les apprenants permet à ceux-ci de faire leur autocritique et de progresser.

Intérêt de cette méthode

Cette méthode permet aux apprenants de recueillir une diversité de points de vue et de développer leur esprit critique. Le fait de devoir interroger des personnes les encourage également à exercer leurs compétences en communication et leur apprendre à gérer leur stress. Enfin, pour mener une bonne interview, il est nécessaire de s'identifier à la personne interrogée, ce qui renforce la capacité d'empathie.

Fiche concernée

> 12-15 ans, Fiche 6 A

Le VIH / sida



JEU DE RÔLE

Compétences psychosociales visées

- Avoir conscience de soi.
- Savoir communiquer efficacement.

Description de la méthode

La mise en oeuvre de cette méthode peut se faire selon les étapes suivantes:

1. L'enseignant présente les objectifs d'apprentissage de l'activité et du jeu de rôle aux apprenants. Il explique les règles du jeu : les apprenants vont devoir interpréter des personnages impliqués dans une situation ou une saynète qui sera expliquée par écrit ou oralement par l'enseignant avant le jeu.
2. L'enseignant relate la situation ou donne par écrit une situation à lire aux apprenants.
3. L'enseignant demande aux apprenants de former des petits groupes.
4. L'enseignant donne des porte-noms correspondant aux protagonistes de la situation dans chaque groupe et les apprenants choisissent le rôle qu'ils souhaitent

interpréter. Les apprenants se préparent à leur rôle pendant cinq minutes.

5. L'enseignant indique que le jeu peut débuter. Le jeu se passe soit dans un petit groupe, soit devant toute la classe. Des observateurs (toute la classe ou une partie du groupe) prennent des notes sur la scène jouée et les propos tenus par les personnages.
6. Après cinq ou dix minutes, chaque apprenant ayant incarné un personnage raconte comment il a joué son rôle et comment il s'est senti.
7. Les observateurs expliquent ce qu'ils ont observé (comportement et propos). Il est important de commencer par relever d'abord les points positifs avant d'aborder les points à améliorer. L'enseignant veille à ce que les commentaires soient liés au personnage interprété et non à l'apprenant directement.
8. L'enseignant fait une analyse et une synthèse du jeu en lien avec l'objectif d'apprentissage de la leçon et des compétences psychosociales qu'il souhaite voir se renforcer chez les apprenants.

L'enseignant doit bien poser les règles du jeu, cibler l'objectif poursuivi et définir le moment de la fin du jeu.

A la fin de l'activité, l'enseignant réalise une synthèse et une critique du jeu en donnant la parole aux apprenants afin qu'ils puissent exprimer ce qu'ils ont ressenti, dire comment ils ont vécu cette expérience, s'il leur a été difficile ou facile de jouer le rôle, si ce dernier a été joué de manière convaincante, etc.

Intérêt de cette méthode

Cette méthode a l'avantage de mettre les apprenants dans des situations très proches de la vie quotidienne. Elle stimule leur esprit créatif, leur permet d'exercer leur capacité de communication dans les relations interpersonnelles, de mobiliser leur sens de l'empathie et de gérer leurs émotions. Il faut être enfin conscient du fait que, si le jeu de rôle est une activité efficace, il est aussi une activité à haut risque selon le sujet traité. Tous les apprenants ne disposent en effet pas de la même solidité psychologique. Les saynètes renvoient parfois les "acteurs" à des difficultés personnelles ou les figent aux yeux des autres dans le rôle qu'ils ont endossé. Le porte-nom est là pour justement permettre de bien dissocier les "identités" et limiter les risques d'amalgame.

Fiches concernées

> 5-8 ans, Fiche 9

Prévention des accidents de la vie courante

> 5-8 ans, Fiche 14 A et 14 B

L'inclusion des personnes porteuses de handicap

> 5-8 ans, Fiches 15A, B, C et D

Prévenir et agir contre la violence en milieu scolaire

> 9-12 ans, Fiche 6

La gestion des émotions

> 9-12 ans, Fiche 7

Respecter son corps et le corps de l'autre

> 9-12 ans, Fiche 12 A et 12 B

> 12-15 ans, Fiche 7A, 7 B, 8 A et 8 B

Recul de l'âge des premières relations intimes

> 9-12 ans, Fiche 19

Les violences basées sur le genre

> 12-15 ans, Fiche 10

> 15-18 ans, Fiche 3

Le consentement dans les relations intimes : l'utilisation du préservatif



LECTURE NARRATIVE

Compétence psychosociale visée

Avoir de l'empathie pour les autres.

Description de la méthode :

L'enseignant lit un texte narratif, c'est-à-dire une histoire constituée d'une suite de faits agencés sous forme littéraire.

L'enseignant peut inviter les apprenants à se positionner dans l'histoire en imaginant jouer l'un des personnages (ex. prendre une décision et donner des arguments qui la justifient). L'enseignant peut également interagir avec les apprenants pour savoir s'ils partagent l'avis de leurs camarades et pour quelles raisons.

En fonction du sujet ou du but poursuivi, l'enseignant peut inviter les apprenants à compléter ou modifier l'histoire.

Intérêt de cette méthode :

Cette méthode repose sur la projection des apprenants dans une histoire fictive. Elle permet de développer l'empathie des apprenants pour les personnages de l'histoire.

Fiches concernées

> 5-8 ans, Fiche 4

Santé oculaire

> 5-8 ans, Fiche 5

Santé bucco-dentaire

> 5-8 ans, Fiche 8

> 9-12 ans, Fiche 9

Résistance aux antibiotiques

> 5-8 ans, Fiche 15A

Prévenir et agir contre la violence en milieu scolaire

> 9-12 ans, Fiche 12 A et B

> 12-15 ans, Fiche 7 A, 7 B et 8 A et 8 B

Recul de l'âge des premières relations intimes

> 9-12 ans, Fiche 17 A et 17 B

La discrimination à l'égard des jeunes vivant avec le VIH/sida

> 9-12 ans, Fiche 19

Les violences basées sur le genre

> 9-12 ans, Fiche 21

> 12-15 ans, Fiche 21

Les mariages d'enfants, précoces et forcés



MIME, LA MISE EN SCÈNE, LA MISE EN SITUATION

Compétences psychosociales visées

- Savoir une pensée créative.
- Savoir communiquer efficacement.
- Savoir gérer les émotions.

Description de la méthode

L'enseignant demande aux apprenants (avec éventuellement sa propre participation) de mimer des situations, des comportements ou des attitudes que les apprenants qui observent pourront deviner et ceux qui agissent ressentir. Il peut s'agir de montrer comment utiliser un objet ou développer une compétence psychosociale. L'enseignant invite, par exemple, des apprenants à mettre en scène la manière de dire "non" à une tentative d'abus sexuel. Après la simulation, il demande aux apprenants comment ils se sont sentis, s'ils peuvent éventuellement améliorer leur démonstration ou si d'autres apprenants peuvent proposer une nouvelle simulation.

Après le mime, l'enseignant demande aux apprenants ayant simulé une situation, un comportement ou une attitude comment ils se sont sentis, s'ils ont trouvé l'exercice facile ou difficile (notamment au niveau de la gestion des émotions) et pour quelles raisons. De même, l'enseignant peut demander aux apprenants qui ont observé ce qu'ils ont ressenti et s'ils ont trouvé efficace la communication par le mime.

Intérêt de cette méthode

Cette méthode permet aux apprenants d'apprendre à représenter une situation, un comportement ou une attitude et à l'exprimer en se plaçant dans le cadre de la vie quotidienne. Les apprenants qui observent le mime se sentent davantage impliqués dans l'exercice lorsque ce sont leurs camarades qui miment ou mettent en scène. L'activité fait appel à leur empathie. En outre, elle permet d'exercer la gestion des émotions pour les apprenants qui la pratiquent.

Fiches concernées

> 5-8 ans, Fiche 3

Hygiène quotidienne et santé

> 5-8 ans, Fiche 4

Santé oculaire

> 5-8 ans, Fiche 5

Santé bucco-dentaire

> 5-8 ans, Fiches 6A et B

Respecter son corps et le corps d'autre

> 5-8 ans, Fiche 15A, B, C et D

Prévenir et agir contre la violence en milieu scolaire

> 9-12 ans, Fiche 5

> 12-15 ans, Fiche 3

Image et estime de soi

> 9-12 ans, Fiche 6

La gestion des émotions

> 9-12 ans, Fiche 7

Respecter son corps et le corps de l'autre

> 9-12 ans, Fiche 8

La prévention des maladies infectieuses

> 9-12 ans, Fiche 11

> 12-15 ans, Fiche 5

Vaccins

> 12-15 ans, Fiche 4

> 15-18 ans, Fiche 2

Le consentement dans les relations intimes

> 12-15 ans, Fiche 12A et B

> 15-18 ans, Fiche 5A et B

L'utilisation du préservatif



POST-IT

Compétences psychosociales visées

- Avoir conscience de soi.
- Avoir une pensée critique.

Description de la méthode

L'enseignant donne deux ou trois post-it à chaque apprenant. Il leur demande d'y noter les réponses à une question (ex. Quels sont les avantages et inconvénients du préservatif ?). Les apprenants vont coller les post-it sur le mur selon une logique coconstruite par l'enseignant et les apprenants en amont (ex. dimension sociale, affective, économique, culturelle, politique, etc.). L'enseignant discute ensuite avec les apprenants du résultat : il peut notamment leur demander pour quelles raisons, selon eux, une catégorie est surreprésentée.

Intérêt de cette méthode

Cette méthode permet aux apprenants de prendre conscience de la diversité des opinions mobilisées par

une même proposition. En analysant les réponses des apprenants, l'enseignant devrait les amener à développer leur esprit critique et prendre conscience d'eux-mêmes.

Fiches concernées

> 5-8 ans, Fiche 14A et B

L'inclusion des personnes porteuses de handicap

> 9-12 ans, Fiche 14

> 12-15 ans, Fiche 14

L'environnement global favorable à la santé

> 12-15 ans, Fiche 17

> 15-18 ans, Fiche 12

Les stéréotypes de genre - Les masculinités positives

Source :

Adapté de : ministère de la Jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. (2008). L'éducation à la sexualité: Guide d'intervention pour les collèges et les lycées. Paris: CNDP.



QUESTIONNAIRE VRAI - FAUX

Compétences psychosociales visées

- Avoir conscience de soi.
- Avoir une pensée critique.

Description de la méthode

L'enseignant propose aux apprenants une liste d'affirmations sur un sujet donné (en principe des idées reçues mais aussi des vérités reconnues). Les apprenants, seuls, en groupes ou collectivement, doivent y répondre en indiquant si, selon eux, ces énoncés sont vrais ou faux. Lorsque l'effectif de la classe n'excède pas quarante apprenants, l'enseignant peut demander aux apprenants de rendre compte de leurs réponses en levant la main lorsqu'ils ont répondu "vrai", puis lorsqu'ils ont répondu "faux". L'enseignant note sur le tableau noir le nombre de groupes ou d'apprenants qui ont répondu "vrai" et "faux" pour chacune des affirmations. A partir du tableau, l'enseignant fait prendre conscience à la classe de la diversité des opinions et des représentations. Il peut ensuite engager un débat en demandant aux apprenants qui ont répondu "vrai" de donner des arguments et aux

apprenants qui ont répondu "faux" de faire part des leurs. L'enseignant mène les débats tout en gardant à l'esprit l'objectif de l'activité, pour finir par une synthèse.

Lorsque l'effectif de la classe est plus important, l'enseignant peut proposer aux apprenants de répondre au questionnaire en groupe en motivant leurs réponses. Ensuite, il peut leur demander d'aller interviewer des personnes dans ou en dehors de l'école pour recueillir d'autres réponses. Enfin, l'enseignant invite les apprenants à comparer les réponses obtenues avec une documentation qu'il leur fournit et qui leur permettra de vérifier l'exactitude des réponses. L'enseignant prendra soin de vérifier que, dans chaque groupe, tous les apprenants ont bien compris l'enjeu de l'activité.

Intérêt de cette méthode

Cette méthode encourage les apprenants à se positionner, seuls ou en groupe, et à trouver des arguments pour appuyer leur position. Elle permet particulièrement d'exercer l'esprit critique et de prendre conscience de soi. L'enseignant doit veiller à bien expliquer pourquoi une

proposition est vraie ou fausse lorsque les affirmations sont basées sur une évidence scientifique, et pourquoi d'autres propositions sont subjectives quand elles relèvent d'un point de vue personnel marqué par un jugement de valeur.

Fiches concernées

➤ 12-15 ans, Fiche 1

L'activité physique



RÉSOLUTION DE PROBLÈMES (MÉTHODE DE)

Compétence psychosociale visée

Savoir résoudre les problèmes.

Description de la méthode

Cette méthode comporte cinq étapes. A chacune de ces étapes, qui se doivent d'être bien encadrées, l'enseignant laisse le temps aux apprenants de réfléchir seuls ou en groupe et de se positionner en prenant soin d'argumenter leur point de vue. L'enseignant veillera à demander aux apprenants d'expliquer leur choix.

1. Définition du problème : l'enseignant accompagne les apprenants dans leur réflexion sur un problème de société. Pour ce faire, il peut leur poser des questions sur le thème retenu et leur fournir des informations, par exemple en leur donnant de la documentation ou en faisant un exposé.
2. Formulation des hypothèses de solutions : les apprenants citent oralement des solutions qu'ils connaissent pour résoudre le problème expliqué précédemment.
3. Test et vérification des hypothèses : l'enseignant reprend chacune des solutions ou hypothèses et les discute avec les apprenants pour évaluer leur pertinence.
4. Formulation de la conclusion : l'enseignant demande aux apprenants de choisir l'hypothèse la plus pertinente.

5. Application de la conclusion : les apprenants prennent une résolution par rapport au problème. "Quelle(s) résolution(s) pour moi-même – pour les autres ? ". Un plan d'action (mise en pratique de la résolution) peut être élaboré entre apprenants avec l'aide de l'enseignant.

Intérêt de cette méthode

Cette méthode permet aux apprenants d'apprendre, étape par étape, à résoudre un problème en théorie puis en pratique.

Fiches concernées

➤ 5-8 ans, Fiche 2

L'alimentation

➤ 5-8 ans, Fiche 4

Santé oculaire

➤ 5-8 ans, Fiche 5

Santé bucco-dentaire

Source :

Contribution du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation du Congo (MEPSA) lors de l'atelier de Douala animé par l'UNESCO-BIE (4-8 novembre 2013)



TRAVAIL DE GROUPE

Compétences psychosociales visées

Toutes.

Description de la méthode

Des groupes d'apprenants (de deux à six apprenants maximum) sont constitués par l'enseignant ou les apprenants eux-mêmes. Plusieurs stratégies existent pour mettre en place les groupes, notamment la désignation d'apprenants par l'enseignant ou les apprenants eux-

mêmes ; le tirage au sort à partir de la liste alphabétique ou encore le regroupement d'apprenants à partir de numéros similaires attribués par l'enseignant (ex. groupe des n°1, groupe des n°2, etc.). Une consigne est donnée aux groupes formés, soit, par exemple, préparer un exposé, dessiner une situation, etc. Les apprenants travaillent ensemble et effectuent l'exercice en échangeant leurs points de vue. Il est utile de prévoir un rapporteur dans chaque groupe si une restitution en plénière est envisagée.

Intérêt de cette méthode

Cette méthode peut être utilisée en combinaison avec toutes les autres méthodes pédagogiques décrites dans ce guide. Elle permet de faire participer un grand nombre d'apprenants à une activité donnée en divisant la classe en sous-groupes et offre à tous la possibilité d'être actifs dans le cadre de l'activité proposée. Cette approche constitue donc une excellente stratégie pour appliquer des méthodes actives à de grands groupes. Les apprenants peuvent ainsi développer leur capacité à se faire entendre dans un groupe et à écouter les autres.

Toutes les compétences psychosociales peuvent être travaillées dans une activité de groupe, notamment l'habileté dans la communication interpersonnelle, la communication de groupe, la pensée créative et critique. Il est important que l'enseignant puisse guider les travaux de groupe afin de s'assurer que les apprenants restent bien dans la thématique proposée et que la nature des propos échangés soit conforme au cadre posé (ex.

respect de la parole, de la diversité des points de vue, pas de discrimination, etc.). Ceci donne à l'enseignant la garantie que les apprenants atteindront bien l'objectif d'apprentissage et renforceront les compétences psychosociales visées. Si le nombre de groupes est important, l'enseignant devrait pouvoir se faire aider par une autre personne (collègue, apprenant, animateur, etc.) de sorte à consacrer suffisamment de temps à chacun d'entre eux.

Fiches concernées

> Toutes

Le travail de groupe peut être utilisé par l'enseignant chaque fois que cette option est explicitement mentionnée dans la fiche, mais également lorsque l'effectif de la classe est important (plus de quarante apprenants) et qu'il souhaite faire participer plus activement tous les apprenants.



PARCOURS DE FORMATION À L'USAGE DES FORMATEURS D'ENSEIGNANTS

PARTIE 5

L'utilisation des fiches enseignantes en éducation à la santé et au bien-être nécessite pour les enseignants de mobiliser des compétences clés. Aborder les questions de santé physique et mentale nécessite en effet d'être non seulement informé sur ces questions mais également de savoir créer dans la classe un environnement propice au dialogue, sans jugement et qui favorise la participation active de tous les apprenants. En classe, ces derniers doivent pouvoir déconstruire leurs stéréotypes, passer outre les tabous et autres idées préconçues pour poser les questions qui les préoccupent et développer de solides compétences pour préserver et améliorer leur santé et celle des autres, mentale comme physique.

Pour cela l'enseignant doit modifier sa posture et passer de maître à facilitateur, ou médiateur des échanges entre apprenants. Il doit être non plus dans une posture de

simple transmission des savoirs mais se mettre à l'écoute des apprenants, poser un cadre de travail bienveillant, faciliter le développement de relations apaisées et empathiques entre apprenants et proposer un cadre motivant et actif pour susciter l'intérêt et la participation de tous ses apprenants. Pour ce faire, l'enseignant doit être suffisamment à l'aise pour accompagner la réflexion des apprenants et répondre à leurs préoccupations, notamment concernant les thèmes sensibles liés à la santé physique et mentale.

Pour accompagner ce changement de posture de l'enseignant, cette partie met à disposition des formateurs un parcours de formation en 5 modules, destiné à développer chez les enseignants les compétences spécifiques de base figurant dans le référentiel de compétences (Partie 2.3) et requises pour la mise en œuvre

de méthodes de discipline positives et d’une pédagogie active. Ces fiches ont été conçues pour constituer un parcours de formation complet ou pour être utilisées de manière morcelée suivant l’utilisation qui en sera faite. Le contenu des fiches est une proposition de déroulé mettant en œuvre des méthodes de pédagogie active. Le formateur devra bien sûr l’adapter à son contexte de formation.



OBJECTIF DU PARCOURS

Ce parcours de formation vise à outiller les enseignants afin qu’ils puissent promouvoir la santé et le bien-être des enfants et adolescents tout en développant des pratiques pédagogiques adaptées et bienveillantes. Il repose sur une approche progressive, allant de la compréhension des enjeux de santé et de bien-être à la mise en œuvre de pédagogies actives et interactives.

Module 1 (3 heures) La santé et le bien-être des enfants et des adolescents

Ce module introduit les enjeux de santé et de bien-être des enfants et adolescents, en incitant les enseignants à questionner leurs propres valeurs et idées préconçues. Il leur permet de contextualiser ces problématiques dans leur environnement scolaire et social.

- > **Séance 1** – Clarification des valeurs en matière de santé et de bien-être (1 heure)
- > **Séance 2** – La santé et le bien-être des enfants et des adolescents (2 heures)

Module 2 (5 heures) Le rôle de l’enseignant dans la santé et le bien-être

Ce module explore le rôle essentiel de l’enseignant dans la protection des apprenants et dans la mise en œuvre de l’éducation à la santé et au bien-être à l’échelle de l’établissement dans son ensemble et à l’échelle de la classe au travers du développement des compétences des apprenants.

- > **Séance 3** – Le rôle de l’enseignant dans la protection des enfants (2 heures)
- > **Séance 4** – Le rôle de l’école dans la santé et le bien-être des apprenants et de la communauté (1 heures)

- > **Séance 5** – Le rôle de l’enseignant dans le développement des compétences en santé et en bien-être chez les apprenants (2 heures)

Module 3 (6 heures) Discipline positive : enseigner autrement, enseigner positivement !

Ce module vise à doter les futurs enseignants des outils nécessaires pour instaurer un climat de classe bienveillant et motivant. Il met l’accent sur la gestion des émotions et du stress, la mise en place de règles de classe et l’application des principes de la discipline positive au quotidien.

- > **Séance 6** – Gérer ses émotions et son stress dans la classe (1 heure 30 minutes)
- > **Séance 7** – Discipline positive : découverte du concept (1 heure 30 minutes)
- > **Séance 8** – Discipline positive : mettre en place des règles pour un espace d’apprentissage respectueux et bienveillant (1 heure 30 minutes)
- > **Séance 9** – Discipline positive : Faire respecter les règles de classe et réagir lorsqu’une règle est enfreinte (1 heure 30 minutes)

Module 4 (5 heures) Se préparer aux questions et situations difficiles avec les apprenants et les parents

Ce module prépare les enseignants à gérer des situations sensibles et des échanges complexes avec les apprenants et les parents. Il propose des stratégies pour répondre aux questions embarrassantes et transformer les tensions en opportunités pédagogiques.

- > **Séance 10** – Anticiper et gérer les questions embarrassantes et/ou difficiles en classe (1 heure 30 minutes)
- > **Séance 11** – Anticiper et gérer des situations difficiles en classe (1 heure 30 minutes)
- > **Séance 12** – Anticiper et gérer des situations difficiles avec les parents d’élèves (2 heures)

Module 5 (7 heures) Pédagogies actives : enseigner autrement, enseigner activement !

Ce dernier module met l’accent sur l’utilisation de pédagogies actives pour favoriser un apprentissage dynamique et engageant.

Il intègre l’usage des technologies en classe et propose des méthodes d’évaluation adaptées aux apprentissages basés sur l’expérience.

➤ **Séance 13** – Les pédagogies pour le développement des compétences en santé et bien-être (1 heure)

➤ **Séance 14** - Mettre en œuvre les méthodes de pédagogie active pour le développement des compétences (2 heures)

➤ **Séance 15** – Utiliser les TICs en classe pour l’éducation à la santé et au bien-être (2 heures)

➤ **Séance 16** - Évaluer une leçon utilisant la pédagogie active (2 heures)

Ce parcours de formation permet aux enseignants d’acquérir des compétences essentielles pour accompagner le bien-être et l’épanouissement de leurs apprenants. En combinant réflexion, expérimentation et mise en pratique, il leur offre les outils nécessaires pour instaurer un climat scolaire serein et inclusif, tout en favorisant des apprentissages de qualité.

➔ MÉTHODOLOGIE

Chaque séance repose sur une démarche de formation active, suscitant la participation des enseignants au travers de travaux de groupes, de brainstorming, de mises en situation et jeux de rôles.

Les séances utilisent plusieurs outils tels que

- Des questionnaires de pré et post-formation (voir Introduction et Conclusion de la formation).
- Des ressources thématiques mises à disposition des enseignants (voir Partie 1.2).
- Des fiches enseignantes (voir Fiches pédagogiques 5-8 ans, 9-12 ans, 12-15 ans, 15-18 ans).
- le catalogue d’activités de pédagogie active (voir Partie 4).

➔ STRUCTURE DES SÉANCES

Chaque séance suit la structure suivante :

Première page :

- Une introduction qui explique le but de l’activité proposée et le thème traité
- Les objectifs de la fiche.
- Les compétences que les activités décrites dans la fiche visent à renforcer chez l’enseignant ou l’enseignante.
- Les objectifs d’apprentissage que l’enseignant ou l’enseignante devrait avoir atteint à la fin de la leçon.

- La durée de la séance (de 1 heure à 2 heures selon les activités).
- Le matériel/support nécessaire au formateur pour mener la séance.
- Les méthodes utilisées pour mettre en œuvre la séance (certaines de ces méthodes sont décrites dans la Partie 4).

À partir de la deuxième page, la démarche/procédure proposée au formateur pour conduire l’activité est divisée en quatre parties :

- 1 - La présentation des objectifs d’apprentissage
- 2 - L’animation du formateur pour mener la séance avec les enseignants, soit les différentes étapes qu’il leur propose.
- 3 - La synthèse qui inclut l’analyse de la séance.
- 4 - L’évaluation de la séance.

Une évaluation est également proposée en fin de chaque module. Celle-ci peut être particulièrement intéressante dans le cas d’une mise en œuvre des modules de manière discontinuée (formations étalées sur une année scolaire à raison d’un ou deux jours / demi-journées de formation chaque fois par exemple).

Les sources sont mentionnées lorsque la séance s’inspire d’autres documents (références complètes dans la bibliographie).

Les activités détaillées dans ces fiches sont généralement destinées à un groupe d’environ quarante élèves-enseignants et/ou enseignants en formation continue. Néanmoins, la modalité de travail en groupe permet, si nécessaire, d’assurer des formations avec des groupes plus nombreux.

Afin de faciliter la lecture des fiches,

- Le terme d’enseignant sera dorénavant utilisé pour se référer également aux enseignants et enseignantes en formation continue.
- Le masculin se veut dans la rédaction neutre et englobant femmes et hommes. Le choix de ne pas utiliser une écriture inclusive telle que “le/la formateur.rice” ou “le formateur ou la formatrice” a été mûrement réfléchi par l’équipe de rédaction. La priorité a été mise sur la fluidité de la lecture et l’inclusion des lecteurs déficients visuels utilisant des systèmes de lectures vocaux pour la version en ligne de ce guide, les lecteurs automatiques pouvant avoir des difficultés avec certains modes d’écriture inclusive.

INTRODUCTION DE LA FORMATION

Cette séance introductive vise dans un premier temps à éveiller chez les enseignants un esprit d'équipe et de collaboration pour préparer aux activités prévues durant la formation. Dans un second temps, cette séance introduit également le contenu, les objectifs de la formation et les règles de travail que formateur et enseignants s'appliqueront pour créer un cadre de travail bienveillant et collaboratif. Enfin, une auto-évaluation permettra aux enseignants d'exprimer leurs attentes ainsi que leur perception de leurs connaissances et compétences avant de débiter et donnera l'occasion au formateur de mieux connaître le public d'enseignants qu'il accompagnera durant la formation

Durée / 1H

Matériel/support

Matériel/support

Questionnaire (Pré-test)

Méthodes/techniques

Interactions formateur--enseignants /
enseignants--enseignants

Travail en binôme

Travail de groupe

Compétences psychosociales mobilisées

Communication

Négociation

Écoute

DÉROULÉ DE LA SÉANCE



Présentation des objectifs

Le formateur explique aux enseignants les objectifs de la séance d'ouverture.



Animation

Partie 1 : Apprendre se connaître

- 1 Le formateur propose aux enseignants un premier tour de table pour que chacun puisse se présenter : nom, prénom, classe enseignée ou niveau de formation en cours.
- 2 Le formateur propose ensuite aux enseignants de se placer par deux. Il leur donne la consigne suivante :
 - **En 5 minutes, apprenez chacun trois informations sur votre binôme. Essayez d'être originaux ! Pensez à des questions autres que "combien d'enfants, quel âge, ou ce qu'ils aiment manger". Par exemple : qu'est-ce ou qui est-ce qui vous inspire ? Qu'est-ce qui vous fait sourire ? etc.**

Après 5 minutes d'échange, chaque enseignant présente les trois informations apprises sur son binôme.

- 3 Le formateur demande aux enseignants de se placer par groupes de 6 personnes maximum et de nommer un rapporteur. Il donne la consigne suivante :
 - **Identifiez dans chaque groupe au moins une chose que vous avez en commun (autre que votre profession, votre pays ou éventuellement votre ville d'origine !) – 5 minutes**

Après 5 minutes de réflexion, le formateur demande aux rapporteurs de partager les résultats de son groupe.

- 4 Le formateur demande ensuite aux enseignants de rester en groupes et de nommer un rapporteur, de préférence avec des personnes qu'ils ne connaissent pas. Il donne la consigne suivante :
 - **Votre équipe part sur une île déserte. Votre équipe n'a le droit d'emporter que 5 objets. Quels objets choisissez-vous ? – 10 minutes**

Note : le nombre d'objets demandés doit rester inférieur au nombre de membres afin d'inciter à une négociation.

Le formateur demande ensuite aux rapporteurs de présenter leurs propositions en justifiant les choix faits.

Partie 2 : Découvrir les objectifs de la formation

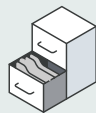
- 5 Le formateur pose les questions suivantes aux participants qui répondent de manière volontaire :
 - **En quoi consiste selon vous l'éducation à la santé et au bien-être ?**
 - **Qu'attendez-vous de cette formation sur l'éducation à la santé et au bien-être ?**
 - **Est-ce pour vous un sujet important, intéressant ? Et pourquoi ?**
 - **Quelle expérience avez-vous en classe dans ce domaine ?**
- 6 Le formateur présente les objectifs spécifiques, le déroulé et la méthodologie de la formation. Il demande aux enseignants s'ils ont des questions.

- 7 Le formateur présente ensuite les règles de travail pour la durée de la formation. L'objectif sera de créer un espace de coopération bienveillant.

Par exemple, dans le cas d'un grand groupe :

- Règle No. 1 - Respectons les consignes de temps et les horaires.
- Règle No. 2 - Nous sommes (60), nous ne pouvons pas tous nous exprimer à chaque activité en plénière mais nous pouvons tous participer !
- Règle No. 3 - Trois mots essentiels : Bienveillance, respect, écoute!

- 8 Pour finir, le formateur distribue le questionnaire de préformation, le présente et donne 20 minutes aux enseignants pour le compléter.



Source

Activités pour faire connaissance, consolider une équipe et dynamiser un groupe, 2018, Education Spécialisée, Canada



OUTIL : exemple de formulaire d'auto-évaluation (préformation)

QUESTIONNAIRE DE PRE-FORMATION

Merci de répondre aux questions suivantes pour nous permettre de mieux comprendre vos attentes et vos besoins avant le début de cette formation.

Consignes pour remplir le questionnaire

Merci de répondre de manière sincère, vos réponses nous aideront à ajuster le contenu de la formation.

Les réponses sont confidentielles et ne seront utilisées qu'à des fins d'évaluation et d'amélioration du programme.

A. Introduction

Age :	
Sexe	<input type="checkbox"/> Homme
	<input type="checkbox"/> Femme
	<input type="checkbox"/> Je ne souhaite pas le préciser
Niveau de formation	<input type="checkbox"/> Bac
	<input type="checkbox"/> Licence
	<input type="checkbox"/> Master
	<input type="checkbox"/> Doctorat
	<input type="checkbox"/> Autre :
Nombre d'années d'expérience professionnelle	<input type="checkbox"/> De 1 à 10
	<input type="checkbox"/> De 10 à 20
	<input type="checkbox"/> Plus de 20

B. Education à la santé et au bien-être

1. À l'aide du barème ci-après, comment évaluez-vous vos connaissances actuelles en matière d'éducation à la santé et au bien-être ? Mettez une croix sur le chiffre correspondant.

Quasiment inexistantes	Insuffisantes	Moyennes	Satisfaisantes	Très satisfaisantes
1	2	3	4	5

2. À l'aide du barème ci-après, comment évaluez-vous votre compréhension des enjeux de santé et de bien-être spécifiques à votre pays ? Mettez une croix sur le chiffre correspondant.

Quasiment inexistantes	Insuffisante	Moyenne	Satisfaisante	Très satisfaisante
1	2	3	4	5

3. À l'aide du barème ci-après, comment évaluez-vous votre capacité à mettre en œuvre l'éducation à la santé et au bien-être dans votre classe ? Mettez une croix sur le chiffre correspondant.

Quasiment inexistante	Insuffisante	Moyenne	Satisfaisante	Très satisfaisante
1	2	3	4	5

4. Selon vous, quel rôle joue l'école dans la promotion de la santé et du bien-être ? Question ouverte.

.....

.....

.....

.....

.....

5. Selon vous, quel rôle jouez-vous en tant qu'enseignant dans la promotion de la santé et du bien-être ?

Question ouverte.

.....

.....

.....

.....

.....

6. À l'aide du barème ci-après, comment évaluez-vous votre aisance avec les méthodes de pédagogie active ?

Mettez une croix sur le chiffre correspondant.

Pas à l'aise du tout	Peu à l'aise	Moyennement à l'aise	A l'aise	Très à l'aise
1	2	3	4	5

7. À l'aide du barème ci-après, comment évaluez-vous votre aisance avec les méthodes de discipline positive ?

Mettez une croix sur le chiffre correspondant.

Pas à l'aise du tout	Peu à l'aise	Moyennement à l'aise	A l'aise	Très à l'aise
1	2	3	4	5

8. Quelles sont vos attentes principales vis-à-vis de cette formation ? Question ouverte.

.....

.....

.....

.....

.....

9. Souhaitez-vous faire part de remarques, de questions ou d'inquiétudes à l'intention des formateurs ?

(Ces questions pourront être traitées au cours de la formation). Question ouverte.

.....

.....

.....

.....

.....



LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

MODULE 1 **3 H**

Le Module 1 vise à développer chez les enseignants une meilleure compréhension des enjeux de santé et de bien-être auxquels sont confrontés les enfants et les adolescents dans leur contexte. Dans un premier temps, ils seront invités à analyser leur propre posture – préjugés, valeurs, idées préconçues – en matière de santé et de bien-être (Séance 1). Ils aborderont ensuite, de manière détaillée, les questions clés de santé et de bien-être auxquelles ces enfants et adolescents sont confrontés dans leur contexte d'enseignement (Séance 2).

Structure du module (3 heures)

Séance 1 - Valeurs et idées préconçues en matière de santé et de bien-être (1 heure)

Séance 2 - La santé et le bien-être des enfants et des adolescents (2 heures)

Compétences visées

- Questionner ses croyances et valeurs en matière de santé et de bien-être
- Adopter une posture ouverte et sans jugement vis-à-vis des questions de santé et de bien-être
- Communiquer efficacement sur les questions de santé et de bien-être affectant les enfants et les adolescents
- Contextualiser les questions de santé et de bien-être
- Avoir de l'empathie
- Savoir communiquer efficacement
- Avoir une pensée critique
- Avoir conscience de soi

Objectifs d'apprentissage

- Identifier ses croyances et valeurs en matière de santé et de bien-être
- Comprendre les principaux enjeux de santé et de bien-être affectant les enfants et les adolescents

CLARIFICATION DES VALEURS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE

La Séance 1 a pour objectif d'inviter les enseignants à analyser les idées préconçues, croyances et valeurs éventuellement transmises par l'environnement familial et communautaire en matière de santé et de bien-être. Elle vise à développer leur sens critique afin qu'ils puissent élaborer leur propre analyse de ces enjeux liés à la vie familiale et communautaire. Cette séance encourage également les enseignants à adopter une posture empathique et sans jugement face aux questions de santé et de bien-être. Une telle posture est essentielle pour permettre à l'enseignant de s'investir dans les enjeux de santé et de bien-être de ses apprenants, et de les accompagner dans le développement de compétences clés pour leur épanouissement, même lorsqu'ils sont confrontés à des sujets sensibles ou difficiles. Cette posture sera travaillée et approfondie tout au long de la formation.

Cette séance peut avoir lieu en extérieur et recommande une activité en mouvement. Toutefois, le formateur adaptera cette activité aux capacités de son groupe et prendra en compte la situation de handicap ou de mobilité réduite qui pourrait concerner certains enseignants.

Durée / 60 mn

Matériel/support

Tableau + craie

Méthodes/techniques

Interactions formateur--enseignants /
enseignants--enseignants

Mise en situation

Auto-évaluation

Compétences visées

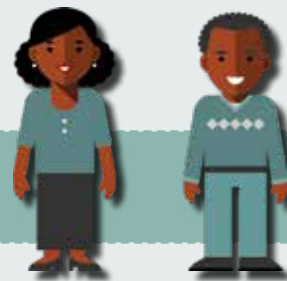
- Questionner ses croyances et valeurs en matière de santé et de bien-être
- Adopter une posture ouverte et sans jugement vis-à-vis des questions de santé et de bien-être
- Avoir de l'empathie
- Avoir une pensée critique
- Avoir conscience de soi

Objectifs d'apprentissage

- Identifier ses croyances et valeurs en matière de santé et de bien-être



DÉROULÉ DE LA SÉANCE



Présentation des objectifs

Le formateur présente les objectifs de la séance. Le formateur précisera que les activités à suivre invitent à se questionner sur ses valeurs et ses croyances en matière de santé et de bien-être. Le formateur comme les enseignants sont invités à ne pas se juger entre eux, chacun peut s'exprimer et l'objectif est uniquement de créer un espace de dialogue et d'écoute bienveillante.



Animation

- 1 Le formateur demande aux enseignants de se lever et de se placer à droite de la salle ou de la cour (si le formateur choisit de mener cette session en extérieur). Il annonce qu'il va faire une série d'affirmations. Si les enseignants sont d'accord avec cette affirmation, ils passent du côté gauche.

Exemples d'affirmations :

- "L'éducation à la santé est d'abord la responsabilité des parents."
- "Les normes familiales doivent primer sur les choix individuels."
- "L'école est le principal lieu où les apprenants devraient apprendre à prendre soin de leur santé."
- "Il est important d'aborder les questions intimes de manière ouverte avec les apprenants pour leur bien-être."
- "Les croyances culturelles doivent toujours être respectées, même si elles vont à l'encontre de la santé publique."
- "L'accès aux soins de santé est un droit fondamental pour chaque individu, quels que soient son statut social ou économique."
- "L'éducation au bien-être mental est tout aussi importante que l'éducation physique dans les écoles."

- 2 Le formateur demande après chaque affirmation ou à la fin de l'exercice si des enseignants souhaitent en dire plus sur leur choix ou partager leurs réflexions sur l'affirmation, sans jugement et dans l'écoute.

- 3 Le formateur demande aux enseignants : Y-a-t-il des thématiques de santé et bien-être qui vous semblent difficiles à aborder en classe ? Pourquoi ?

Puis il leur demande quelles sont pour eux les valeurs les plus importantes (Respect, Valeurs familiales, Autorité, Obéissance, Solidarité, Inclusion, Valeurs religieuses, etc.)

- 4 Il leur demande ensuite de réfléchir à l'impact – positif et/ou négatif, que certaines valeurs peuvent avoir sur la santé (mentale, physique, sociale, etc.). Par exemple : certaines valeurs familiales peuvent à la fois constituer un socle rassurant pour les individus, mais peuvent aussi éventuellement limiter les individus – dans le cas où des violences surviennent dans l'espace familial par exemple.

Le formateur demande aux enseignants de se placer en binômes. Il leur demande de réfléchir à la situation suivante – deux situations sont proposées en exemple, le formateur pourra en rédiger une ou adapter l'une des suivantes en fonction de son contexte :

Exemple, situation 1

"Le professeur de littérature (ou l'enseignant) propose à ses apprenants de monter une pièce de théâtre sur le thème de la santé. Il soumet aux apprenants une pièce où le médecin est joué par une fille. Il confie le rôle à Fatimata, une apprenante brillante et motivée mais un peu timide et qui bénéficierait donc de ce défi. Les garçons de la classe protestent : le rôle devrait aller à un garçon ! Tous les médecins de la communauté sont des hommes ! Certaines des filles sont d'accord avec les garçons, d'autres soutiennent Fatimata. Fatimata hésite à accepter le rôle, de peur de contrarier ses camarades de classe."

Exemple, situation 2 :

“Le professeur de sport (ou l’enseignant) propose d’organiser une compétition sportive au sein de l’école. Il demande aux garçons d’organiser un tournoi de foot et aux filles de préparer une représentation de danse. Une apprenante, Sandi, proteste : elle aimerait elle aussi beaucoup jouer au foot. Les garçons lui rient au nez : “Le foot c’est un sport de garçons, va danser !”. Certaines des filles lui disent que jouer au foot avec les garçons n’est pas approprié, d’autres restent silencieuses. Sandi hésite à insister, elle ne se sent pas très soutenue, ni par ses camarades, ni par l’enseignant.”

Le formateur demande à chaque binôme de réfléchir à la situation et de répondre aux questions suivantes :

- ➔ **Que pensez-vous de cette situation ?**
- ➔ **Selon vous, quelles valeurs ou normes sociales influencent cette situation ?**
- ➔ **Quelles conséquences peuvent en découler pour Fatimata / Sandi pour a/ leur santé mentale et b/ leur santé sociale (c’est-à-dire la qualité de leurs relations avec les autres) ?**

Le formateur donne 10 minutes aux enseignants pour réfléchir puis il propose aux binômes qui le souhaitent de partager leurs réflexions avec l’ensemble du groupe.



Synthèse

- 5 Le formateur demande à un enseignant de récapituler la séance.
- 6 Le formateur demande aux enseignants s’ils ont des questions.



Évaluation de la séance 1

Le formateur demande à chaque enseignant de réfléchir seul et par écrit à la question suivante :

- ➔ **Vous pourrez rencontrer dans la classe ou dans l’école des situations qui questionnent vos valeurs ou vos croyances sur un sujet. Que retirez-vous des activités que nous venons de faire en matière d’attitudes à adopter pour réagir à ces situations ?**

Le formateur donne 10 minutes aux enseignants pour noter leurs réflexions. Il invite les enseignants qui le souhaitent à partager celles-ci avec le reste du groupe.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

La Séance 2 a pour objectif de renforcer la compréhension des enseignants des enjeux de santé et de bien-être affectant les enfants et les adolescents dans leur contexte d'enseignement. Ils auront l'opportunité de s'appropriier les questions clés liées à la santé et au bien-être de leurs apprenants (santé physique, mentale, sociale et environnementale), puis d'analyser la place de ces thématiques dans les programmes scolaires qu'ils mettent ou mettront en œuvre en classe.

Durée / 2H

Matériel/support

Tableau + craie

Post-it

Fiches thématiques (Partie 1.2, p.14 de ce guide)

Téléphones ou ordinateurs (avec accès internet)

Descriptif des programmes scolaires

Méthodes/techniques

Interactions formateur--enseignants /
enseignants--enseignants

Post-it

Brainstorming

Travail de groupe

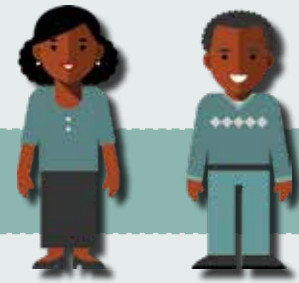
Compétences visées

- Communiquer efficacement sur les questions de santé et de bien-être affectant les enfants et les adolescents
- Contextualiser les questions de santé et de bien-être
- Savoir communiquer efficacement
- Avoir une pensée critique

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre les principaux enjeux de santé et de bien-être affectant les enfants et les adolescents





DÉROULÉ DE LA SÉANCE



Présentation des objectifs

Le formateur explique aux enseignants les objectifs de la séance.



1

Animation

Le formateur affiche sur un mur libre de la salle 04 post-it : 5-8 ans / 9-12 ans / 12-15 ans / 15-18 ans (espacés horizontalement de manière à pouvoir former des colonnes). Il demande aux enseignants de former des groupes de six et de choisir un rapporteur. Il distribue à chaque groupe un bloc de post-it. Il leur donne la consigne suivante :

➤ **Identifier pour chaque groupe d'âge les questions ou problèmes qui peuvent affecter la santé ou le bien-être des enfants et des adolescents (santé mentale, santé physique, bien-être avec les autres/santé sociale, environnement/santé environnementale). Certaines questions peuvent évidemment impacter plusieurs groupes d'âge. Par exemple la question du viol et des violences sexuelles concerne tous les groupes d'âge ; l'usage des réseaux sociaux concernera en fonction des contextes les 12-15 ans et 15-18ans ; etc. Il est donc possible de retrouver un même sujet dans plusieurs colonnes - 10 minutes.**

Note : si le groupe d'enseignants n'enseigne qu'à un même groupe d'âge (ex: primaire, 5-8 ans),..., les colonnes pourront être intitulées "santé mentale", "santé physique", "bien-être avec les autres/santé sociale", "santé environnementale".

Après 10 minutes de réflexion, les rapporteurs viennent tour à tour coller leurs propositions dans la colonne de leur choix.

Le formateur récapitule les propositions affichées dans chaque colonne. Il invite les enseignants à compléter ou commenter constructivement les propositions et fait de même.

Il regroupe les post-it dans chaque colonne par thème et retire les éventuels doublons. Ces post-it sont conservés sur le mur pour la durée de la séance.

2

Le formateur demande aux enseignants de revenir en groupes. Il distribue à chaque groupe une fiche thématique différente.

- **Prendre connaissance de la fiche thématique. Avec votre groupe, faire le point sur ce qui vous surprend, ce que vous saviez ou ne saviez pas sur ce sujet et si cette thématique est pertinente dans votre contexte d'enseignement.**
- **Puis, en vous appuyant sur vos connaissances personnelles et des recherches (utiliser son téléphone, internet ou autres outils à disposition), compléter la fiche avec des informations spécifiques à votre pays, votre région ou votre communauté.**
- **Indiquez pour chaque information les sources, en s'assurant que celles-ci soient sérieuses et pertinentes.**
- **Une fois ce travail effectué, préparer une courte synthèse – 5 minutes maximum - présentant la thématique et les éléments spécifique à votre pays - 40 minutes.**

Note : Dans le cas où plusieurs groupes travaillent sur une même thématique : proposer aux groupes de mettre en commun les éléments de leurs recherches à mi-parcours et demander aux enseignants de nommer un seul rapporteur pour ces groupes. Ou alternativement : subdiviser la thématique.

Après 40 minutes de travail en groupe, le formateur invite les rapporteurs à présenter l'un après l'autre la synthèse de leurs groupes en citant leurs sources. Après chaque présentation, le formateur invite les enseignants à compléter ou commenter constructivement les réponses et fait de même.

- 3 Le formateur récapitule les points essentiels en matière de santé et de bien-être chez les enfants et les adolescents :
- **Promouvoir des habitudes de vie saine** : Encourager une alimentation équilibrée, une activité physique régulière (60 minutes par jour recommandées), et un sommeil adéquat pour prévenir les maladies non transmissibles et soutenir le bien-être global.
 - **Hygiène et prévention des maladies** : Enseigner l'importance de l'hygiène quotidienne (mains, dents, yeux) pour prévenir les infections, ainsi que les mesures de prévention des maladies infectieuses (vaccins, dépistage).
 - **Connaissance de soi et relations saines** : Accompagner les jeunes dans la compréhension des changements physiques et émotionnels liés à la puberté, encourager l'affirmation de soi et le respect des limites pour développer des relations respectueuses.
 - **Éducation à la santé reproductive** : Fournir une information complète sur la santé reproductive, les moyens de contraception et la prévention des IST, tout en sensibilisant aux notions de consentement et de droits.
 - **Prévention des risques et sécurité** : Sensibiliser aux comportements sécuritaires (route, domicile) et aux dangers liés à la consommation de substances, afin de réduire les accidents et les comportements à risque.
 - **Respect de l'environnement et inclusion sociale** : Encourager les jeunes à prendre soin de leur environnement physique et social, à respecter la diversité, à agir pour l'inclusion de tous ainsi que contre la pollution pour créer des espaces à la fois inclusifs et sains.

- 4 Le formateur distribue le descriptif des programmes scolaires ou demande aux enseignants de se munir de ce document (dans le cas où la formation regrouperait des enseignants de plusieurs pays, il pourra être demandé aux enseignants de l'amener avec eux). Il demande ensuite aux enseignants :
- **De réfléchir individuellement pour identifier dans leurs programmes scolaires, parmi les thématiques abordées dans l'activité 2, celles qui sont couvertes par le programme.**
 - **Il leur demande ensuite d'analyser le contenu du programme décrit en comparaison avec les éléments analysés à l'activité 2 : Sur quoi les programmes scolaires mettent-ils l'accent ? Est-ce que cela reflète les enjeux clés auxquels font face les apprenants dans votre contexte ?**

Le formateur donne 15 minutes de réflexion aux enseignants. Il prend note des écarts ou des correspondances entre le programme et les informations relevées à l'activité 2 au tableau.



Synthèse

- 5 Le formateur demande à un enseignant de récapituler la séance.
- 6 Le formateur demande si les enseignants ont des questions.



Évaluation de la séance 2

Le formateur pose aux enseignants les questions suivantes :

- **En tant qu'enseignant (ou futur enseignant), quelle thématique vous semble la plus difficile à aborder en classe ?**
- **De quoi pensez-vous avoir besoin pour y parvenir ?**



Évaluation du module 1

Mise en situation

M. Ngue, enseignant en classe de CM2, remarque que certains apprenants rient lorsqu'il parle de la puberté et des changements corporels. Une apprenante lui demande si c'est vrai que les filles ne doivent pas parler de ces sujets car, dit-elle, "ce n'est pas approprié en public". Il hésite sur la manière de répondre car il sait que certaines familles pensent de cette façon.

Le formateur donne quelques minutes aux participants pour réfléchir aux questions suivantes puis partager leurs réflexions avec le groupe.

1. Pourquoi cette situation peut-elle être un défi pour l'enseignant ?
2. Quelles idées préconçues ou croyances influencent les apprenants ?
3. Pourquoi est-il important d'aborder la puberté en classe dans le cadre de l'éducation à la santé et au bien-être ?



LE RÔLE DE L'ENSEIGNANT DANS LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

MODULE 2 5 H

Le Module 2 a pour objectif d'explorer les différentes facettes du rôle de l'enseignant. Celui-ci est d'abord un adulte responsable de la protection des enfants dont il a la charge, avec pour devoir de détecter et d'agir face à toute situation de violence ou d'abus (Séance 3). Il fait ensuite partie d'une équipe au sein d'un établissement scolaire (Séance 4), et enfin, en tant qu'enseignant dans sa classe, il doit développer chez les apprenants les compétences nécessaires pour grandir en bonne santé et s'épanouir (Séance 5).

Structure du module (5 heures)

Séance 3 - Le rôle de l'enseignant dans la protection des enfants (2 heures)

Séance 4 - Le rôle de l'école et de l'enseignant dans la santé et le bien-être des apprenants et de la communauté (1 heure)

Séance 5 - L'éducation à la santé et au bien-être : objectifs d'apprentissage et compétences à développer chez les apprenants (2 heures)

Compétences visées

- Expliquer le rôle de l'enseignant dans la protection des enfants
- Réagir de manière appropriée face une situation spécifique concernant la santé ou le bien-être des enfants
- Expliquer le rôle que jouent l'école et l'enseignant dans l'éducation à la santé et au bien-être
- Identifier les compétences en santé et bien-être et les compétences transversales (psychosociales / de vie) à développer chez les apprenants
- Avoir de l'empathie
- Savoir communiquer efficacement
- Être habile dans les relations interpersonnelles
- Avoir une pensée critique

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre le rôle de l'enseignant dans la protection des enfants
- Comprendre comment détecter et agir face à une situation menaçant la sécurité et/ou l'intégrité de l'enfant
- Comprendre le rôle de l'école et de l'enseignant dans la santé et le bien-être des apprenants et de la communauté
- Comprendre en quoi consistent les compétences en santé et bien-être
- Comprendre en quoi consistent les compétences transversales (psychosociales / de vie)

LE RÔLE DE L'ENSEIGNANT

DANS LA PROTECTION DES ENFANTS

La Séance 3 a pour objectif de développer chez les enseignants une compréhension approfondie de leur rôle en matière de santé et de bien-être des enfants, en particulier dans le contexte des pays d'intervention. Ils seront en mesure d'expliquer leur rôle, tant dans la classe à travers la mise en place des situations d'apprentissage, qu'en tant qu'adultes responsables au sein de l'espace scolaire. À l'issue de cette séance, les enseignants sauront comment signaler, intervenir et référer en cas de situation spécifique concernant la santé ou le bien-être de leurs apprenants.

En préparation de cette séance, le formateur devra s'informer sur le cadre légal en matière de protection de l'enfance, sur les outils nationaux et locaux de protection des enfants ainsi que sur les processus mis en place dans les établissements scolaires pour détecter et référer d'éventuels cas d'abus ou de violation de l'intégrité des enfants.



Durée / 2H



Matériel/support

Tableau + craie

Post-it

Grande feuille blanche (taille poster)



Méthodes/techniques

Interactions formateur--enseignants /
enseignants--enseignants

Post-it

Brainstorming

Travail de groupe



Compétences visées

- Expliquer le rôle de l'enseignant dans la protection des enfants
- Réagir de manière appropriée face une situation spécifique concernant la santé ou le bien-être des enfants
- Avoir de l'empathie
- Savoir communiquer efficacement
- Être habile dans les relations interpersonnelles

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre le rôle de l'enseignant dans la protection des enfants
- Comprendre comment détecter et agir face à une situation menaçant la sécurité et/ou l'intégrité de l'enfant

DÉROULÉ DE LA SÉANCE



Présentation des objectifs

Le formateur explique aux enseignants les objectifs de la séance.



1

Animation

Le formateur trace le tableau suivant au tableau, et y note uniquement les titres des colonnes. Il donne aux enseignants la consigne suivante :

➔ **Réfléchissez individuellement aux signes de souffrance ou de mal-être qui peuvent être exprimés par un enfant et que vous pouvez observer dans la classe ou dans l'école. Quels sont-ils ?**

Exemples :

Signes physiques	Manifestations psychosomatiques	Troubles du comportement
Plaies	Phobies (peurs du noir, d'une personne, de lieux...)	Refus d'aller à l'école
Fractures	Maux de ventre	Retards répétitifs
Hématomes	Pleurs	Absences
Cicatrices	Tristesse	Isolement
Brûlures	Défaut de concentration	Baisse de participation ou de performance
Griffures	Perte de confiance	Agressivité
Morsures	Perte d'estime de soi	Hyperactivité
Lacérations	Troubles de l'appétit (anorexie, boulimie)	Repli sur soi
Amalgissement ou prise de poids	Troubles du sommeil (somnolence, terreurs nocturnes, insomnies, cauchemars, difficultés d'endormissement)	Jeux violents
Saignements	Vomissement	Consommation d'alcool ou drogues
	Trouble génitaux urinaires	Fugue(s)
		Changements d'humeurs

Source : Référentiel pour la détection et la gestion des situations de risques affectant un(e) apprenant - A l'usage du personnel de l'éducation, Janvier 2019, Ministère de l'Education nationale du Sénégal avec l'appui de l'UNICEF.

L'enseignant prend note des propositions des enseignants au tableau.

2

Le formateur demande aux enseignants d'identifier les causes possibles de tels signes de souffrance : ceux dus à un problème survenant au sein de l'école (contexte scolaire) et ceux dus à un problème survenant en dehors de l'école (contextes familial et social) :

Exemples, contexte scolaire :

- Violence psychologique, verbale ou sexuelle perpétrée par un adulte sur un enfant ou par un enfant sur un enfant
- Violences communautaires affectant la sécurité des enfants dans l'école même ou autour
- Prise de retard dans l'apprentissage ou difficulté d'apprentissage (dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, etc.), problème de vue ou d'audition non détectés
- Angoisse, anxiété vis-à-vis des examens

Exemples, contexte familial et social :

- Violence intra familiale psychologique, verbale ou sexuelle
- Violences communautaires
- Mariage forcé / précoce
- Mutilations génitales
- Consommation de psychotropes
- Mal ou sous-nutrition

- Surconsommation d'écrans
- Manque de sommeil
- Négligence
- Travail des enfants

L'enseignant prend note des propositions des enseignants au tableau.

- 3 Le formateur propose aux élèves-maitres de réfléchir au rôle de l'enseignant face à ces situations. Il leur propose de se placer par groupes de 6 et de nommer un rapporteur. Il attribue à chaque groupe l'un des problèmes mentionnés à l'activité 2 et donne la consigne suivante :

➤ **Réfléchir à ce que l'enseignant peut et doit faire, en fonction du contexte dans lequel il se trouve, lorsqu'il est témoin d'une telle situation ou lorsqu'elle lui est rapportée – 15 minutes.**

- 4 Après 15 minutes de réflexion, le formateur invite un rapporteur à présenter les propositions de son groupe. Il prend note au tableau. Puis le formateur invite les enseignants à compléter ou commenter constructivement les réponses et fait de même.

Le formateur rappelle que :

Les violences contre les enfants, qu'elles soient sexuelles, psychologiques ou physiques sont une atteinte à leurs droits. L'enseignant joue un rôle dans la protection des enfants, et est responsable de leur sécurité, de leur bien-être, de leur développement de manière épanouie et saine, comme tous les adultes dans leur entourage scolaire ou non scolaire. Il dispose dans la classe et l'école d'un pouvoir sur l'enfant dont il doit être conscient et ne pas abuser mais dont il doit au contraire faire usage pour le protéger.

Convention internationale des droits de l'enfant (1989), Assemblée générale des Nations Unies :

- *Un enfant est une personne de moins de 18 ans.*
- *Chaque enfant a un droit inhérent à la vie, à la survie et au développement (article 6), il doit pouvoir jouir du meilleur état de santé possible (article 24).*
- *"Les États parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle, pendant qu'il est sous la garde de ses parents ou de l'un d'eux, de son ou ses représentants légaux ou de toute autre personne à qui il est confié" (article 19).*

Le formateur explique que l'enseignant a pour responsabilités face à ces situations de participer à :

a. Détecter

b. Signaler

Il propose aux enseignants d'examiner ensemble ce que cela signifie concrètement.

DÉTECTER

- 5 Le formateur demande aux élèves-maitres de se mettre en groupes. Il distribue un paquet de post-it à chaque groupe. Il leur donne la consigne suivante :

➤ **Quelles aptitudes ou habitudes doit-on développer en tant qu'enseignant pour être capables de détecter et de comprendre ces signaux de détresse quand ils se manifestent ? Écrire les propositions sur les post-it – 5 minutes.**

Après 5 minutes de réflexion, le formateur invite un rapporteur à venir coller les propositions de son groupe au tableau en les formulant à haute voix. Il invite ensuite les autres rapporteurs à faire de même l'un après l'autre. Il invite les enseignants à compléter ou commenter constructivement les réponses et fait de même.

Le formateur récapitule les propositions des groupes, et retire les éventuels doublons parmi les post-it.

Exemple : Éléments de réponse pour apporter un éventuel complément aux propositions des élèves-maîtres :

- Être en permanence à l'écoute des apprenants
- S'intéresser aux apprenants
- Établir avec les enfants une relation de confiance
- Inviter éventuellement un enfant chez qui on a remarqué un problème à en parler (à soi ou à quelqu'un d'autre que l'enfant considère comme une personne de confiance), l'écouter attentivement, le rassurer, lui assurer une aide et maintenir cette promesse.
- Collecter des indices ou observations en plus des propos de l'enfant.

L'enseignant partage avec les participants les éléments suivants :

Extrait du Référentiel pour la détection et la gestion des situations de risques affectant un(e) élève - A l'usage du personnel de l'éducation, Janvier 2019, Ministère de l'Éducation nationale du Sénégal avec l'appui de l'UNICEF.

Fournir un appui psychosocial initial signifie tout d'abord ne pas laisser l'enfant seul avec sa souffrance mais se positionner clairement en sa défense. Il faudra trouver les circonstances et les moyens pour aborder la question avec l'enfant de manière adaptée, lui témoigner de l'empathie, accepter son mal-être, y compris son refus de parler. Il faudra également créer les conditions pour qu'une communication strictement confidentielle puisse s'établir et ainsi l'écouter attentivement. Si la communication s'établit, le rassurer et lui assurer une aide dans le respect de sa dignité. Éviter de faire des promesses au-dessus de ses capacités et surtout respecter la promesse faite.

L'enseignant doit pouvoir engager des échanges spontanés, non intrusifs, avec l'apprenant. Il doit d'abord le placer dans un lieu sécurisé et ensuite le mettre en confiance tout en évitant de porter des jugements :

- Mettre l'enfant à l'aise et poser des questions faciles pour recueillir des informations factuelles, surtout lorsqu'il est timide ou réticent. Par exemple: Quoi? Qui? Où? Quand? avec un vocabulaire et une langue adaptés à l'enfant.
- Laisser l'enfant donner sa propre version des faits dans un récit non dirigé.
- Être patient si l'enfant éprouve des difficultés pour s'exprimer.
- Éviter de l'interrompre lors de ses récits.
- Éviter de déformer le témoignage de l'enfant en lui mettant des mots dans la bouche.
- Lors d'une agression, la menace et la peur entraînent un état de sidération. Un oubli total ou partiel des faits est très fréquent. Dans ces cas, il ne faut pas souligner ouvertement ces incohérences.
- **En règle générale, il ne faut pas perdre de vue que, face à une victime, toute insinuation même légère sur la véracité de ses dires peut être interprétée comme une nouvelle agression.**
- Éviter les questions commençant par "Pourquoi" car, bien souvent, elles entraînent une victimisation. Il est important de ne pas transformer l'échange en entretien avancé ou en interrogatoire, et de préciser que, le cas échéant, le secret devra être levé pour apporter une aide plus efficace.

Ce qu'il ne faut pas faire :

- L'interroger de manière insistante ou intrusive (ce n'est pas le rôle de l'enseignant de mener une enquête).
- Le forcer à parler s'il ne se sent pas prêt.

Détecter et collecter des informations :

Les enseignants doivent en premier lieu se référer aux procédures spécifiques de leur établissement ou aux directives locales pour le signalement. Le rôle de l'enseignant en matière de détection se limite généralement à la démarche suivante.

Avant de signaler, l'enseignant doit observer attentivement l'enfant et repérer des signes inquiétants :

- Changements de comportement (isolement, tristesse, agressivité soudaine).
- Blessures récurrentes ou signes de négligence (malnutrition, hygiène insuffisante).
- Absentéisme ou peur inexplicable de rentrer chez soi.

Attention : Ne pas tirer de conclusions hâtives. Un seul signe ne signifie pas forcément un abus, mais plusieurs indices cumulés justifient une vigilance accrue. Ne pas solliciter d'informations auprès des autres enseignants ou apprenants concernant la situation de l'enfant.

SIGNALER

6 Le formateur donne aux enseignants la consigne suivante :

- **Réfléchissez à une situation où vous vous êtes retrouvés confrontés ou témoins d'un problème de bien-être ou de santé d'un apprenant – en tant qu'enseignant – ou d'un camarade – en tant qu'apprenant. Cela peut être une situation de violence, vue ou rapportée (un enseignant sur un enfant, un parent sur un enfant, un enfant sur un autre enfant), le signalement par un enfant ou un enseignant qui remarque un problème de santé chez un autre enfant.**
- **Individuellement, réfléchissez à cette situation : comment un enseignant devrait idéalement réagir à cette situation ? Est-ce que c'est ce qui s'est passé ? Si non, savez-vous pourquoi ? - 10 minutes**

Après 10 minutes de réflexion, le formateur invite les enseignants qui le souhaitent à partager leur expérience.

7 Le formateur partage avec les enseignants les éléments de réponse suivants :

POUR SIGNALER

Respecter "la confidentialité autour de l'enfant, (...) sa dignité et (...) sa vie privée" : La discrétion est essentielle pour éviter des représailles contre l'enfant, un rejet de sa famille ou une stigmatisation dans l'environnement scolaire. Il faut donc:

- Ne pas parler du cas devant d'autres apprenants ou collègues (uniquement avec les personnes responsables désignées pour cette situation).
- Ne pas solliciter d'informations auprès des autres enseignants ou apprenants concernant la situation de l'enfant. Si d'autres informations doivent être récoltées, ce sera le rôle de la personne référente au sein de l'établissement ou de la direction, mais pas de l'enseignant.
- Ne pas confronter les parents car cela peut aggraver la situation (par exemple : si les parents sont eux-mêmes violents). Le dialogue avec les parents pourra être organisé par la direction, selon les processus mis en place au sein de l'école.
- Ne pas publier d'informations sur l'enfant (ex. : réseaux sociaux, discussions en public).
- Ne pas annoncer publiquement qu'un enfant est en danger.
- Ne pas accuser directement un parent ou un adulte sans preuves.

Référer le problème à une personne appropriée (infirmier scolaire, direction de l'établissement, ou toute personne désignée au sein de l'établissement). "Le signalement administratif interne consiste au partage, par tout membre du personnel, d'une information préoccupante concernant un élève, avec les autorités ou le personnel scolaire compétent en vue d'une réponse." (Référentiel, 2019).

À QUI SIGNALER ?

L'enseignant ne doit pas gérer seul un cas de maltraitance. Il doit alerter les personnes compétentes désignées pour cela, en fonction de la procédure établie dans l'établissement scolaire :

- Le directeur de l'école (premier relais officiel) ou toute personne explicitement et officiellement désignée comme personne référente au sein de l'établissement.
- L'assistant(e) social(e) ou le service de protection de l'enfance identifié comme référent par la communauté éducative.
- Les autorités locales (police) si la situation présente un danger grave et immédiat, par exemple dans le cas d'une agression sur un élève ou un enseignant.

COMMENT SIGNALER ?**Rédiger un rapport écrit clair avec des faits précis :**

- Nom, âge et classe de l'enfant.
- Observations objectives (dates, comportements, blessures constatées).
- Propos de l'enfant (sans reformulation ni interprétation).

Remettre le rapport à la personne responsable en respectant la confidentialité.**Ce qu'il ne faut pas faire :**

- Aller directement voir un parent violent sans médiation d'un professionnel.
- Appeler la police sans en parler d'abord à la direction ou à un assistant social, sauf en cas de danger grave et immédiat.

Le rôle de l'enseignant sera ensuite un rôle pédagogique pour accompagner l'enfant dans son parcours scolaire et s'assurer qu'il n'y ait pas de rupture dans son apprentissage ou qu'il n'accumule pas des difficultés supplémentaires en raison du problème signalé, ou d'y remédier si c'est le cas.

- 8** Le formateur prend pour exemple la situation suivante :

Une apprenante, Samia, semble de plus en plus inattentive en classe. L'enseignant remarque qu'elle a maigri. Ses résultats baissent et elle semble toujours très fatiguée. Elle semble également moins sociable avec ses amies.

Le formateur invite les enseignants à se replacer en groupes et donne la consigne suivante :

- ➔ **Déterminez ce que vous devez faire en tant qu'enseignant dans cette situation pour déterminer ce qui ne va pas. Décrivez ce que vous faites de A à Z : comment doit-il échanger avec l'apprenant ? A quoi devez-vous faire très attention ? - 15 minutes.**

Après 15 minutes de travail en groupe, le formateur demande à un rapporteur de partager les propositions de son groupe. Il invite les enseignants à compléter ou commenter constructivement les réponses et fait de même.

- 9** Le formateur complète l'exemple donné à l'activité 7 :

L'enseignant a réussi à créer un climat de confiance avec Samia, elle lui a confié qu'elle était abusée sexuellement depuis plusieurs mois par un oncle.

Le formateur donne la consigne suivante :

- ➔ **Déterminez ce que vous devez faire en tant qu'enseignant dans cette situation. Décrivez ce que vous faites de A à Z : à qui devez-vous vous adresser, comment ? A quoi devez-vous faire très attention ? - 15 minutes.**

Après 15 minutes de travail en groupe, le formateur demande à un rapporteur de partager les propositions de son groupe. Il invite les enseignants à compléter ou commenter constructivement les réponses et fait de même.

**Synthèse**

- 10** Le formateur demande à un enseignant de récapituler la séance.

- 11** Le formateur rappelle les grands principes de ce qui est attendu de la part de l'enseignant dans ces situations (Référentiel, 2019) :

- Apporter une première aide psychosociale : Recueillir la parole de l'enfant sans jugement, lui témoigner de l'empathie, lui montrer clairement qu'on prend sa défense, accepter son mal-être, y compris son refus de parler.
- Être à l'écoute, créer un espace de communication.
- Éviter de faire des promesses au-dessus de ses capacités et surtout respecter la promesse faite.
- Collecter des indices et les consigner dans un rapport.
- Respecter "la confidentialité autour de l'enfant, (...) sa dignité et (...) sa vie privée" ;
- Signaler à la personne appropriée.
- Assurer un accompagnement pédagogique de l'enfant.

- 12** Le formateur demande aux enseignants s'ils ont des questions.



Évaluation de la séance 3

Le formateur donne l'exemple de situation suivante :

Un apprenant, Ousman, est de plus en plus souvent absent. Quand il est à l'école, il ne semble plus aussi enjoué ni sociable qu'auparavant. L'enseignant remarque qu'il évite de s'asseoir à côté de certains apprenants.

A Le formateur donne la consigne suivante :

- ➔ **Individuellement, réfléchissez à ce que doit faire l'enseignant de A à Z pour déterminer ce qui ne va pas : comment doit-il échanger avec l'apprenant ? Quels principes ou recommandations doit-il suivre ? - 10 minutes.**

Après dix minutes, le formateur complète l'exemple donné :

L'enseignant a réussi à créer un climat de confiance avec Ousman, il lui a confié qu'un groupe d'apprenants le harcelait. Les apprenants se moquent de lui, le frappent, lui volent des affaires, dans et hors de l'école. Ousman a peur de venir en classe.

B Le formateur donne la consigne suivante :

- ➔ **Individuellement, réfléchissez à ce que doit faire l'enseignant de A à Z, avec qui l'enseignant doit-il à présent parler, quels principes ou recommandations doit-il suivre ? - 10 minutes.**

Le formateur demande à un enseignant volontaire de partager l'ensemble de ses propositions pour a et b. Il invite les enseignants à compléter ou commenter constructivement les réponses et fait de même.



Sources

[Référentiel pour la détection et la gestion des situations de risques affectant un\(e\) élève - A l'usage du personnel de l'éducation, Janvier 2019, Ministère de l'Éducation nationale du Sénégal avec l'appui de l'UNICEF.](#)

[Convention internationale des droits de l'enfant \(1989\), Assemblée générale des Nations Unies](#)

LE RÔLE DE L'ÉCOLE ET DE L'ENSEIGNANT DANS LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES APPRENANTS ET DE LA COMMUNAUTÉ

La Séance 4 a pour objectif de développer la compréhension des enseignants du rôle de l'école et des enseignants dans la santé et le bien-être des apprenants, ainsi que des communautés. Après avoir réfléchi au rôle général de l'école et des enseignants, les enseignants appliqueront leur réflexion à des situations concrètes, telles que la lutte contre les grossesses précoces, le harcèlement scolaire ou l'abus de substances psychoactives. Cette séance les amènera à prendre conscience de la nécessité d'une action globale, à l'échelle de l'école, sur les questions de santé et de bien-être, au-delà de l'application des programmes scolaires.



Durée / 1H



Matériel/support

Tableau + craie

Post-it



Méthodes/techniques

Interactions formateur--enseignants /
enseignants--enseignants

Brainstorming

Travail de groupe

Mise en situation



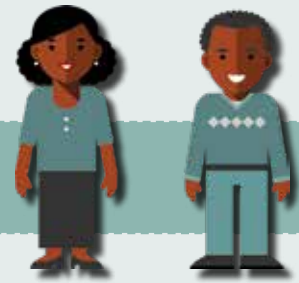
Compétences visées

- Expliquer le rôle que jouent l'école et l'enseignant dans l'éducation à la santé et au bien-être
- Savoir communiquer efficacement
- Avoir une pensée critique

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre le rôle de l'école et de l'enseignant dans l'éducation à la santé et au bien-être





DÉROULÉ DE LA SÉANCE



Présentation des objectifs

Le formateur explique aux enseignants les objectifs de la séance.



Animation

1

Le formateur propose aux enseignants de réfléchir individuellement pendant 10 minutes sur la consigne suivante :

→ **Quel rôle doivent jouer l'école et l'enseignant dans la santé et le bien-être des apprenants ?**

Pendant que les enseignants réfléchissent, le formateur trace deux colonnes au tableau : 1/ L'enseignant, 2/ L'école. Après 10 minutes de réflexion, le formateur invite les enseignants volontaires à présenter leurs propositions.

Exemple :

Rôle de l'enseignant

- Modéliser des comportements sains et bienveillants : L'enseignant incarne un exemple positif en adoptant des habitudes de vie saines et en favorisant un climat de respect et d'inclusion au sein de la classe.
- Transmettre des savoirs et développer des compétences en santé : L'enseignant aide les apprenants à acquérir des connaissances sur des sujets clés (hygiène, nutrition, gestion des émotions), tout en leur permettant de développer des compétences pratiques et des comportements responsables pour adopter un mode de vie sain.
- Détecter et soutenir les besoins des apprenants : En étant attentif aux signes de mal-être ou de détresse, l'enseignant peut intervenir tôt, orienter les apprenants vers des ressources appropriées et contribuer à créer un environnement sécurisant pour leur épanouissement.

Rôle de l'école

- Encourager des habitudes de vie saines et durables : L'école enseigne aux apprenants l'importance d'une alimentation équilibrée, de l'activité physique et de l'hygiène pour soutenir leur bien-être physique, mental et cognitif.
- Promouvoir le développement socio-émotionnel : En favorisant un environnement bienveillant et inclusif, l'école aide les enfants et les adolescents à renforcer leur estime de soi, à exprimer leurs émotions et à établir des relations respectueuses avec les autres.
- Sensibiliser aux risques et à la prévention : L'école joue un rôle clé dans l'information sur la santé, notamment en éduquant les jeunes sur la prévention des maladies, des accidents, des violences et des discriminations, afin de les préparer à faire des choix éclairés et sécurisés.

A l'issue des discussions, le formateur récapitule les principaux éléments identifiés par les enseignants.

2

L'enseignant demande aux enseignants de se placer par groupe de 6 maximum et de nommer un rapporteur. Il attribue à chaque groupe l'une des consignes suivantes – le formateur adaptera les situations suivantes au public et au contexte :

- *Une recrudescence de cas de tuberculose frappe votre communauté. Expliquez 1/ Comment cela affecte les apprenants et les enseignants ; 2/ Le rôle que l'école et vous pouvez jouer pour faire face à cette épidémie.*
- *Un nombre important de grossesses précoces est enregistré dans votre école. Expliquez 1/ Comment cela affecte les apprenants et les enseignants ; 2/ Le rôle que l'école et vous pouvez jouer pour faire face à ce phénomène.*

- De nombreux apprenants de l'école font usage de substances psychoactives. Expliquez 1/ Comment cela affecte les apprenants et les enseignants ; 2/ Le rôle que l'école et vous pouvez jouer pour faire face à ce phénomène.
- De nombreux cas de harcèlement scolaire sont relevés dans votre établissement. Expliquez 1/ Comment cela affecte les apprenants et les enseignants ; 2/ Le rôle que l'école et vous pouvez jouer pour faire face à ce phénomène.
- La cour de récréation est souvent sale. Expliquez 1/ Comment cela affecte les apprenants et les enseignants ; 2/ Le rôle que l'école et vous pouvez jouer pour faire face à ce phénomène.
- Des apprenants d'une autre communauté – religieuse ou ethnique - arrivent à l'école après une crise (conflit, crise climatique, etc.), et des tensions surgissent entre les apprenants. Expliquez 1/ Comment cela affecte les apprenants et les enseignants ; 2/ Le rôle que l'école et vous pouvez jouer pour faire face à ce phénomène.

3 Le formateur donne 10 minutes à chaque groupe pour réfléchir. Puis il demande à un premier rapporteur de présenter la situation travaillée par son groupe et de proposer des réponses aux points 1/ et 2/. Après chaque présentation, le formateur invite les autres enseignants à commenter et compléter si besoin les propositions.

4 Alternativement, l'enseignant pourra soumettre l'étude de cas et les questions suivantes aux enseignants : "L'école comme plate-forme de lutte contre le paludisme", Child Health Task Force, 2022

- Quel est l'impact du paludisme sur la scolarité des enfants ? (Référence à la séance 2 du module 1 de ce parcours)
- Pourquoi les écoles sont-elles un lieu stratégique pour lutter contre le paludisme ?
- Quelles actions peuvent être menées dans le cadre scolaire pour prévenir et traiter le paludisme ?



Synthèse

5 Le formateur demande à un enseignant de récapituler la séance.

6 Le formateur demande si les enseignants ont des questions.



Évaluation de la séance 4

Le formateur demande aux enseignants qui le souhaitent si leur vision du rôle de l'école dans l'éducation à la santé et au bien-être a changé au cours de la séance et d'expliquer comment et pourquoi.

LE RÔLE DE L'ENSEIGNANT DANS LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN SANTÉ ET EN BIEN-ÊTRE CHEZ LES APPRENANTS

La Séance 5 a pour objectif de développer la compréhension des enseignants du changement de leur rôle dans la mise en œuvre d'une éducation pour le développement des compétences en santé et bien-être chez les apprenants.

Durée / 2H

Matériel/support

Tableau + craie

Post-it

Situations travaillées au cours de la Séquence 4, activité 2

Méthodes/techniques

Interactions formateur--enseignants / enseignants--enseignants

Brainstorming

Travail de groupe

Mise en situation

Compétences visées

- Comprendre le rôle de l'enseignant dans le développement des compétences des apprenants en santé et en bien-être
- Savoir communiquer efficacement
- Avoir une pensée critique

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre en quoi consistent les compétences en santé et bien-être
- Comprendre en quoi consistent les compétences transversales (psychosociales / de vie)
- Comprendre le rôle de l'enseignant dans le développement de ces compétences



DÉROULÉ DE LA SÉANCE



Présentation des objectifs

Le formateur explique aux enseignants les objectifs de la séance.



Animation

- 1 Le formateur demande aux enseignants de décrire le rôle de l'enseignant dans la classe, puis celui des élèves en utilisant des verbes d'action. Il note les propositions au tableau et les mets de côté pour l'activité 4.

Par exemple :

- Enseignant : transmettre des savoirs, des connaissances, enseigner, montrer l'exemple, accompagner les élèves, etc.
- Élève : apprendre, réciter, appliquer les consignes, écouter, être attentif, etc.

- 2 Le formateur demande aux enseignants de donner leur définition du mot "compétence".

Une compétence est une combinaison de connaissances, d'habiletés, d'attitudes et de valeurs (savoirs, savoir-faire et savoir être) qui permettent à un individu d'accomplir une tâche ou de résoudre un problème dans un contexte donné. Les compétences englobent la capacité à appliquer les connaissances dans des situations pratiques à s'auto-évaluer.

Puis il détaille les éléments clés concernant le **concept de "compétence"**

Intégration des ressources : Au lieu de se concentrer uniquement sur la mémorisation des informations, l'approche par compétences met l'accent sur la capacité à intégrer diverses connaissances, habiletés, attitudes et valeurs pour résoudre des problèmes.

Contextualisation : Une compétence est définie en fonction d'un contexte particulier. Par exemple, la compétence en communication dans une situation de classe diffère de celle requise entre les pairs. Ou négocier pour faire baisser le prix d'un produit n'est pas la même chose que négocier pour le port du préservatif dans une relation intime.

Évolutive : La compétence n'est pas statique ; elle peut se développer et s'améliorer avec la pratique et l'expérience.

Centrée sur l'apprenant : Pour se développer les compétences exigent d'être dans l'action et donc l'utilisation de pédagogies actives. La mémorisation seule ne fonctionne pas.

Évaluation : L'évaluation des compétences nécessite des méthodes d'évaluation qui mesurent non seulement la connaissance, mais aussi la capacité à appliquer cette connaissance dans des situations concrètes.

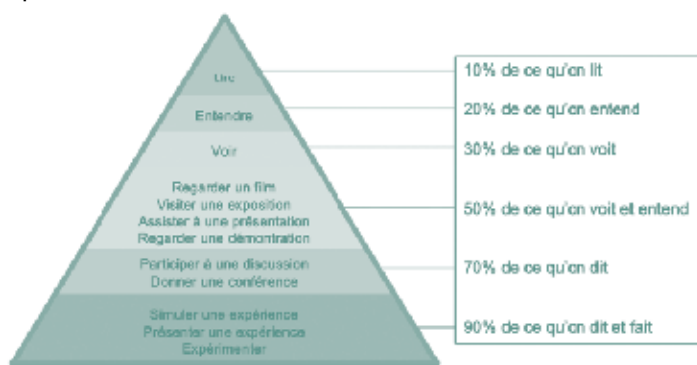
Cadre propice pour le développement des compétences : Pour que l'approche pédagogique fonctionne elle a besoin d'un cadre qui sécurise l'apprenant.

Le formateur présente les pyramides suivantes (reproduites au tableau ou distribuées aux enseignants) :

Il invite les enseignants à commenter ou poser des questions s'ils le souhaitent.

Pyramide d'Edgar Dale

Après deux semaines, on se souvient de



Taxonomie de Bloom



3 Puis le formateur présente les **différents types de compétence** :

Les compétences et connaissances disciplinaires (liées à la didactique des disciplines).

Mathématiques : Maîtrise des opérations arithmétiques de base (addition, soustraction, multiplication, division), Compréhension des concepts mathématiques. Résolution de problèmes et stratégies mathématiques.

Langue et littérature : Lecture fluide et compréhension de textes ; Expression écrite et orale, écoute active.

Sciences : Compréhension des concepts de base en biologie. Observation et description du monde naturel. Réalisation d'expériences.

Les compétences transversales transférables / psychosociales (que l'on mobilise dans l'ensemble des programmes scolaires) : Pour être et rester en bonne santé et bien-être et bien réussir à l'école et dans la vie, un apprenant doit développer un ensemble de compétences essentielles qui englobent à la fois des aspects physiques, mentaux, et sociaux. Ces compétences sont appelées "Compétences psychosociales" (CP)

COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

DIX COMPÉTENCES IDENTIFIÉES (OMS, UNESCO, 1993)	GROUPÉES EN TROIS CATÉGORIES (SANTÉ PUBLIQUE FRANCE, 2022)
Savoir résoudre des problèmes	Compétences émotionnelles Avoir conscience de soi Savoir réguler ses émotions Savoir gérer son stress
Savoir prendre des décisions	
Avoir une pensée créative	
Avoir une pensée critique	Compétences cognitives Savoir résoudre des problèmes Savoir prendre des décisions Avoir une pensée créative Avoir une pensée critique
Savoir communiquer efficacement	
Être habile dans les relations interpersonnelles	
Avoir conscience de soi	Compétences sociales Avoir de l'empathie Savoir communiquer efficacement Être habile dans les relations interpersonnelles
Avoir de l'empathie	
Savoir réguler ses émotions	
Savoir gérer son stress	

Les compétences thématiques (liées aux éducations à...) en matière de santé et de bien-être par exemple :

- Connaître et comprendre l'importance de l'hygiène quotidienne et agir en lien avec cela. Comment faire sa toilette régulièrement, porter des vêtements propres, se laver les mains et se brosser les dents.
- Savoir comment éviter les maladies à transmission sexuelle et savoir négocier l'usage du préservatif

- Savoir comment prévenir les maladies courantes et comprendre la transmission des maladies infectieuses.
- Connaître les bases des premiers soins en cas d'accidents ou de blessures.
- Connaître les effets et les dangers de substances comme l'alcool, le tabac et les drogues.

Note : dans les fiches enseignant du présent guide, les compétences en santé et bien-être ont été formulées de la manière suivante:

- *Prendre soin de soi chaque jour pour être en bonne santé*
- *Prendre soin de son hygiène chaque jour pour être en bonne santé*
- *Se connaître et se sentir bien dans son corps*
- *Faire respecter son corps par les autres*
- *Se protéger des maladies infectieuses*
- *Prendre les bonnes décisions en matière de santé reproductive*
- *Se protéger et protéger les autres dans la vie de tous les jours*
- *Prendre soin de son environnement*
- *Prévenir et agir contre la violence*

Ce choix a été fait afin de faire prendre conscience à l'usager de ce guide que la santé et le bien-être résident dans une approche holistique. Par exemple : "Prendre soin de soi chaque jour pour être en bonne santé" est le résultat de plusieurs compétences combinées : savoir manger de manière équilibrée, savoir mettre en place une routine de sommeil et d'activité physique, etc. Le but n'est toutefois pas de choisir entre ces compétences : elles sont toutes clés pour assurer un développement en bonne santé et prévenir l'apparition de maladies chroniques. En les regroupant sous une même compétence, nous choisissons ici d'insister sur leur complémentarité.

- 4 Le formateur récapitule les éléments de description du rôle de l'enseignant et de l'élève listés dans l'activité 1. Il demande aux enseignants si la posture de l'enseignant et de l'élève telle que décrite par les enseignants permet le développement des compétences des élèves, et plus particulièrement pour le développement des compétences en santé et en bien-être ou si la description doit être ajustée.

Par exemple, pour développer les compétences des élèves en santé et en bien-être :

- L'enseignant doit : accompagner, médier l'apprentissage, être à l'écoute des élèves, avoir de l'empathie, bien communiquer, montrer l'exemple, guider, etc.
- L'élève doit : écouter, travailler en groupes, participer activement, proposer, s'exprimer, créer, etc.

- 5 Le formateur demande ensuite aux enseignants de réfléchir en groupes aux activités qui permettent de développer la capacité des apprenants à "Prévenir les maladies courantes et comprendre la transmission des maladies infectieuses".

Il demande aux enseignants :

- ➔ **D'identifier quelles connaissances, compétences psychosociales et compétences disciplinaires doivent être développées.**
- ➔ **Puis d'identifier les activités qu'ils pourraient mettre en place pour y parvenir.**

Le formateur explique que les activités qui favoriseront le développement de cette compétence relèvent des pédagogies actives. Elles reposent sur le principe que les apprenants :

- **Sont actifs dans l'apprentissage** : ils participent à construire leurs savoirs et utilisent ces savoirs dans des mises en situation concrètes – réelles ou simulées – mais contextualisées.
- **Apprennent à apprendre** : à analyser ce qu'ils entendent, voient et lisent, à mettre ces apprentissages en lien les uns avec les autres pour résoudre des problèmes, à aller plus loin dans l'apprentissage et satisfaire leur curiosité.
- **Apprennent avec et des autres** : les compétences se développent en interaction avec les autres apprenants, dans le dialogue, la coopération et la confrontation d'idées.

Le formateur donne 10 minutes à chaque groupe pour réfléchir puis recueille les propositions des enseignants en leur demandant de justifier leur choix.

Par exemple : jeu de rôle, mise en situation, enquête, étude de cas, travail de groupe pour la production d'un outil de sensibilisation, exposé, etc.

Note : les pédagogies actives sont couvertes dans le Module 5 de cette formation.

- 6 Le formateur demande aux enseignants quelles compétences psychosociales ils devront eux-mêmes développer et/ou mobiliser pour mettre en place les pédagogies actives.

Par exemple : empathie, communication efficace, créativité, pensée critique, etc.



Synthèse

- 7 Le formateur demande à un enseignant de récapituler les éléments de la séance.

- 8 L'enseignant présente aux enseignants la synthèse suivante :

Avec une pédagogie active, le rôle de l'enseignant évolue d'un transmetteur de savoirs à un facilitateur d'apprentissage. Contrairement à une méthode traditionnelle où il dispense principalement des connaissances de manière magistrale, l'enseignant doit ici accompagner les apprenants dans leur réflexion et leur engagement actif.

Les principaux changements :

Passer d'un rôle d'expert à un rôle de guide

- Plutôt que de donner des réponses toutes faites, il aide les apprenants à explorer, expérimenter et construire leur propre compréhension.

Encourager la participation et l'autonomie

- Il favorise les discussions, les débats et les activités collaboratives pour que les apprenants s'impliquent activement dans leur apprentissage.

Créer un environnement interactif et bienveillant

- Il stimule la curiosité et l'envie d'apprendre en valorisant les initiatives et en encourageant la prise de parole.

Adopter une posture d'écoute et de questionnement

- Il pose des questions ouvertes, aide à la réflexion critique et pousse les apprenants à analyser différentes perspectives.

Utiliser des méthodes variées et adaptées

- Il met en place des activités comme les jeux de rôle, les projets de groupe, les mises en situation ou encore l'apprentissage par enquête pour rendre les apprenants acteurs.

En résumé, l'enseignant ne se positionne plus comme une source unique de savoir, mais comme un guide qui stimule la réflexion, l'interaction et le développement des compétences essentielles pour l'apprenant.

Dans ce nouveau contexte pédagogique et de gestion de classe, l'enseignant doit pouvoir mobiliser plusieurs compétences fondamentales :

- L'écoute active et l'empathie : pour créer un cadre où les apprenants se sentent libres d'exprimer leurs idées.
- La capacité à structurer l'autonomie des apprenants : en leur donnant la responsabilité de leur apprentissage.
- La gestion efficace des interactions : pour assurer une participation équilibrée et constructive de chacun, dans le respect, l'inclusion et la bienveillance.
- La flexibilité dans les méthodes d'enseignement : en variant les approches pour répondre aux besoins de tous les apprenants.

- 9 Le formateur demande aux enseignants s'ils ont des questions.



Évaluation de la séance 5

Le formateur demande aux enseignants de prendre une feuille et de réfléchir individuellement aux questions suivantes :

1. Avez-vous déjà mis en œuvre des méthodes de pédagogie actives ?
2. Quels sont les avantages et défis de ce changement de posture ?
3. Quels sont les bénéfices pour les apprenants ?
4. Quels sont les défis pour vous en tant qu'enseignant ?
5. Quelles compétences psychosociales pensez-vous devoir renforcer chez vous pour mettre en œuvre ces méthodes pédagogiques ?

Il donne 15 minutes pour cette réflexion individuelle. Puis il invite les enseignants qui le souhaitent à partager leur réflexion.



Évaluation du module 2

Le formateur demande aux enseignants de se placer en groupes de 6 maximum et de nommer un rapporteur, puis de réfléchir à la situation suivante.

Étude de cas :

Ahmed, 12 ans, est en classe de 6e dans un collège. Depuis quelques mois, il est victime de moqueries et d'intimidations de la part d'un groupe d'apprenants qui le trouvent "trop timide" et "bizarre". Ces agressions ont commencé en ligne, avec des messages humiliants sur les réseaux sociaux, et se poursuivent à l'école sous forme de brimades, d'exclusions des jeux en récréation et de surnoms blessants.

Ahmed devient de plus en plus silencieux en classe, il semble fatigué et ses résultats scolaires baissent. Un jour, son professeur de français, Mme Awuzie, le surprend en train de pleurer seul après un cours. Lorsqu'elle lui demande ce qui ne va pas, il hésite, puis finit par lui dire qu'il n'a "plus envie de venir à l'école".

Mme Awuzie décide d'agir pour protéger Ahmed, mais aussi pour sensibiliser ses apprenants et mobiliser l'ensemble de l'établissement contre le harcèlement scolaire.

Il demande à chaque groupe de répondre aux questions suivantes :

- Mme Awuzie doit réagir rapidement pour assurer la protection d'Ahmed. Quelles actions doit-elle entreprendre en respectant les procédures officielles et les bonnes pratiques ?
- Quelles activités peuvent-elles être mises en place à l'échelle de l'école pour lutter contre le harcèlement ?
- Quelles compétences psychosociales lui faut-elle plus particulièrement développer chez ses apprenants ?
- Quelles activités pourrait-elle mettre en place dans sa classe ?

Le formateur demande au rapporteur de noter les réponses de son groupe sur une feuille. Il donne 15 minutes aux enseignants pour réaliser l'exercice. Puis il demande à un rapporteur de présenter les réponses de son groupe. Il invite les autres rapporteurs à compléter ou corriger si besoin.



DISCIPLINE POSITIVE : ENSEIGNER AUTREMENT, ENSEIGNER POSITIVEMENT !

MODULE 3 6 H

Le Module 3 a pour objectif de fournir aux enseignants des outils pour établir une relation et un climat de confiance, de respect et de bienveillance avec et entre les apprenants. Dans un premier temps, ils seront invités à prendre conscience de l'impact de leurs émotions, notamment du stress, sur leurs relations avec les apprenants, puis à développer des outils pour mieux les maîtriser (Séance 6). Ensuite, ils découvriront le concept de discipline positive (Séance 7) et s'approprieront des méthodes pour instaurer un cadre d'apprentissage bienveillant et respectueux (Séance 8), ainsi que pour gérer les infractions aux règles établies en classe (Séance 9).

Structure du module (6 heures)

Séance 6 – Gérer ses émotions et son stress dans la classe (1 heure 30 minutes)

Séance 7 – Discipline positive : découverte du concept (1 heure 30 minutes)

Séance 8 – Discipline positive : mettre en place des règles pour un espace d'apprentissage respectueux et bienveillant (1 heure 30 minutes)

Séance 9 - Discipline positive : Faire respecter les règles de classe et réagir lorsqu'une règle est enfreinte (1 heure 30 minutes)

Compétences visées

- Réguler ses émotions négatives et son stress à l'école
- Réfléchir sur sa pratique et son expérience de discipline de classe
- Créer un environnement de classe bienveillant et motivant
- Expliquer et justifier le sens des règles de classe à ses apprenants
- Mettre en œuvre une discipline positive en classe
- Avoir conscience de soi
- Savoir réguler ses émotions
- Savoir gérer son stress
- Savoir communiquer efficacement
- Être habile dans les relations interpersonnelles

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre le rôle des émotions dans la relation enseignant-apprenant
- Comprendre le concept de discipline positive
- Identifier des règles de la classe pour un espace d'apprentissage respectueux et bienveillant
- Comprendre à quoi servent les règles de classe
- Maîtriser la mise en place de règles en début d'année scolaire
- Savoir que faire quand un apprenant sort du cadre fixé pour la classe

GÉRER SES ÉMOTIONS ET SON STRESS À L'ÉCOLE

La Séance 6 a pour objectif de développer chez les enseignants un sentiment de solidarité et de coopération face aux difficultés rencontrées dans l'espace scolaire, ainsi que de les doter d'outils pour gérer les émotions négatives, en particulier le stress.

Durée / 1H30

Matériel/support

Tableau + craie
Feuilles + stylos

Méthodes/techniques

Interactions formateur--enseignants /
enseignants--enseignants
Brainstorming
Post-it
Travail de groupe
Mise en situation

Compétences visées

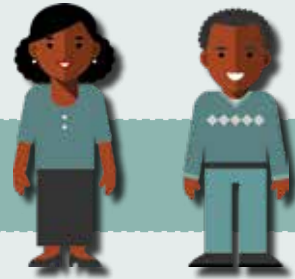
- Réguler ses émotions négatives et son stress à l'école
- Avoir conscience de soi
- Savoir réguler ses émotions
- Savoir gérer son stress
- Savoir communiquer efficacement
- Être habile dans les relations interpersonnelles

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre le rôle des émotions dans la relation enseignant-apprenant



DÉROULÉ DE LA SÉANCE



Présentation des objectifs

Le formateur explique aux enseignants les objectifs de la séance.



Animation

1 Le formateur demande aux enseignants de se placer par groupes de 6 et de nommer un rapporteur. Il donne aux enseignants la consigne suivante :

- **Identifiez en donnant des exemples précis ce qui, dans l'espace de l'école et de l'école, peut dégrader votre environnement de travail (conflits, communication, environnement physique, etc.).**
- **L'effet que ces problèmes peuvent avoir sur votre bien-être, en tant qu'enseignant.**

Le formateur donne 10 minutes aux enseignants pour réaliser l'exercice.

Il invite ensuite un premier rapporteur à présenter les propositions de son groupe, puis les autres rapporteurs à compléter si besoin.

2 Le formateur pose aux enseignants les questions suivantes :

- **Si un enseignant ressent du stress, de la colère, de la frustration ou une importante fatigue :**
 - a. **Comment ces émotions se manifestent-elles à l'école ?**
 - b. **Quel impact ont-elles sur les apprenants dans la classe ?**

Exemples de réponses :

- a. Agacement, impatience, manque de bienveillance ou de tolérance, agressivité dans la communication, etc.
- b. Les émotions sont contagieuses. Si des émotions négatives émanent de l'enseignant, les apprenants se sentent peu en confiance, ils peuvent prendre votre stress pour quelque chose dont ils sont la cause, cela peut donc affecter l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes ; ils ne seront pas enclins à poser des questions sur une leçon ou lorsqu'ils ne comprennent pas quelque chose s'ils ne sentent pas que vous êtes dans une posture d'accueil et d'écoute.

3 Le formateur pose aux enseignants les questions suivantes :

- **De quoi a besoin l'enseignant pour se sentir bien à l'école ?**

Exemple de réponses :

Une direction qui soutient son travail, l'aide à renforcer ses compétences et est disponible en cas de besoin ; des collègues bienveillants et solidaires ; une ambiance de travail collaborative ; une relation saine et positive avec les apprenants ; maintenir une bonne hygiène de vie ; etc.

4 Le formateur distribue deux post-its à chaque enseignant. Il trace deux colonnes au tableau : "Ce que je peux apporter" ; "Ce que les autres peuvent m'apporter". Il leur demande de réfléchir individuellement et de noter sur chacun des post-its :

- **Ce que je peux apporter aux autres enseignants pour améliorer notre environnement de travail**
- **Ce que les autres enseignants peuvent m'apporter pour que je me sente bien au travail**

Le formateur invite les enseignants à venir coller chaque post-it au tableau dans la colonne correspondante tour à tour en les lisant à haute voix.

Le formateur demande aux enseignants de garder ces propositions en tête. Il les invite à se placer par groupes de 6 et de nommer un rapporteur. Il leur demande d'imaginer la situation suivante :

Un conflit surgit avec un collègue enseignant. Vous vous disputez et votre niveau de stress est très élevé. Que faites-vous :

a) Sur le moment-même (avant de retourner en classe)

b) Une fois l'émotion passée et le calme revenu en soi

c) Pour régler le problème.

- 5** Il donne 10 minutes aux enseignants pour réfléchir en groupes, puis il leur propose de partager leurs retours. Il note les propositions au tableau.

Exemples :

- a) Sur le moment : S'arrêter, "Profonde respiration, compter jusqu'à dix, boire de l'eau, s'éloigner de la situation, penser à des choses joyeuses, relativiser le problème" (INEE).
- b) Une fois l'émotion passée : Réfléchir. Noter dans un carnet ce qu'il s'est passé, comment on s'est senti et réfléchir par écrit à des solutions concrètes et par étapes ; aller parler à une personne de confiance.
- c) Pour régler le problème : Agir. Mettre en œuvre la solution trouvée.

Une fois les 10 minutes écoulées, le formateur demande à un premier rapporteur de partager les propositions de son groupe. Puis il invite les autres rapporteurs à compléter si besoin.

- 6** Pour clôturer la séance, le formateur explique aux enseignants qu'ils vont tester ensemble trois exercices qui pourront les aider dans les situations de stress, ou d'émotions négatives en général. Ces exercices peuvent être reproduits en classe avec les apprenants.

Exercice 1 : Secouez tout !

- Le formateur invite les enseignants à se lever.
- Il demande aux enseignants de faire de grands cercles lents avec leur cou, dans un sens, puis dans l'autre.
- Il demande ensuite aux enseignants de lever leurs épaules jusqu'aux oreilles, puis de les laisser retomber lourdement.
- Il demande ensuite aux enseignants de sauter en l'air sur place en laissant leurs bras lourds et détendus à leurs côtés.
- Enfin, le formateur demande à tous les enseignants de se secouer : de la tête aux pieds, les bras, les mains, comme s'ils voulaient chasser de leurs vêtements une armée de fourmis.

Exercice 2 : Respirez !

- Le formateur invite les enseignants à se rasseoir.
- Il leur donne les consignes suivantes :
- Posez les deux pieds à plat au sol et les mains à plat sur les jambes. Gardez votre dos droit mais détendu.
- Fermez les yeux si vous voulez
- Inspirez sur 5 temps, en gonflant votre ventre et poitrine : 1, 2, 3, 4, 5
- Expirez sur 5 temps, en laissant vos épaules, votre poitrine retomber et en vidant votre ventre : 1, 2, 3, 4, 5
- Le formateur guide les enseignants pour 6 respirations complètes. Alternative : bloquer à la fin de l'expiration et/ou de l'inspiration pour 5 temps.

Exercice 3 : Scannez tout !

- Le formateur invite les enseignants à fermer les yeux. Il leur demande de visualiser, tranquillement et sans réfléchir ni commenter mais juste en observant : leurs orteils, leurs chevilles, leurs mollets, etc.

Procéder ainsi, partie du corps après partie du corps jusqu'au sommet du crâne. Progresser lentement en notant au fur et à mesure les points de contact avec le sol, la chaise, l'air et les sons qui arrivent. Une fois arrivé en haut du crane, prendre une profonde inspiration par le nez, et une profonde expiration par la bouche. Reproduire une nouvelle fois.

Note : le formateur pourra utiliser ces exercices tout au long de la formation. Par exemple :

- *“Secouez tout” après la pause déjeuner pour éviter les envies de sieste qui surviennent en début d’après-midi ou en fin de journée.*
- *Les exercices de respiration et scan en début de journée ou après une activité particulièrement agitée afin d’effectuer une transition vers une activité plus calme.*

Le formateur demande aux enseignants qui le souhaitent de partager ce qu’ils ressentent après ces exercices.



Synthèse

7

Le formateur demande à un enseignant de récapituler la séance.

8

Le formateur demande aux enseignants s’ils ont des questions.



Évaluation de la séance 6

Le formateur invite pour finir les enseignants à rédiger sur une feuille un petit mantra ou slogan personnel qu’ils peuvent se répéter chaque jour avant d’entrer à l’école. Ceux qui le souhaitent peuvent partager ce mantra avec le reste du groupe.

Note : le formateur pourra inviter les enseignants à se répéter ce mantra (en silence) au début de chaque jour de formation.



Source

[Réseau Inter-agences pour l’Education en Situations d’Urgence, Module 1 Guide facilitateur, “Rôle et bien-être de l’enseignant”, Kit de formation pour les enseignants en situations de crise, mars 2016](#)

DISCIPLINE POSITIVE :

DÉCOUVERTE DU CONCEPT

La Séance 7 a pour objectif de faire réfléchir les enseignants sur les méthodes traditionnelles utilisées dans leurs systèmes éducatifs pour maintenir la discipline en classe, ainsi que sur leurs conséquences pour les apprenants. Ils découvriront ensuite l'alternative proposée par la discipline positive, afin de mettre en place des activités et des règles de classe favorisant un environnement respectueux, bienveillant et motivant.

Durée / 1H30

Matériel/support

Tableau + craie

Méthodes/techniques

Interactions formateur--enseignants /
enseignants--enseignants

Brainstorming

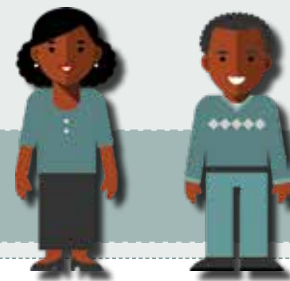
Compétences visées

- Réfléchir sur sa pratique et son expérience de discipline de classe
- Avoir de l'empathie

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre le concept de discipline positive





DÉROULÉ DE LA SÉANCE



Présentation des objectifs

Le formateur explique aux enseignants les objectifs de la séance.

Animation

1 Le formateur donne aux enseignants la consigne suivante

- **Individuellement, se remémorer une situation vécue ou dont ils ont été témoin à l'école où l'enseignant a appliqué une sanction, une punition ou a eu une attitude qu'ils jugent violente, humiliante ou contreproductive. Comment se sont-ils sentis dans cette situation ? Quel effet cela a-t-il eu sur eux ou leur camarade ? - 2 minutes.**

Après 2 minutes de réflexion, le formateur demande aux enseignants qui le souhaitent de partager leurs réponses. Le formateur peut également partager une situation tirée de sa propre expérience.

2 Le formateur trace au tableau deux colonnes "Comportements punis" / "Punitions". Il pose aux enseignants la question suivante :

- **Quels sont les comportements qui doivent selon vous être punis ?**

Il prend note au tableau des réponses au tableau.

Le formateur pose ensuite la question suivante :

- **Quelles punitions sont pratiquées dans les écoles dans lesquelles vous travaillez ou vous avez étudié ?**

Il prend note au tableau des réponses au tableau.

Exemple :

Comportements punis	Punitions pratiquées
Bavardages récurrents	Chicottes, mise à genoux, mise à la porte
Enfants indisciplinés, impolis, irrespectueux	Chicottes, mise à genoux, leçon de morale, convocation des parents, exclusion temporaire selon les normes
Tricherie	Pompes, mise à genoux, huée, changement de place, leçon de morale
Retards répétés	Retenue, privation de récréation, mise à genoux, convocation des parents
Vols	Chicotte, huée
Mensonges	Chicotte, taloches, pincement
Mauvaises réponses aux questions posées par le maître	Chicotte, corvées
Exercices mal faits	Copie des exercices, chicotte, mise à genoux
Leçons non apprises	Copies des leçons, mise à genoux, chicotte, privation de récréation, rétention après les heures de classe
Bagarres	Chicotte, mise à genoux, privation de récréation pour les bagarreurs
Turbulence	Isolement, mise à genoux, chicotte

Source : [Module de formation des enseignants sur la discipline positive et les alternatives aux punitions physiques et humiliantes, juillet 2016, ministère de l'Enseignement primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des langues nationales et de l'Education civique du Niger, avec l'appui de Save the Children.](#)

Note : le formateur prendra une photo du tableau ou le reproduira sur une feuille pour l'utiliser dans la séance 9.

3 Le formateur pose la question suivante, pour une discussion ouverte :

➔ **Pensez-vous que ces punitions sont efficaces et « règlent le problème » sur le long terme ?**

Le formateur rappelle que les violences contre les enfants, qu'elles soient sexuelles, psychologiques ou physiques sont une atteinte à leurs droits. L'enseignant joue un rôle dans la protection des enfants, et est responsable de leur sécurité, de leur bien-être, de leur développement de manière épanouie et saine, comme tous les adultes dans leur entourage scolaire ou non scolaire. Il dispose dans la classe et l'école d'un pouvoir sur l'enfant dont il doit être conscient et ne pas abuser mais dont il doit au contraire faire usage pour le protéger.

Convention internationale des droits de l'enfant (1989), Assemblée générale des Nations Unies :

Un enfant est une personne de moins de 18 ans.

Chaque enfant a un droit inhérent à la vie, à la survie et au développement (article 6), il doit pouvoir jouir du meilleur état de santé possible (article 24).

"Les États parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle, pendant qu'il est sous la garde de ses parents ou de l'un d'eux, de son ou ses représentants légaux ou de toute autre personne à qui il est confié" (article 19).

4 Le formateur demande aux enseignants quel impact ces punitions peuvent avoir selon eux sur les enfants, à court, moyen ou long terme. (Discussion ouverte)

Éléments de réponse (Module de formation, 2016), ces méthodes :

- Suscitent désir de vengeance, sensation d'injustice, rage/colère, agressivité, ruse, peur, timidité, intimidation, manque de confiance en soi, blessures, traumatismes, et peuvent aller jusqu'à la mort.
- Ont un effet néfaste sur le développement social, émotionnel et physique des enfants.
- Sont souvent responsables des abandons et mauvais résultats scolaires, les difficultés de communication, le traumatisme et le manque d'estime de soi chez les enfants.
- Apprennent aux enfants que la violence est la seule méthode disponible pour résoudre les conflits ou les problèmes.

5 Le formateur demande aux enseignants les raisons qui poussent les apprenants à transgresser une règle. Il donne trois exemples distincts :

- ➔ **L'apprenant ne fait pas ses devoirs, n'apprend pas ses leçons.**
- ➔ **L'apprenant est turbulent en classe (il bavarde, ou dérange ses camarades).**
- ➔ **L'apprenant est agressif avec l'enseignant ou d'autres apprenants.**

Exemple :

- L'apprenant n'est pas motivé par la leçon ; il n'a pas l'espace pour faire ses devoirs à la maison ; il travaille en dehors de l'école ou est chargé de nombreuses tâches domestiques ; il ne comprend pas la leçon et accumule du retard dans son apprentissage ; il a un problème de vue, d'audition ; il est fatigué, ne dort pas suffisamment ou bien.
- L'apprenant a des difficultés à se concentrer et est facilement distrait par le bruit (peut-être faut-il le rapprocher de soi dans la classe) ; il ne comprend pas la leçon et demande de l'aide à ses camarades mais n'ose pas le faire auprès de l'enseignant ; il n'est pas motivé par la leçon.
- L'apprenant a des problèmes à la maison ou à l'école (il a accumulé de la colère vis-à-vis d'une situation, du rejet) ; l'apprenant a du mal à gérer des émotions négatives ; l'apprenant est stressé, fatigué.

6 Le formateur présente **le concept de discipline positive**

Dans les classes aujourd'hui, la relation des apprenants avec l'école, les savoirs et l'autorité change tandis que les programmes restent exigeants.

Pour enseigner dans une ambiance apaisée et propice aux apprentissages, il est essentiel d'impliquer les apprenants, de stimuler efficacement leurs compétences en matière de recherches de solutions et de créer avec eux un climat qui favorise les apprentissages.

La discipline positive offre des solutions efficaces pour instaurer un climat de coopération et de respect mutuel dans les classes.

La discipline positive est une approche psychoéducative fondée sur la bienveillance, la fermeté et l'encouragement. Ni laxiste, ni permissive, elle se veut être encadrante pour rassurer et développer chez l'apprenant le sentiment d'efficacité personnelle et le sentiment d'appartenance à une communauté.

- La bienveillance : les neurosciences nous démontrent que pour qu'un enfant et un adolescent donnent le meilleur d'eux-mêmes il faut de la bienveillance chez l'adulte/enseignant.
- La fermeté : c'est pour un enfant, apprendre à respecter les autres et les règles de vie en communauté et société.
- La pédagogie de l'encouragement : c'est le levier d'apprentissage, c'est-à-dire le moyen qui permet de concilier ces deux mondes : fermeté et bienveillance.

Il s'agit de donner aux enfants l'opportunité :

- D'apprendre à vivre ensemble, de développer leurs capacités d'empathie, de respect et de collaboration, pour des relations sociales apaisées et bienveillantes.
- De développer une image d'eux-mêmes qui soit positive, et un goût pour l'apprentissage.

La punition prétend régler le problème immédiat. La discipline positive est au contraire un travail de long-terme, pour lequel il faut de la patience. Mais ce travail permettra aux enfants de devenir des citoyens bien avec les autres, bien avec eux-mêmes, pour une société plus pacifique, bienveillante et inclusive !

Les objectifs de la discipline positive sont de :

- Renforcer les compétences sociales et émotionnelles
- Favoriser la coopération et le respect mutuel
- Encourager les comportements responsables
- Développer l'autonomie et l'auto-régulation
- Créer un climat de classe sécurisant, coopératif et inclusif
- Résoudre les problèmes de comportement inapproprié sans utilisation de violence ni physique ni verbale.

Principes clés :

- Respect, bienveillance et encouragement : Traiter chaque apprenant avec respect pour favoriser l'estime de soi et établir une relation de respect mutuel.
- Clarté des règles et conséquences : définir des règles claires et cohérentes tout en restant empathique/ Impliquer les apprenants dans la définition des règles et expliquer clairement les conséquences de chaque action.
- Valoriser la réparation plutôt que la punition : aider les apprenants à comprendre les conséquences de leurs actions et encourager des solutions réparatrices.
- Encourager l'autonomie : encourager les apprenants à réfléchir et à résoudre leurs propres problèmes de manière constructive.
- Éducation à l'empathie et à l'auto-régulation : aider les apprenants à reconnaître et à exprimer leurs émotions de façon constructive.
- Focus sur la réparation : encourager les apprenants à réfléchir aux moyens de réparer leurs erreurs plutôt qu'à les punir
- Coopération et travail d'Équipe : favoriser la coopération au sein du groupe classe pour renforcer le sentiment d'appartenance et la cohésion.

2 axes de travail pour l'enseignant

1. La création d'un environnement de classe positif et bienveillant pour prévenir les problèmes (comme pour la santé, il s'agit d'éviter une attaque cardiaque en adoptant un bon régime de vie !)

2. La mise en place d'un système de discipline, dans le cas d'une transgression aux règles fixées, qui soit bienveillant, constructif et qui favorise l'apprentissage par l'enfant des règles de vie en communauté autant qu'il participe à le motiver et le responsabiliser face à son propre apprentissage.

Le formateur demande aux enseignants s'ils ont des questions.



Synthèse

7 Le formateur demande à un enseignant de récapituler la séance.

8 Le formateur demande aux enseignants s'ils ont des questions.



Évaluation de la séance 7

Le formateur demande à chaque enseignant de réfléchir seul et par écrit aux questions suivantes :

- **Quelles sont vos impressions sur la discipline positive ?**
- **Quelles difficultés pouvez-vous anticiper dans sa mise en œuvre ?**
- **Qu'est-ce qui vous semble au contraire facile ?**

Le formateur donne 10 minutes aux enseignants pour noter leurs réflexions. Il invite les enseignants qui le souhaitent à partager celles-ci avec le reste du groupe.



Source

[Module de formation des enseignants sur la discipline positive et les alternatives aux punitions physiques et humiliantes, juillet 2016, ministère de l'Enseignement primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des langues nationales et de l'Education civique du Niger, avec l'appui de Save the Children.](#)

[La discipline positive : définition, principes et exemples](#), Bienenseigner.com, 5 janvier 2022

[Convention internationale des droits de l'enfant \(1989\)](#), Assemblée générale des Nations Unies

Ressources complémentaires pour la séance

[Vidéo](#) : La discipline positive dans la classe et l'établissement COMMENT, Association Discipline Positive France, 2019

DISCIPLINE POSITIVE : METTRE EN PLACE DES RÈGLES POUR UN ESPACE D'APPRENTISSAGE RESPECTUEUX ET BIENVEILLANT

La Séance 8 a pour objectif de fournir aux enseignants les outils nécessaires pour établir un cadre et des règles de fonctionnement en classe dans une approche de discipline positive, fondée sur la collaboration et la responsabilisation des apprenants. À l'issue de cette leçon, les enseignants auront identifié les règles essentielles pour instaurer un climat bienveillant et respectueux, propice à l'éducation à la santé et au bien-être.

Durée / 1H30

Matériel/support

Tableau + craie

Post-it

Grande feuille blanche (taille poster)

Méthodes/techniques

Interactions formateur--enseignants /
enseignants--enseignants

Brainstorming

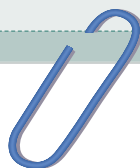
Travail de groupe

Compétences visées

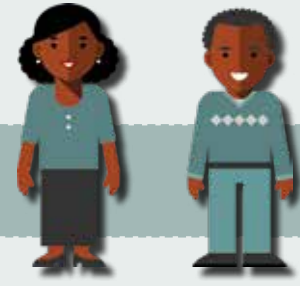
- Créer un environnement de classe bienveillant et motivant
- Mettre en œuvre une discipline positive en classe
- Avoir de l'empathie
- Savoir communiquer efficacement

Objectifs d'apprentissage

- Identifier des règles de la classe pour un espace d'apprentissage respectueux et bienveillant
- Comprendre à quoi servent les règles et savoir en expliquer et justifier le sens aux apprenants
- Maîtriser la mise en place de règles en début d'année scolaire



DÉROULÉ DE LA SÉANCE



Présentation des objectifs

Le formateur explique aux enseignants les objectifs de la séance.



1 Animation

Le formateur demande aux enseignants de répondre à la question suivante : A quoi servent les règles en discipline positive ?

Il recueille les propositions des enseignants puis clarifie la réponse :

- En discipline positive, les règles de classe permettent d'assurer une bonne gestion et un climat harmonieux en classe ;
- Elles constituent des repères clairs et transparents en matière de comportements attendus ;
- Elles encadrent le déroulement des activités quotidiennes en classe de manière stable et continue ;
- Elles encouragent les attitudes et comportements positifs.

Dans cette perspective, les règles de vie en classe permettent l'instauration d'un climat serein, positif et motivant et par conséquent favorable à l'apprentissage en régulant les comportements perturbateurs.

Plus important encore, les règles de vie en classe renforcent le respect mutuel et la coopération entre les élèves et les enseignants. Dans cette perspective, chacun devient une ressource pour le groupe et l'enseignant ne détient plus seul le savoir.

2 Le formateur demande aux enseignants de se placer par groupes de 6 et de nommer un rapporteur. Il donne aux enseignants la consigne suivante :

➔ **En groupes, réfléchir à la relation que vous souhaitez idéalement avoir avec vos apprenants, puis décrire le climat que vous souhaitez mettre en place dans la classe - 10 minutes.**

Pendant que les groupes travaillent, le formateur trace deux colonnes au tableau : 1/ Relation avec les apprenants ; 2/ Climat de classe.

Après 10 minutes de réflexion, le formateur invite un rapporteur à présenter les propositions de son groupe. Il prend note au tableau. Il invite les enseignants à compléter ou commenter constructivement les réponses et fait de même.

Le formateur propose aux enseignants de déterminer ensemble comment parvenir à réaliser les souhaits des enseignants en matière de relation avec les apprenants et de climat de classe.

3 Le formateur propose aux enseignants de revenir en groupe. Il attribue à chaque groupe une question différente. Note : plusieurs groupes peuvent travailler sur une même question si le nombre de groupes est important

➔ **Groupe 1 : En début d'année, quelles activités pouvez-vous faire pour mieux connaître vos apprenants ?**
Donnez des exemples précis.

➔ **Groupe 2 : Quelles activités pouvez-vous faire pour créer de la collaboration et un esprit d'équipe dans la classe ?**
Donnez des exemples précis.

➔ **Groupe 3 : Que pouvez-vous faire pour créer et maintenir la motivation (donc l'attention et la participation) des apprenants dans la classe ?**
Donnez des exemples précis.

Le formateur donne 15 minutes aux enseignants pour réaliser l'exercice. Puis il invite les rapporteurs à présenter les propositions de leurs groupes, question après question. Il invite les enseignants à compléter ou commenter constructivement les réponses.

Le formateur, pour chaque groupe, invite les enseignants à préciser les réponses : à quelle fréquence ces activités doivent être menées, sont-elles adaptées à tous les groupes d'âge – ou quelle forme peuvent-elles prendre pour d'autres groupes d'âge.

Le formateur demande aux enseignants de former des groupes de six et de choisir un rapporteur. Il attribue à chaque groupe une tranche d'âge : 5-8 ans, 9-12 ans, 12-15 ans et 15-18 ans. Il leur donne la consigne suivante :

➤ **Identifiez les règles appropriées à l'âge que vous jugez importantes pour faciliter l'instauration, dans la classe, d'un climat propice à l'éducation à la santé et au bien-être.**

Le formateur choisit l'une des deux méthodes suivantes pour leur permettre d'identifier ces règles :

➤ **Option 1 : Notez sur des post-it les règles que vous identifiez puis, après cinq minutes, allez les afficher au tableau et les regrouper par tranche d'âge (5-8 ; 9-12 ; 12-15 ; 15-18 ans).**

Pour cette option, il distribue à chaque groupe des post-it et trace au tableau 4 colonnes : "5-8 ; 9-12 ; 12-15 ; 15-18".

➤ **Option 2 : Faites une recherche sur règles de fonctionnement déjà existantes dans des écoles, identifiez celles qu'il serait approprié de mettre en place avant de commencer des leçons d'éducation à la santé et au bien-être et classez-les en fonction des différents groupes d'âge dans un tableau (5-8 ; 9-12 ; 12-15 ; 15-18 ans). Ensuite, ajoutez les règles qui manqueraient.**

Pour cette deuxième option, il fournit à chaque groupe le règlement intérieur d'une école ainsi qu'une feuille A3. Il peut s'agir de règlements différents pour chaque groupe ou du même pour tous.

Le formateur invite les rapporteurs à présenter les propositions de leurs groupes. Chaque rapporteur présente la liste des règles identifiées, justifie les choix de son groupe et met en évidence les différences et similitudes entre les groupes d'âge. La liste de chacun des groupes est exposée à la vue de tous. Le formateur invite les enseignants à compléter ou commenter constructivement les réponses et fait de même.

Le formateur félicite le groupe et complète, si nécessaire, les règles proposées en prenant exemple sur les règles proposées ci-dessous :

5-8 ans

1. Je lève la main pour parler.
2. Je marche calmement dans la classe.
3. Je range mon matériel après l'avoir utilisé.
4. Je parle avec une voix douce en classe.
5. Je respecte mes camarades et les adultes.
6. Je partage et j'attends mon tour.
7. Je demande avant d'emprunter quelque chose.
8. Je suis attentif quand quelqu'un parle.
9. Je prends soin des livres et du matériel.
10. Je joue sans faire mal aux autres.

9-12 ans / 12-15 ans

1. Nous respectons les autres en écoutant attentivement.
2. Nous levons la main pour prendre la parole.
3. Nous arrivons à l'heure et prêts à apprendre.
4. Nous gardons l'espace de travail propre et organisé.
5. Nous travaillons en équipe et nous aidons nos camarades.
6. Nous demandons la permission avant d'utiliser le matériel.
7. Nous exprimons nos idées respectueusement.
8. Nous participons activement aux activités.
9. Nous respectons les différences et être ouvert d'esprit.
10. Nous suivons attentivement les instructions de l'enseignant.

12-15 ans / 15-18 ans:

1. Nous arrivons à l'heure et prêts à apprendre.
2. Nous respectons les autres en écoutant sans interrompre.
3. Nous participons activement et de manière constructive.
4. Nous respectons les opinions et les différences de chacun.
5. Nous utilisons un langage et un ton respectueux.
6. Nous sommes responsables de notre matériel et de notre travail.
7. Nous demandons la parole avant de parler en classe.
8. Nous respectons les espaces communs et la propreté des lieux.
9. Nous respectons les règles d'utilisation du numérique en classe.
10. Nous collaborons et nous nous entraisons avec bienveillance.

(Adapté de : *"Règles de vie de classe à imprimer"*, *Bien enseigner*, 23 août 2022, dernière mise à jour : 18 septembre 2023

Le formateur rappelle aux enseignants qu'il est recommandé de privilégier la formulation de règles affirmatives et non négatives.

Exemple : au lieu de "nous n'interrompons pas celui qui s'exprime" dire "nous respectons que chacun puisse s'exprimer sans être interrompu".

Le formateur insiste sur l'importance de ces règles destinées à créer un climat de respect et un environnement sûr pour que tous les élèves soient disposés à vraiment participer.

Le formateur demande aux enseignants de revenir en groupe. Il demande aux groupes de conserver la tranche d'âge qui leur a été attribuée : 5-8 ; 9-12 ; 12-15 ; 15-18 ans. Il donne la consigne suivante :

- **Choisissez une règle parmi celles proposées et expliquez leur sens comme si vous vous adressiez à vos apprenants en tenant compte de la tranche d'âge qui vous a été attribuée. La manière de présenter et de justifier ces règles doit être adaptée à l'âge des apprenants auxquels elles sont destinées.**

Exemple : Règle : Nous respectons la parole de nos camarades et l'enseignant.

Explication (12-18 ans) : Il est nécessaire de respecter la parole de chacun, et ce même si nous ne sommes pas d'accord. Nous avons tous des expériences ou des points de vue différents. Il est possible de répondre à un pair ou à l'enseignant pour lui exposer sa différence de point de vue, mais seulement après lui avoir laissé le temps de s'exprimer et en s'assurant de lui faire comprendre qu'il n'est pas jugé. De cette manière, tout le monde pourra parler sans se sentir mal à l'aise de livrer son propre avis et de s'exposer au jugement des autres (12-18 ans).

Les rapporteurs de chaque groupe présentent la règle retenue, précisent le groupe d'âge concerné, et expliquent la règle aux autres enseignants comme ils le feraient pour leurs apprenants. Le formateur invite les enseignants à compléter ou commenter constructivement les réponses et fait de même.

- 5 Le formateur explique aux enseignants que, pour élaborer eux-mêmes des règles de fonctionnement en situation de classe, deux possibilités s'offrent à eux :

- **Avoir identifié au préalable les règles nécessaires pour garantir un cadre de confiance et les présenter aux apprenants en expliquant leur sens, en répondant aux questions qu'elles suscitent et en demandant aux apprenants s'ils sont d'accord et s'ils souhaitent en ajouter d'autres**
- **Établir avec les apprenants une liste de règles à suivre pour créer un climat d'écoute et de respect. L'enseignant pourra ajouter celles qui lui semblent importantes et que les apprenants n'auraient pas proposées.**

- 6 Le formateur demande aux enseignants de revenir en groupe. Il demande aux groupes de conserver la tranche d'âge qui leur a été attribuée : 5-8 ; 9-12 ; 12-15 ; 15-18 ans. Il leur donne la consigne suivante :

- Imaginez une activité à mener en début de classe afin d'établir avec vos apprenants la liste des règles à suivre pour créer un climat d'écoute et de respect – cela peut être un jeu ou une activité pour créer ces règles ensemble, ou pour faire reformuler par les enfants avec leurs propres mots des règles déjà identifiées. L'objectif est de produire un poster que chacun peut signer et qui sera affiché en classe. Décrivez l'activité pas à pas pour la présenter à vos pairs - 20 minutes.

Après 20 minutes de travail en groupe, le formateur invite les rapporteurs à venir présenter l'activité devant l'ensemble des enseignants. Il invite les enseignants à compléter ou commenter constructivement les réponses et fait de même.



Synthèse

7

Le formateur demande à un enseignant de récapituler la séance.

8

Le formateur demande aux enseignants s'ils ont des questions.



Évaluation de la séance 8

Le formateur distribue à chaque enseignant un post-it. Il demande aux enseignants de lister la règle qui est pour eux la plus importante à mettre en place en classe pour créer un climat favorable à l'éducation à la santé et au bien-être. Il invite les enseignants à venir coller leur post-it au tableau et énoncer leur proposition à voix haute.

Note : l'enseignant conservera les post-it pour l'évaluation de la Séance 9



Source

[Module de formation des enseignants sur la discipline positive et les alternatives aux punitions physiques et humiliantes, juillet 2016, ministère de l'Enseignement primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des langues nationales et de l'Education civique du Niger, avec l'appui de Save the Children.](#)

DISCIPLINE POSITIVE : FAIRE RESPECTER LES RÈGLES DE CLASSE ET RÉAGIR LORSQU'UNE RÈGLE EST ENFREINTE

La Séance 9 a pour objectif de fournir aux enseignants les outils nécessaires pour faire respecter les règles de fonctionnement établies en classe selon les principes de discipline positive, dans un esprit de collaboration et de responsabilisation des apprenants. À l'issue de cette leçon, les enseignants seront particulièrement préparés à réagir lorsqu'un apprenant sort du cadre fixé.

Lors de chaque leçon, l'enseignant doit notamment :

- Veiller à atteindre à la fois les filles et les garçons, ainsi que les jeunes qui ne correspondent pas aux stéréotypes de genre ;
- Tenir compte de la diversité ;
- Considérer qu'il pourrait y avoir un ou plusieurs apprenants concernés par les questions de santé et de bien-être abordées dans les leçons.

Durée / 1H30

Matériel/support

Tableau "Comportements punis" / "Punitions" de la séance 7

Fiches enseignants (voir Fiches Pédagogiques 5-8 ans, 9-12 ans, 12-15 ans, 15-18 ans en fonction du profil des enseignants)

Méthodes/techniques

Interactions formateur--enseignants / enseignants--enseignants

Jeu de rôle

Auto-évaluation

Compétences visées

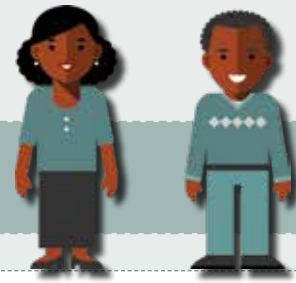
- Mettre en œuvre une discipline positive en classe
- Savoir communiquer efficacement
- Avoir de l'empathie
- Être habile dans les relations interpersonnelles

Objectifs d'apprentissage

- Savoir que faire quand un apprenant sort du cadre fixé pour la classe



DÉROULÉ DE LA SÉANCE



Présentation des objectifs

Le formateur explique aux enseignants les objectifs de la séance.

Le formateur invite un enseignant à récapituler les principes de discipline positive vus dans la séance précédente (Séance 7).



Animation

- 1 Le formateur reproduit le tableau rempli dans la Séance 7, activité 2, en ne conservant que les réponses de la première colonne. En titre de la deuxième colonne, il remplace « Punitives » par « Alternatives positives ».
- 2 Le formateur présente les règles suivantes :

Les 3R de la discipline positive (*) : règle générale

Les conséquences doivent respecter la règle des trois (3) "R", c'est-à-dire qu'elles doivent être :

- En Relation avec le comportement en question
- Respectueuses de la dignité de l'enfant
- Raisonables

Les conséquences doivent :

- Se concentrer sur le comportement et non sur l'enfant
- Être en relation directe avec le « mauvais » comportement
- Souligner pour l'enfant la raison pour laquelle la conséquence est en train d'être appliquée
- Être appliquées de façon égalitaire et constante
- Prendre en considération l'enfant en tant qu'individu et ses circonstances personnelles
- S'appliquer à des règles connues de tous

Les 3R de la discipline positive (**) : règle spécifique appliquée à un comportement individuel

Lorsqu'un enfant a désobéi ou a eu un comportement inapproprié, la discipline positive demande à l'enfant de réparer plutôt que de le punir

Dans le cas d'un comportement inapproprié, un deuxième set de 3R peut être appliqué : **Reconnaître, Réconcilier, Résoudre**

Demander à un enfant de réparer ses erreurs, c'est lui dire : « Je crois en toi. » Son comportement commence à s'améliorer quand on le traite comme s'il était déjà ce qu'il est capable de devenir.

De plus, réparer ses fautes est l'un des éléments clés de la discipline positive. L'enfant doit **Reconnaître** sa responsabilité, **Réconcilier** et **Résoudre** le problème. En d'autres termes, ce sont les 3 R de la discipline positive :

* *La discipline positive: définition, principes et exemples, bienenseigner.com, 2022*

** *Idem*

1. Reconnaître

Reconnaître sa part de responsabilité est la première étape qui aide l'enfant à comprendre que la faute existe, même s'il n'a pas fait exprès ou n'avait pas l'intention de blesser, de nuire, de casser. Par conséquent, l'enfant apprend à être juste et honnête avec tout le monde.

Cette étape passe par la prise de conscience de l'erreur et du dommage causés.

2. Réconcilier

Une fois l'erreur reconnue, il est crucial de passer à la deuxième étape qui consiste à présenter ses excuses. Réconcilier va permettre à l'enfant de se reconnecter à lui. Cette étape passe par des mots comme :

- Je suis désolé(e)
- Excusez-moi
- Pardonnez-moi
- Pardonnez-moi pour cela.
- Je suis vraiment désolé !
- Ce n'était pas mon intention de ...
- C'est de ma faute.

Le jeune enfant perçoit bien, mais interprète souvent mal. On ne peut corriger un comportement déplaisant si on vise la raison de l'enfant sans passer au préalable par son cœur.

Ce type d'attitude lui permettra également de savoir s'excuser à son tour lorsqu'il remarquera ses propres torts lors de situations prochaines.

3. Résoudre

Le terrain est maintenant fertile pour pouvoir avancer et permettre de trouver une solution ensemble. Cette troisième étape consiste dans à trouver des solutions pour réparer. C'est le bon moment de réflexion :

- Comment résoudre ce problème ?
- Comment mieux agir la prochaine fois ?

Une fois le problème résolu, l'enseignant devra savoir pardonner à l'apprenant.

- 3** Le formateur reproduit le tableau de la séance 7, activité 2. Il remplace « Punitives » par « Alternatives positives » et invite les enseignants de compléter avec de nouvelles propositions.

Exemples : en lien avec les exemples du tableau :

- Bavardages récurrents : modifier l'organisation de la classe, clarifier les moments où parler est accepté et les autres où le silence est nécessaire pour se concentrer
- Enfants indisciplinés, impolis, irrespectueux : écouter l'enfant, discuter avec lui pour comprendre la source de sa colère, de son agressivité, engager un dialogue avec les parents, proposer une activité de responsabilité à l'enfant (distribuer des feuilles, nettoyer le tableau)
- Tricherie : Écarter la source de tricherie en retirant les cahiers, déplacer l'enfant qui triche, leçon de morale sur la tricherie.
- Retards répétés : Discuter avec l'enfant pour comprendre les raisons de son retard, puis s'accorder sur une solution adaptée et un "contrat" entre l'enseignant et l'enfant

- Mensonge : ne pas valider ou porter trop d'attention pour ne pas encourager le comportement.
- Mauvaises réponses : proposer l'aide d'un pair, encourager à chercher la bonne réponse, rassurer l'enfant sur ses capacités, vérifier que l'enfant a bien compris l'exercice ou la question.
- Exercices mal faits, leçons non apprises : échanger avec l'enfant, vérifier qu'il a bien compris la leçon ou l'exercice, proposer l'aide d'un pair, s'assurer que l'enfant a l'espace nécessaire pour travailler à la maison, récompenser les efforts même si ce n'est pas parfait, encourager l'enfant en lui proposant d'expliquer à d'autres.
- Comportement violent ou agressif (bagarres, insultes) : commencer par séparer les enfants, discuter avec chacun d'eux, proposer un moment de réconciliation, d'excuse. Puis travailler en classe sur la collaboration et l'esprit d'équipe, la communication et résolution des conflits de manière non violente. Échanger avec les parents.
- Turbulence : Donner une responsabilité à l'enfant pour le bénéfice de la classe (distribuer des feuilles, nettoyer le tableau, s'assurer que ses camarades sont en rang pour sortir, etc.).

4 Le formateur demande à deux volontaires de venir au tableau pour une activité de jeu de rôle où ils joueront tour à tour le rôle de l'enseignant. Ils se mettent dans la peau d'un enseignant qui va commencer à dispenser une leçon portant sur l'éducation à la santé et au bien-être. Le formateur donne aux enseignants un exemple d'activité à mettre en œuvre tirée d'une des fiches enseignants (voir **Fiches Pédagogiques 5-8 ans, 9-12 ans, 12-15 ans, 15-18 ans** en fonction du profil des enseignants) et leur demande d'en prendre connaissance.

Pendant que les "enseignants" se familiarisent avec l'activité, le formateur demande à deux volontaires de se désigner parmi eux comme "apprenants". Il leur propose de transgresser l'une des règles mises en place pendant que les "enseignants" mènent l'activité.

Une fois les rôles distribués et les « acteurs » prêts, le formateur explique que

- Les "enseignants" vont mettre en place une activité liée à l'éducation à la santé et au bien-être
- Des "apprenants" déjà désignés vont transgresser l'une des règles établies, les "enseignants" devront proposer une réaction en accord avec les principes de discipline positive et les règles des 3R
- Les autres enseignants non participant au jeu de rôle sont invités à observer attentivement et en silence.

Le formateur lance la simulation.

A la fin de la simulation, le formateur félicite les acteurs. Il invite ensuite l'ensemble du groupe à évaluer la prestation des volontaires en formulant des commentaires constructifs pour améliorer la mise en place d'un cadre et de règles de fonctionnement à fixer au début d'une leçon, ainsi que pour améliorer la réponse à la transgression d'une règle fixée. Le formateur invite les enseignants à commenter constructivement la simulation et fait de même.



Synthèse

- 5 Le formateur récapitule les commentaires et propositions des enseignants.
- 6 Le formateur récapitule les grands principes de la discipline positive et rappelle que de manière générale, il est important de
 - Rappeler régulièrement les règles de classe
 - Récompenser et encourager les bons comportements systématiquement
 - Développer une relation de confiance avec les apprenants.

Il rappelle qu'un cadre d'apprentissage dynamique, motivant et bienveillant joue un grand rôle dans le maintien des règles de classe et d'une atmosphère favorable au développement des apprenants. Il est important de toujours se rappeler que la manière dont on traite les apprenants dans la classe a un impact non seulement sur leur bien-être à l'école mais aussi sur leur développement futur. L'école doit participer à former pour la société de demain des citoyens capables de gérer leurs émotions, d'échanger et de résoudre leurs conflits de manière pacifique et donc de faire preuve d'empathie, de bienveillance et d'écoute envers eux-mêmes et envers les autres.



Évaluation de la séance 9

Le formateur distribue à chaque enseignant l'un des post-it comportant une règle de classe, produit de l'évaluation de la séance 8. Il n'est pas nécessaire que les enseignants reprennent la règle qu'ils ont rédigée eux-mêmes. Il demande aux enseignants de décrire pas à pas comment ils visualisent leur réaction lorsque cette règle est enfreinte par un apprenant.

Le formateur invite ensuite les enseignants qui le souhaitent à partager leurs propositions et les autres enseignants à compléter les propositions.



Évaluation du module 3

Le formateur demande aux enseignants de se placer en groupes de 6 maximum et de nommer un rapporteur, puis de réfléchir à la situation suivante :

Situation : Dans une classe de 12-13 ans, certains apprenants interrompent fréquemment la parole des autres et de l'enseignant. Lors des travaux de groupe, ils ont du mal à s'écouter et à collaborer. L'enseignant a tenté de leur rappeler l'importance du respect des règles, mais les comportements perturbateurs persistent.

Il demande à chaque groupe de répondre aux questions suivantes :

- Quelles pourront être les conséquences d'une approche punitive ?
- Pourquoi les apprenants agissent-ils ainsi selon vous ?
- Quelles règles de vie en classe permettraient de fixer un cadre pour éviter ce type de comportement ?

Puis il invite les groupes à imaginer le dialogue comment l'enseignant pourrait résoudre la situation avec un apprenant perturbateur en utilisant la règle des 3R : Reconnaître, Réconcilier, Résoudre.

Le formateur demande au rapporteur de noter les réponses de son groupe sur une feuille. Il donne 15 minutes aux enseignants pour réaliser l'exercice. Puis il demande à un rapporteur de présenter les réponses de son groupe. Il invite les autres rapporteurs à compléter ou corriger si besoin.

Sources

[IE, OMS & EDC \(2004\). Activités d'apprentissage participatif du Manuel de formation et de documentation référence de l'IE et de l'OMS sur l'éducation à la santé et la prévention du VIH/SIDA à l'école.](#) Genève : OMS.

[Module de formation des enseignants sur la discipline positive et les alternatives aux punitions physiques et humiliantes,](#) juillet 2016, ministère de l'Enseignement primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des langues nationales et de l'Education civique du Niger, avec l'appui de Save the Children.



SE PRÉPARER AUX QUESTIONS ET AUX SITUATIONS DIFFICILES AVEC LES APPRENANTS ET LES PARENTS D'ÉLÈVES

MODULE 4 5 H

Le module 4 a pour objectif de préparer les enseignants à gérer avec sérénité les situations complexes liées à l'éducation à la santé et au bien-être, tant avec les apprenants qu'avec les parents. En abordant en classe des thèmes sensibles comme la violence de genre, le VIH/SIDA ou les mariages précoces, l'enseignant peut être confronté à des questions ou des réactions imprévisibles des apprenants. Il peut également faire face à des échanges difficiles avec les parents, que ce soit en amont des leçons pour les préparer, ou en aval, après une leçon sur une thématique sensible pour les parents.

Ce module accompagne les enseignants dans la création d'un espace bienveillant où les apprenants peuvent s'exprimer en toute confiance. Il leur propose de développer des stratégies pour répondre aux questions sensibles ou difficiles des apprenants (Séance 10) et pour anticiper et réagir face aux comportements variés des apprenants – provocation, inhibition ou tensions entre pairs – afin de transformer ces réactions en opportunités pédagogiques (Séance 11). Enfin, ce module prépare les enseignants à aborder avec empathie et bienveillance les échanges avec les parents d'élèves qui pourraient être difficiles (Séance 12).

L'objectif est de renforcer la capacité des futurs enseignants à anticiper, accueillir et tirer parti de ces situations pour consolider un cadre éducatif constructif.

Structure du module (5 heures)

Séance 10 - Aborder les questions embarrassantes et/ou difficiles en classe (1 heure 30 minutes)

Séance 11 - Gérer des situations difficiles en classe (1 heure 30 minutes)

Séance 12 – Gérer des situations difficiles avec les parents d'élèves (2 heures)

Compétences visées

- Anticiper et répondre aux questions embarrassantes et/ou difficiles des apprenants
- Identifier des stratégies pour faire face aux situations difficiles en classe
- Réagir aux situations difficiles en classe avec efficacité
- Anticiper et réagir en cas de situations difficiles avec les parents d'élèves
- Avoir de l'empathie
- Savoir communiquer efficacement
- Être habile dans les relations interpersonnelles
- Savoir réguler ses émotions
- Savoir gérer son stress

Objectifs d'apprentissage

- Identifier des stratégies pour faire face aux questions embarrassantes et/ou difficiles
- Comprendre les raisons qui font qu'une question est ressentie comme difficile, déroutante, choquante, embarrassante
- Gérer les questions embarrassantes et/ou difficiles posées par les apprenants

ABORDER LES QUESTIONS EMBARRASSANTES ET/OU DIFFICILES EN CLASSE

La Séance 10 a pour objectif de fournir aux enseignants les outils nécessaires pour aborder les questions soulevées par les thématiques traitées lors d'une leçon sur l'éducation à la santé et au bien-être. Créer un espace bienveillant et sécurisé, où les apprenants se sentent en confiance, leur permet de s'interroger sur leurs propres valeurs, croyances et les normes en vigueur dans la communauté. Certaines thématiques abordées, telles que la violence dans le milieu scolaire et de genre, les mariages précoces, les mutilations génitales féminines ou le VIH/SIDA, peuvent susciter des questions auxquelles l'enseignant peut avoir du mal à répondre. Ces situations peuvent mettre mal à l'aise non seulement l'enseignant, mais aussi les apprenants. Cependant, même s'il ne peut pas toujours anticiper les questions, l'enseignant doit être capable d'y répondre de manière appropriée.

Savoir appréhender toutes sortes de questions d'apprenants nécessite certainement plus qu'un temps de formation ponctuelle. C'est pourquoi cette compétence devrait être exercée et renforcée tout au long de la mise en œuvre de méthodes actives, dans des espaces d'échanges d'expériences et de pratiques entre collègues ou des temps de supervision. Au fur et à mesure qu'il acquiert de l'expérience, l'enseignant se sentira de plus en plus à l'aise pour accueillir les questions difficiles des apprenants et donc plus en confiance pour y répondre sereinement. Il est important de se respecter en tant qu'enseignant et d'être conscient de ses limites.

Durée / 1H30

Matériel/support

Feuille A4 avec des questions anonymes d'apprenants d'âges différents liées à la santé et au bien-être (5 à 18 ans) et que le formateur aura pris soin de récolter (quelques questions sont proposées en exemple dans la fiche)

Méthodes/techniques

Interactions formateur--enseignants /
enseignants--enseignants

Jeu de rôle

Travail en binôme

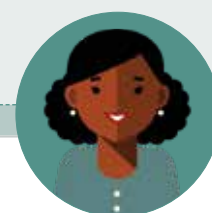
Travail de groupe

Compétences visées

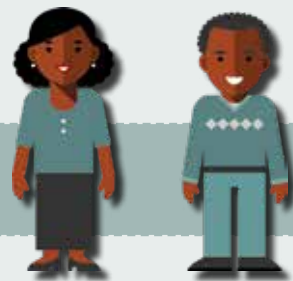
- Anticiper et répondre aux questions embarrassantes et/ou difficiles des apprenants
- Avoir de l'empathie
- Savoir communiquer efficacement
- Être habile dans les relations interpersonnelles
- Savoir réguler ses émotions
- Savoir gérer son stress

Objectifs d'apprentissage

- Identifier des stratégies pour faire face aux questions embarrassantes et/ou difficiles
- Comprendre les raisons qui font qu'une question est ressentie comme difficile, déroutante, choquante, embarrassante
- Gérer les questions embarrassantes et/ou difficiles posées par les apprenants



DÉROULÉ DE LA SÉANCE



Présentation des objectifs

Le formateur explique aux enseignants les objectifs de la séance.

Le formateur invite un enseignant à récapituler les règles de classe les plus essentielles selon lui pour créer un climat de confiance, de bienveillance et de respect (Module 3, Séance 8).



Animation

1 Le formateur demande aux enseignants de se mettre en binôme et leur explique les règles du jeu de questions/réponses qu'ils vont faire :

⇒ **Un enseignant joue l'apprenant, l'autre joue l'enseignant. L'apprenant va poser des questions embarrassantes et/ou difficiles en lien avec la santé ou le bien-être à l'enseignant qui va tenter d'y répondre. Au bout de cinq minutes les deux enseignants échangent les rôles.**

Le formateur distribue à chaque binôme une feuille avec deux des questions ci-dessous. Il précise que les questions sont de vraies questions d'apprenants qui ont été récoltées au préalable. Il les invite à imaginer d'autres questions s'ils le désirent.

Exemples de questions embarrassantes ou sensibles :

- Est-ce que ma maman va mourir si elle a le VIH ? (Fille de 5 ans)
- Comment on attrape des maladies comme le SIDA ? (Garçon de 8 ans)
- Est-ce que c'est possible d'être séropositif « dès la naissance », sans jamais avoir eu de relation ? Ou bien le virus du SIDA ne se contracte qu'après avoir eu des relations ? (Garçon de 9 ans)
- Pour faire un test de dépistage du SIDA, combien de temps faut-il attendre après le dernier rapport ? (Fille de 13 ans)
- Je n'ai jamais fait l'amour mais on me doigte, suis-je toujours vierge ? (Fille de 16 ans)
- Est-ce bien qu'un homme suce les seins d'une femme ? Quelles sont les conséquences ? (Garçon de 18 ans)

Après avoir laissé dix minutes aux binômes pour jouer la scène à tour de rôle, le formateur demande à chacun des protagonistes de faire un retour à la classe sur leur expérience et ce qu'ils ont ressenti. Pour les orienter, il leur pose les questions suivantes :

- 2**
- ⇒ **Quelles valeurs ou normes sociales influencent cette situation ?**
 - ⇒ **Comment vous êtes-vous sentis face à cette situation ?**
 - ⇒ **Quelles stratégies avez-vous trouvées pour répondre aux questions ? Qu'est-ce qui vous a le plus aidé ?**
 - ⇒ **Qu'est-ce qui vous a manqué pour répondre à certaines questions ?**

Chacun des enseignants explique les difficultés qu'il a ressenties face à certaines questions et les raisons qu'ils leur associent (ex. difficulté personnelle par rapport à un sujet, mise en cause des valeurs, connaissances insuffisantes sur l'anatomie et la physiologie, sur les moyens de protection et les contraceptifs, etc.).

- 3** Le formateur demande aux enseignants de rechercher des stratégies pour contrer ces difficultés avec leur binôme de manière empathique et inclusive.

Il demande ensuite aux binômes de partager leurs propositions avec le reste du groupe d'enseignants. Il invite les enseignants à compléter ou commenter constructivement les propositions et fait de même.

4 Le formateur demande ensuite aux enseignants de se placer en groupes de 6 et de nommer un rapporteur. Il leur donne la consigne suivante :

• **En utilisant les principes de discipline positive (en particulier créer un climat de bienveillance et de dialogue avec les apprenants), réfléchir aux principes que doivent suivre les enseignants pour anticiper et répondre aux questions embarrassantes et/ou difficiles que peuvent avoir leurs apprenants.**

Le formateur peut donner un exemple : Ne pas avoir peur de dire "je ne connais pas la réponse à cette question, nous pouvons chercher ensemble la réponse" ou "je vais chercher et t'apporterai la réponse à la prochaine séance"- **10 minutes.**

Le formateur invite ensuite les rapporteurs à partager les réponses de leur groupe. Il invite les autres enseignants à commenter ou discuter les propositions.

Exemple :

- Ne pas avoir peur de dire « je ne connais pas la réponse à cette question » et proposer de chercher la réponse
- Ne pas rejeter les questions des apprenants
- Renvoyer la question aux apprenants pour temporiser
- Informer les apprenants que ce thème sera développé à la prochaine leçon pour qu'ils puissent se préparer
- Demander conseil à des collègues enseignants
- Orienter des apprenants vers des personnes ressources à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école compétentes pour répondre aux questions abordées (ex. spécialiste du planning familial ou infirmière scolaire).



Synthèse

5 Le formateur demande à un enseignant de récapituler la séance.

6 Le formateur demande aux enseignants s'ils ont des questions.



Évaluation de la séance 10

Le formateur demande aux enseignants de se replacer en binômes. Il distribue à chaque binôme deux nouvelles questions parmi la liste de l'activité 1. Il demande aux enseignants de jouer le rôle de l'enseignant et de l'apprenant, comme à l'activité 1, mais cette fois en appliquant les principes établis à l'activité 5.

Il leur donne 5 minutes pour jouer la situation. Puis il propose aux enseignants qui le souhaitent de partager leurs impressions.



Source

[Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche \(2008\). L'éducation à la sexualité au collège et au lycée : Guide du formateur. Paris : CNDP, p. 44.](#)

DISCIPLINE POSITIVE : METTRE EN PLACE DES RÈGLES POUR UN ESPACE D'APPRENTISSAGE RESPECTUEUX ET BIENVEILLANT

La Séance 11 a pour objectif d'outiller les enseignants pour gérer des situations difficiles liées aux comportements et attitudes de certains apprenants pendant une leçon d'éducation à la santé et au bien-être.

Ces leçons peuvent susciter chez les apprenants des réactions variées en fonction de leur vécu personnel, les thématiques abordées pouvant réveiller certaines émotions. Une gêne ou un malaise, souvent perceptible par des rires ou des blagues plus ou moins discrètes, est une réaction normale, signe qu'ils ont intégré la notion de pudeur. Cependant, certains apprenants peuvent réagir par la provocation verbale, tandis que d'autres adopteront des comportements plus inhibés, se repliant dans un silence total. Ces thèmes sensibles peuvent également engendrer des rapports de pouvoir, avec des altercations entre filles et garçons, ou même entre apprenants du même sexe, visant à se valoriser en tant que leader ou à affirmer une identité de genre.

À l'issue de cette séance, les apprenants-maîtres seront préparés à répondre de manière adéquate à ces situations, à les prendre en compte et à les exploiter pédagogiquement, afin que l'ensemble de la classe puisse en tirer un enseignement.

Durée / 1H30

Matériel/support

Fiches enseignants, (voir Fiches Pédagogiques 5-8 ans, 9-12 ans, 12-15 ans, 15-18 ans en fonction du profil des enseignants)

Méthodes/techniques

Interactions formateur--enseignants / enseignants--enseignants

Jeu de rôle

Brainstorming

Mise en situation

Compétences visées

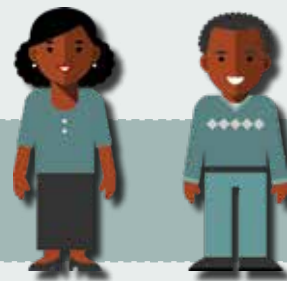
- Identifier des stratégies pour faire face aux situations difficiles en classe
- Réagir aux situations difficiles en classe avec efficacité
- Avoir de l'empathie
- Savoir communiquer efficacement
- Être habile dans les relations interpersonnelles
- Savoir réguler ses émotions
- Savoir gérer son stress

Objectifs d'apprentissage

- Identifier les situations que l'on juge difficiles
- Prendre conscience de ses émotions lors de ces situations
- Connaître des stratégies pour appréhender ce type de situations



DÉROULÉ DE LA SÉANCE



Présentation des objectifs

Le formateur explique aux enseignants les objectifs de la séance.

Le formateur invite un enseignant à récapituler les principes que les enseignants ont déterminé pour gérer les questions embarrassantes et/ou difficiles en classe.

Exemple :

- Ne pas avoir peur de dire « je ne connais pas la réponse à cette question » et proposer de chercher la réponse
- Ne pas rejeter les questions des apprenants
- Renvoyer la question aux apprenants pour temporiser
- Informer les apprenants que ce thème sera développé à la prochaine leçon pour qu'ils puissent se préparer
- Demander conseil à des collègues enseignants
- Orienter des apprenants vers des personnes ressources à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école compétentes pour répondre aux questions abordées (ex. spécialiste du planning familial ou infirmière scolaire).



Animation

- 1 Le formateur annonce qu'ils vont procéder à un jeu de rôle. Il demande aux enseignants de se placer par groupes de 10. Il demande à chaque groupe de désigner un enseignant et un apprenant, les autres enseignants du groupe doivent observer la scène en prenant des notes en vue d'un débrief à l'issue du jeu de rôle. Le formateur distribue à chaque « enseignant » la présentation de l'une des thématiques abordées dans les fiches enseignantes (voir Fiches Pédagogiques 5-8 ans, 9-12 ans, 12-15 ans, 15-18 ans en fonction du profil des enseignants) et lui demande de la présenter à son groupe, comme il le ferait en classe.

Il donne aux « apprenants » volontaires l'une des consignes suivantes :

- ⇒ **Consigne 1 : L'apprenant raconte une blague à propos d'un autre apprenant ou à propos de l'enseignant**
- ⇒ **Consigne 2 : L'apprenant a une attitude de rejet agressif du sujet abordé par l'enseignant**
- ⇒ **Consigne 3 : L'apprenant exprime une inquiétude, une difficulté d'ordre personnel ou familial**

Il demande à « l'enseignant » de mettre en place une stratégie pour maîtriser la situation. Les observateurs doivent observer et analyser la stratégie. Une fois le jeu de rôle terminé, les observateurs feront part de leurs remarques et suggestions éventuelles sur la stratégie mise en œuvre pour maîtriser la situation.

Le formateur donne 15 minutes aux groupes pour procéder au jeu de rôle, puis débriefer en groupes. Pendant ce temps, le formateur circule parmi les groupes pour observer.

- 2 Après la simulation, le formateur demande aux enseignants qui ont joué les apprenants et à ceux qui ont joué les enseignants :

- ⇒ **Comment vous-êtes-vous sentis ?**
- ⇒ **Quelles sont les stratégies possibles pour faire face à cette situation ?**

Le formateur prend note des propositions de stratégies au tableau.

- 3 Si le temps le permet, le formateur peut proposer aux enseignants de réaliser un deuxième jeu de rôle. Il propose que chaque groupe désigne un nouvel enseignant et un nouvel élève, puis il proposera à chaque « enseignant » une autre thématique et à chaque « apprenant » une autre consigne. L'activité se déroulera de la même manière que précédemment (activités 1 et 2).



5

Synthèse

Le formateur demande à un enseignant de récapituler la séance.

6

Le formateur demande aux enseignants s'ils ont des questions.



Évaluation de la séance 11

Le formateur demande aux enseignants de réfléchir individuellement aux questions suivantes :

1. Quelle stratégie parmi celles vues dans la séance me semble la plus difficile à appliquer ?
2. Si je devais donner un conseil à un collègue débutant sur la gestion des questions difficiles en classe, lequel serait-il ? Sur quoi devrais-je encore progresser pour appliquer ce conseil moi-même ?

Le formateur donne 10 minutes aux enseignants pour réfléchir aux questions. Puis il propose à ceux qui le souhaitent de partager leurs réflexions avec les autres enseignants.



Source

[Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche \(2008\). L'éducation à la sexualité au collège et au lycée : Guide du formateur. Paris : CNDP, p. 44.](#)

GÉRER DES SITUATIONS DIFFICILES AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES

La séance 12 a pour objectif de fournir aux enseignants des outils pour anticiper et gérer des échanges difficiles avec les parents d'élèves. En effet, les enseignants peuvent être amenés à préparer les parents à certaines leçons sur des sujets sensibles liés à la santé et au bien-être. Par ailleurs, des parents peuvent solliciter un entretien avec l'enseignant après une leçon ou pour discuter d'une situation particulière concernant la santé et/ou le bien-être de leur enfant. Durant cette séance, les enseignants développeront des stratégies pour accompagner les parents dans un esprit de bienveillance, de respect et d'empathie.

Cette séance mobiliser les apprentissages faits et compétences développées dans la Séance 3 (Le rôle de l'enseignant dans la protection des enfants) et ceux du module sur la Discipline positive (Module 3, séances 6 à 9), cette fois dans le contexte d'un échange avec les parents d'élèves.

Durée / 2H

Matériel/support

Tableau + craie

Liste de situations et phrases potentiellement conflictuelles (1 liste par groupe)

Méthodes/techniques

Interactions formateur--enseignants / enseignants--enseignants

Jeu de rôle

Brainstorming

Travail de groupe

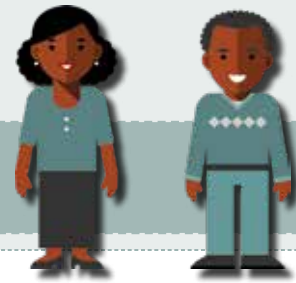
Compétences visées

- Anticiper et réagir en cas de situations difficiles avec les parents d'élèves
- Avoir de l'empathie
- Savoir communiquer efficacement
- Être habile dans les relations interpersonnelles
- Savoir réguler ses émotions
- Savoir gérer son stress

Objectifs d'apprentissage

- Identifier les situations de dialogue avec les parents d'élèves qui peuvent être difficiles ou sensibles
- Prendre conscience de ses émotions lors de ces situations
- Connaître des stratégies pour appréhender ce type de situations





DÉROULÉ DE LA SÉANCE



Présentation des objectifs

Le formateur explique aux enseignants les objectifs de la séance.

Le formateur invite un enseignant à récapituler les principes que les enseignants ont déterminé pour gérer les questions embarrassantes et/ou difficiles en classe.



Animation

- 1 Le formateur demande aux enseignants de se placer par groupes de 6 maximum. Il distribue à chaque groupe une situation sensible parmi les suivantes, puis la liste des phrases potentiellement conflictuelles ci-après :

Exemples de situations :

- Lors d'une réunion parents-professeurs, un parent s'indigne après avoir appris que son enfant a suivi une leçon sur la puberté et la reproduction affirmant que cela relève uniquement de l'éducation familiale.
- Un enseignant demande un entretien avec les parents d'un apprenant après plusieurs signalements de moqueries répétées en classe. Les parents, sur la défensive, estiment qu'il s'agit seulement de taquineries sans gravité.
- Un parent s'oppose à l'enseignement de la prévention des addictions (tabac, alcool, drogues), estimant que cela pourrait encourager son enfant à expérimenter ces substances.
- Un apprenant est harcelé en raison de son apparence ou parce qu'il ne semble pas se « conformer » à ce qui est attendu dans la communauté de la part d'un garçon ou d'une fille. L'enseignant souhaite sensibiliser la classe. Certains parents estiment que ce n'est pas le rôle de l'école d'aborder ces questions.

PHRASES POTENTIELLEMENT CONFLICTUELLES

Opposition aux contenus enseignés

"Je refuse que mon enfant assiste à un cours sur les relations intimes, ce n'est pas à l'école d'en parler !"

"Pourquoi apprenez-vous aux enfants à parler de santé mentale ? Vous allez leur mettre des idées noires en tête !"

"Mon enfant n'a pas besoin d'une leçon sur l'égalité des genres, on sait déjà comment l'élever !"

Remise en question de l'enseignant

"Vous exagérez complètement ! Mon enfant n'a aucun problème, vous voulez juste l'étiqueter."

"Vous n'êtes pas médecin, alors pourquoi vous mêler de la santé de mon enfant ?"

"C'est de votre faute si mon enfant ne se sent pas bien à l'école ! Vous ne savez pas gérer une classe."

Déni ou minimisation d'un problème

"L'intimidation fait partie de la vie, il doit apprendre à se défendre seul."

"Ce n'est pas du harcèlement, c'est juste une blague entre enfants !"

Réactions émotionnelles fortes

"Je suis scandalisé par ce que vous avez dit en classe, vous avez traumatisé mon enfant !"

"J'en ai assez qu'on culpabilise les parents ! Vous nous faites passer pour de mauvais éducateurs"

"Vous êtes en train d'influencer mon enfant contre nos valeurs familiales !"

Exigences irréalistes ou menaces

"Je veux que mon enfant soit dispensé de ce cours, c'est non négociable !"

"Si vous continuez à parler de ce sujet, je vais en référer au directeur !"

"Mon enfant ne fera pas cette activité, trouvez-lui autre chose à faire !"

Le formateur demande à chaque groupe de préparer une courte saynète à partir de la situation et en s'appuyant sur les exemples de phrases potentiellement conflictuelles. Puis il leur demande de jouer la saynète au sein de leur groupe. Il donne 15 minutes de préparation aux enseignants puis 10 minutes pour jouer la saynète.

2 Après la simulation, le formateur demande aux enseignants de rester en groupe et d'analyser la situation qu'ils ont jouée en répondant aux questions suivantes :

- **Quelles émotions et positions sont en jeu dans cette situation (celles des parents et de l'enseignant) ?**
- **Quelles stratégies pour anticiper et prévenir ces situations peuvent être mises en place ?**
- **Quelles stratégies pour répondre à ces situations avec bienveillance, respect et empathie peuvent-elles être mises en place ?**

Le formateur donne 15 minutes à chaque groupe pour réfléchir. Puis il propose à un membre de chaque groupe de proposer les réponses de son groupe. Il invite les autres enseignants à commenter et discuter les propositions faites.

3 Le formateur prend note des propositions de stratégies au tableau.



Synthèse

4 Le formateur demande à un enseignant de récapituler la séance.

5 Le formateur demande aux enseignants s'ils ont des questions.



Évaluation de la séance 12

A. Le formateur présente la situation suivante à l'ensemble du groupe :

“Vous avez récemment animé une leçon sur le consentement et la prévention des violences sexuelles et en particulier du viol y compris au sein de la famille et de l'entourage proche de la famille. Après ce cours, un parent demande un rendez-vous en urgence, très contrarié. Lors de l'entretien, il exprime son mécontentement : « Pourquoi parlez-vous de ça à mon enfant ? Ce n'est pas approprié ! Cela n'existe pas chez nous ! »

Le formateur explique qu'ils vont former un dialogue en chaîne :

- Un premier enseignant propose la réponse que pourrait faire l'enseignant dans l'empathie et la bienveillance
- Un deuxième enseignant propose la réponse que pourrait faire le parent d'élève
- Un troisième propose la réponse du parent
- Etc., jusqu'à ce que la situation soit considérée résolue

Le formateur désigne les enseignants tour à tour.

B. Une fois le dialogue clôt, il demande aux enseignants de proposer une démarche pour mieux préparer les parents-d'élèves à ce type de leçon et prévenir une telle situation.



Évaluation du module 4

Le formateur demande aux enseignants de se placer par groupes de 6 maximum et de nommer un rapporteur par groupe. Il demande aux groupes de réfléchir aux trois situations suivantes et de répondre en détails aux questions :

- **Mise en situation 1** : Un apprenant de 10 ans lève la main et demande en plein cours : “Maître, pourquoi certaines filles ne viennent pas à l’école quand elles ont leurs règles ?” Comment répondez-vous ?
- **Mise en situation 2** : Alors que vous menez une leçon sur la nutrition et l’alimentation équilibrée, vous entendez des murmures, puis une apprenante fonce en pleurs. Elle sort de la classe à toute vitesse. Une camarade vous confie qu’elle est harcelée en raison de son poids. 1/ Que faites-vous sur le moment pour gérer la situation ? 2/ Vous allez voir l’apprenante après le cours, que lui dites-vous ?
- **Mise en situation 3** : Un parent vous interpelle après une classe sur la prévention des IST et le dépistage, furieux : “Pourquoi apprenez-vous à mon enfant des choses qui vont contre nos croyances ? La seule chose qu’il faut leur apprendre, c’est l’abstinence ! » Que répondez-vous ?

Le formateur demande au rapporteur de noter les réponses de son groupe sur une feuille. Il donne 15 minutes aux enseignants pour réaliser l’exercice. Puis il demande à un rapporteur de présenter les réponses de son groupe. Il invite les autres rapporteurs à compléter ou corriger si besoin.



PÉDAGOGIES ACTIVES : ENSEIGNER AUTREMENT, ENSEIGNER ACTIVEMENT !

MODULE 5 7 H

Le Module 5 a pour objectif de doter les enseignants des outils nécessaires pour mettre en œuvre des méthodes de pédagogie active et innovante en classe. Dans ce module, les enseignants développeront leur compréhension de l'importance des méthodes de pédagogie active pour le développement des compétences des apprenants (Séance 13), expérimenteront plusieurs méthodes en s'appropriant le contenu des fiches des fiches enseignants (Séance 14), et apprendront à exploiter les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour enrichir leurs pratiques pédagogiques (Séance 15). Enfin, ils seront formés à l'évaluation d'une leçon basée sur la pédagogie active, en intégrant des outils d'évaluation variés et adaptés aux objectifs d'apprentissage (Séance 16). À l'issue de ce module, les enseignants seront mieux préparés à concevoir et animer des séances dynamiques, motivantes et adaptées aux besoins des apprenants, tout en intégrant des stratégies d'évaluation cohérentes et pertinentes.

Structure du module (7 heures)

Séance 13 - Les pédagogies pour le développement des compétences en santé et bien-être (1 heure)

Séance 14 - Mettre en œuvre les méthodes de pédagogie active pour le développement des compétences (2 heures)

Séance 15 - Utiliser les TICs en classe pour l'éducation à la santé et au bien-être (2 heures)

Séance 16 - Évaluer une leçon utilisant la pédagogie active (2 heures)

Compétences visées

- Identifier quelles méthodes de pédagogies actives utiliser en fonction des compétences à développer chez les apprenants
- Mettre en œuvre des méthodes de pédagogie active
- Utiliser les TICs pour la classe
- Évaluer les compétences des apprenants en utilisant des méthodes de pédagogie active
- Avoir une pensée créative
- Savoir prendre des décisions
- Avoir un esprit critique

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre quelles méthodes de pédagogies actives utiliser en fonction des compétences à développer chez les apprenants
- Comprendre le processus de mise œuvre des méthodes de pédagogie active
- Comprendre comment vérifier une information en utilisant les TICs
- Comprendre comment les TICs peuvent enrichir les méthodes de pédagogie active
- Comprendre quelles méthodes de pédagogie active utiliser pour évaluer les compétences des apprenants

LA PÉDAGOGIE ACTIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

La Séance 13 vise à renforcer chez les enseignants la compréhension des principes fondamentaux et de l'importance de la pédagogie active dans le développement des compétences. Elle offre également l'opportunité de découvrir et d'échanger autour d'exemples d'activités pédagogiques, tout en identifiant les compétences spécifiques que ces activités permettent de développer.

Durée / 1H

Matériel/support

Tableau + craie

Liste des compétences psychosociales
(Partie 3, p.39)

Liste des activités de pédagogie active
(Partie 4, p.45)

Méthodes/techniques

Interactions formateur--enseignants /
enseignants--enseignants

Brainstorming

Travail de groupe

Compétences visées

- Identifier quelles méthodes de pédagogies actives utiliser en fonction des compétences à développer chez les apprenants
- Avoir une pensée créative
- Savoir prendre des décisions

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre quelles méthodes de pédagogies actives utiliser en fonction des compétences à développer chez les apprenants



DÉROULÉ DE LA SÉANCE



Présentation des objectifs

Le formateur explique aux enseignants les objectifs de la séance.



Animation

Le formateur rappelle que :

1 Les compétences se développent en action :

- **Les apprenants sont actifs dans l'apprentissage** : ils participent à construire leurs savoirs et utilisent ces savoirs dans des mises en situation concrètes – réelles ou simulées – mais contextualisées.
- **Les apprenants apprennent à apprendre** : à analyser ce qu'ils entendent, voient et lisent, à mettre ces apprentissages en lien les uns avec les autres pour résoudre des problèmes, aller plus loin dans l'apprentissage et satisfaire leur curiosité.
- **Les apprenants apprennent avec et des autres** : les compétences se développent en interaction avec les autres apprenants, dans le dialogue, la coopération, la solidarité entre pairs.

2 Le formateur rappelle les éléments tirés de l'activité 4, séance 3 (Module 2) : et l'analyse de la compétence « Prévenir les maladies courantes et comprendre la transmission des maladies infectieuses » (identification des connaissances, compétences psychosociales, compétences disciplinaires et activités de pédagogie active).

Puis il rappelle la liste des compétences psychosociales :

Savoir réguler ses émotions	Savoir gérer son stress
Savoir résoudre des problèmes	Savoir prendre des décisions
Avoir une pensée créative	Avoir une pensée critique
Savoir communiquer efficacement	Etre habile dans les relations interpersonnelles
Avoir conscience de soi	Avoir de l'empathie

Le formateur demande aux enseignants de se placer en groupes de 6 maximum et de nommer un rapporteur. Il leur demande de réfléchir à des activités qui permettent de développer chez les apprenants l'une des compétences psychosociales citées dans le cadre de son exemple.

Par exemple : Avoir une pensée critique.

Il demande aux enseignants de s'assurer que leurs propositions permettent aux apprenants :

- **D'être actifs dans l'apprentissage** (ils apprennent en faisant, en pratiquant, en se mettant en situation) : ils cherchent eux-mêmes des informations fiables et sont actifs dans la vérification d'informations données ;
- **D'apprendre à apprendre** : l'activité leur permet d'analyser, de résoudre un problème ; elle les invite à aller plus loin dans l'apprentissage et donne des clés pour satisfaire leur curiosité ;
- **D'apprendre avec et des autres** : les apprenants collaborent pour résoudre un problème, se répartissent les recherches, ils communiquent à d'autres leurs recherches ou confrontent leurs résultats pour parvenir à une synthèse.

Le formateur donne 10 minutes aux enseignants pour réfléchir, puis il invite un rapporteur à proposer les réponses de son groupe en justifiant les choix faits. Il invite d'autres rapporteurs à compléter si besoin.

- 3 Le formateur distribue la liste des activités de pédagogie active proposée dans le guide enseignant (voir "Partie 4 Les méthodes de pédagogies actives"). Il demande aux enseignants de lire la liste et de s'assurer qu'ils comprennent en quoi consistent chacune de ces activités. Sinon le formateur les explique.

Le formateur pose la question suivante aux enseignants :

- **Quelles activités dans cette liste permettent selon vous de développer « l'esprit critique », en plus des activités que vous avez déjà proposées ?**

Le formateur recueille les propositions des participants. Il leur demande chaque fois de justifier leur réponse. Il complète les réponses si besoin.

Exemple :

- Blason
- Interview
- Travail de groupe, ...

- 4 Le formateur demande aux enseignants de revenir en groupes. Il attribue à chaque groupe une thématique de santé ou de bien-être. Par exemple : l'abus de substances psychoactives, les mutilations génitales féminines, le consentement, etc. en précisant le groupe d'âge visé (5-8 ans, 9-12 ans, 12-15 ans, 15-18 ans) ainsi que la liste des compétences psychosociales. Il donne aux enseignants la consigne suivante :

- **Formuler la compétence en santé et bien être et les compétences psychosociales à développer chez les apprenants sur ce sujet.**
- **Proposer deux activités parmi les activités discutées et découvertes précédemment qui contribuent selon vous à développer ces compétences. Justifiez votre choix et décrire comment vous la mettez en œuvre.**

Le formateur donne 30 minutes aux enseignants pour réaliser l'exercice. Après 30 minutes de réflexion, le formateur invite un rapporteur à partager les propositions de son groupe. Le formateur prend note au tableau. Il invite les enseignants à compléter ou commenter constructivement les réponses et fait de même.



Synthèse

Le formateur récapitule les méthodes de pédagogie active en lien avec les compétences psychosociales qu'elles participent à développer.



Évaluation de la séance 13

Le formateur demande aux enseignants de proposer chacun une compétence psychosociale qu'ils considèrent très important de développer chez les apprenants. Puis il leur demande pour chaque compétence quelles activités ils aimeraient tester pour la développer.

METTRE EN ŒUVRE LES MÉTHODES DE PÉDAGOGIE ACTIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

La Séance 14 a pour objectif de placer les enseignants en situation de mise en œuvre des méthodes de pédagogie active. À l'issue de cette séance, ils auront acquis une meilleure maîtrise des méthodes présentées dans les fiches pédagogiques du guide enseignant et auront renforcé leur capacité à les appliquer efficacement en classe.



Durée / 2H



Matériel/support

Tableau + craie

Liste des compétences psychosociales
(Partie 3, p.39)

Liste des activités de pédagogie active
(Partie 4, p.45)

Fiches enseignants (voir Fiches Pédagogiques
5-8 ans, 9-12 ans, 12-15 ans, 15-18 ans
en fonction du profil des enseignants)



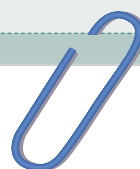
Méthodes/techniques

Interactions formateur--enseignants /
enseignants--enseignants

Brainstorming

Travail de groupe

Mise en situation



Compétences visées

- Mettre en œuvre des méthodes de pédagogie active
- Avoir une pensée créative
- Savoir prendre des décisions

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre le processus de mise œuvre des méthodes de pédagogie active



DÉROULÉ DE LA SÉANCE



Présentation des objectifs

Le formateur explique aux enseignants les objectifs de la séance.



1

Animation

Le formateur demande aux enseignants de se placer par groupes de 6 maximum et de nommer un rapporteur. Il distribue à chaque groupe une fiche enseignante différente tirée des fiches pédagogiques (voir **Fiches Pédagogiques 5-8 ans, 9-12 ans, 12-15 ans, 15-18 ans** en fonction du profil des enseignants). Il leur donne la consigne suivante :

- Lire et analyser la fiche individuellement.
- Puis répondre en groupe aux questions suivantes : **Quelles sont vos impressions sur la fiche ? Quelles activités vous semblent faciles ou difficiles à mettre en œuvre en classe ? De quoi auriez-vous besoin en plus pour mettre en place cette leçon en classe ?**

Le formateur donne 20 minutes aux enseignants pour réaliser l'exercice. Après 20 minutes de réflexion, le formateur invite un rapporteur à partager l'analyse de son groupe.

2

Le formateur donne la consigne suivante :

- Avec votre groupe, préparez une courte présentation de la leçon : **thématique, objectifs, compétences à développer, méthodes pédagogiques employées.**
- Puis sélectionnez une activité de pédagogie active que vous souhaiteriez tester, parmi celles proposées dans la fiche ou une activité que vous souhaitez rajouter. (Peut-être celle qui vous semble la plus difficile ou que vous n'avez jamais testée en classe).

Une fois ce travail fait :

- Deux personnes de votre groupe viendront présenter la leçon à l'ensemble des enseignants.
- Puis ces personnes simuleront la mise en œuvre de l'activité choisie par le groupe.
- Les autres enseignants joueront pendant ce temps le rôle des apprenants (dans la bienveillance !)

Le formateur donne 20 minutes aux enseignants pour se préparer. A l'issue de la préparation, le formateur invite un premier groupe à présenter la leçon, puis à mettre en œuvre une activité prévue dans la fiche.

Une fois la première simulation réalisée, le formateur invite les enseignants à commenter constructivement les réponses et fait de même.

Puis le formateur passe au deuxième groupe.



Synthèse

3

Le formateur demande à un enseignant de récapituler la séance.

4

Le formateur demande aux enseignants s'ils ont des questions.



Évaluation de la séance 14

Le formateur évalue les présentations des groupes.

UTILISER LES TICs EN CLASSE POUR L'ÉDUCATION À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE

La Séance 15 a pour objectif de renforcer les capacités des enseignants en matière d'utilisation des TICs pour et dans la classe. A l'issue de cette séance, les enseignants auront renforcé leurs capacités en matière d'utilisation d'internet pour vérifier une information, pour préparer et dynamiser sa classe.



Durée / 2H



Matériel/support

Titres de presse

Internet (accès via téléphones ou ordinateurs, un minimum par groupe de 6)

Fiches enseignants (voir Fiches Pédagogiques 5-8 ans, 9-12 ans, 12-15 ans, 15-18 ans

en fonction du profil des enseignants)

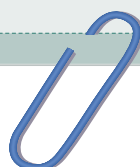


Méthodes/techniques

Interactions formateur--enseignants / enseignants--enseignants

Brainstorming

Travail de groupe



Compétences visées

- Utiliser les TICs pour la classe
- Avoir un esprit critique
- Savoir prendre des décisions
- Avoir une pensée créative

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre comment vérifier une information en utilisant les TICs
- Comprendre comment les TICs peuvent enrichir les méthodes de pédagogie active

DÉROULÉ DE LA SÉANCE



Présentation des objectifs

Le formateur explique aux enseignants les objectifs de la séance.



Animation

1

Le formateur pose aux enseignants la question suivante :

☞ **Quel usage faites-vous d'internet au quotidien ? pour préparer la classe ? en classe ?**

2

Le formateur demande aux enseignants de se placer par groupes de 6. Il donne la consigne suivante :

☞ **Je vais lire trois titres de presse. Parmi ces trois, l'un d'eux est faux. Vous devrez trouver de quel titre il s'agit et corriger l'information ou expliquer pourquoi elle est fausse. Pour cela, vous pourrez vous aider de vos téléphones.**

Le formateur lit les trois titres de presse. Il les note au tableau.

Titres :

- a. **"La pollution de l'air est responsable d'un décès sur cinq dans le monde, selon une étude"**
- b. **"Les adolescents qui dorment moins de 7 heures par nuit ont un risque accru de dépression"**
- c. **"Boire de l'eau chaude toutes les 15 minutes élimine le virus du COVID-19"**

Correction :

a. VRAI :

Source : The Lancet Planetary Health — Plusieurs études montrent que la pollution atmosphérique est liée à une augmentation significative des maladies cardiovasculaires et respiratoires, causant de nombreux décès chaque année.

b. VRAI

Source : National Institute of Mental Health (NIMH) — La recherche souligne l'importance du sommeil pour la santé mentale des jeunes, montrant une corrélation entre le manque de sommeil et des troubles de l'humeur.

c. FAUX

Cette fausse information a circulé sur les réseaux sociaux pendant la pandémie de COVID-19. Aucune étude scientifique n'a prouvé que boire de l'eau chaude pouvait tuer le virus. Les experts en santé publique, y compris l'OMS, ont démenti cette affirmation en rappelant que les gestes barrières et la vaccination sont les moyens les plus efficaces pour se protéger.

Le formateur demande aux enseignants de partager leurs réponses et d'expliquer comment ils ont procédé pour vérifier ces informations.

3

Le formateur distribue à chaque groupe une fiche enseignante différente tirée des fiches pédagogiques (voir Fiches 5-8 ans, 9-12 ans, 12-15 ans, 15-18 ans en fonction du profil des enseignants). Il demande aux enseignants de rester en groupes et de nommer un rapporteur. Il donne les consignes suivantes :

- ☞ **Identifier des sources fiables qui vous permettent de trouver des informations pour approfondir vos propres connaissances sur le sujet de la fiche et pour répondre aux questions des apprenants**
- ☞ **Identifier une ressource que vous pourriez intégrer dans la fiche (une ressource existante : vidéo, illustration, texte, etc. ; ou une ressource que vous pourriez créer : quizz, infographie, diaporama, recherche sur internet guidée) et proposez une activité de pédagogie active autour de cette ressource. Décrivez cette activité pas à pas.**

Le formateur donne 30 minutes aux enseignants pour réaliser cette activité. Une fois les 30 minutes de réflexion écoulées, le formateur demande aux rapporteurs de partager leurs propositions avec le groupe. Les ressources et supports audiovisuels trouvés seront si possible projetés et collectés pour être partagés avec l'ensemble des enseignants à l'issue de la formation. Le formateur commente les propositions des enseignants et invite les autres enseignants à faire de même.

Note : en fonction du public et du niveau de maîtrise des outils numériques ainsi que du contexte d'enseignement (accès à internet, accès des apprenants à des ordinateurs), le formateur pourra proposer la découverte de plusieurs outils tels que :

- Application de création d'infographies (ex : Canva)
- Chaînes vidéos éducatives
- Applications pour diaporamas, interactifs ou non (ex : PowerPoint, Google Slides)
- Quizz interactifs à projeter et auxquels les apprenants peuvent répondre directement en demandant la parole ou sur leurs téléphones (ex : Kahoot !, Mentimeter)



Synthèse

4

Le formateur récapitule les différents usages d'internet pour l'enseignant ; les différents moyens de vérifier une information et sélectionner une source fiable pour la classe ; ainsi que les usages possibles d'une ressource numérique en classe.



Évaluation de la séance 15

Le formateur demande aux enseignants quels défis ils identifient dans l'intégration des TICs dans leur pratique enseignante et les solutions qu'ils peuvent envisager.

ÉVALUER UNE LEÇON UTILISANT LA PÉDAGOGIE ACTIVE

La Séance 16 a pour objectif de doter les enseignants des outils nécessaires pour évaluer une leçon utilisant la pédagogie active. Dans cette approche, l'évaluation fait partie intégrante du processus d'apprentissage et ne se limite pas à l'évaluation des connaissances acquises. En fonction des objectifs visés, plusieurs formes et outils d'évaluation peuvent être utilisés. L'enseignant doit pouvoir connaître, choisir et mettre en œuvre les méthodes d'évaluation adaptées.

Durée / 2H

Matériel/support

- Tableau évaluation (voir activité 3 ci-après, un tableau à distribuer par enseignant)
- Fiches enseignants (voir Fiches 5-8 ans, 9-12 ans, 12-15 ans, 15-18 ans en fonction du profil des enseignants)
- Liste des compétences psychosociales (p.39)
- Liste des compétences en santé et bien-être (p.14)

Méthodes/techniques

- Interactions formateur--enseignants / enseignants--enseignants
- Brainstorming
- Travail de groupe
- Mise en situation

Compétences visées

- Évaluer les compétences des apprenants en utilisant des méthodes de pédagogie active
- Avoir une pensée créative
- Savoir prendre des décisions

Objectifs d'apprentissage

- Identifier différentes méthodes d'évaluation appropriées dans la pédagogie active
- Comprendre que les méthodes d'évaluation en pédagogie active peuvent être différentes de celles utilisées dans le cadre d'une pédagogie traditionnelle



DÉROULÉ DE LA SÉANCE



Présentation des objectifs

Le formateur explique aux enseignants les objectifs de la séance.



Animation

Le formateur invite les enseignants à reprendre la liste des compétences psychosociales et compétences en santé et bien-être distribuées dans la séance 13. Il pose aux enseignants la question suivante :

1

➤ **Quelles activités permettent d'évaluer ces compétences selon vous ? Précision : Il ne s'agit ici pas de mettre une note, mais de s'assurer que l'apprenant est en train de développer ou a développé cette compétence. Il s'agit d'évaluations formatrices, pour observer où l'apprenant en est dans le processus de construction de sa compétence.**

Le formateur recueille les propositions des enseignants et les note au tableau.

2

Le formateur présente les éléments suivants (voir plus de détails Partie 3.5 de ce guide) :

L'évaluation formative : en cours d'apprentissage

L'évaluation formative accompagne l'apprenant tout au long de son processus d'apprentissage. L'enseignant, plutôt que de se limiter à un contrôle des connaissances en fin de leçon pour mettre une note, observe et guide les apprenants au fil des activités, en ajustant leurs apprentissages selon leurs besoins. Par exemple, à travers des jeux de rôle ou des travaux en groupe, les apprenants reçoivent des retours immédiats sur leurs productions sous forme de feedbacks constructifs et bienveillants qui les aident à s'améliorer. Cette régulation continue permet aux apprenants de progresser à leur rythme vers les objectifs définis.

En fin de séance

En fin de séance, l'enseignant mesure si les apprenants parviennent à mobiliser ce qu'ils ont appris et pratiqué sur les questions de santé et de bien-être traitées. En d'autres termes, nous voulons mesurer si les apprenants, à l'issue de la séance, sont capables de (du plus simple au plus complexe) :

1. Restituer leur apprentissage
2. Reformuler leur apprentissage
3. Synthétiser leur apprentissage
4. Corriger ou compléter ou encore discuter de manière constructive et argumenter le travail de leurs pairs ou de l'enseignant sur un sujet
5. Réfléchir – à l'écrit ou à l'oral - sur cette découverte et cette pratique pour en tirer des conclusions personnelles, et les appliquer à leurs propres situations
6. Décrypter une situation/un problème, l'analyser et proposer une conduite pour la résoudre
7. Mettre en œuvre ce qu'ils ont découvert et pratiqué durant la séance dans une situation similaire à celles expérimentées en classe
8. Créer à partir de l'apprentissage fait en classe.

Plusieurs types d'évaluation de fin de séance sont proposés dans les fiches enseignantes. Celles-ci peuvent être faites en classe ou en différé (à la maison). Certaines font partie des activités détaillées dans la Partie 4 de ce guide "Les méthodes de pédagogies actives".

3

Le formateur reproduit le tableau ci-dessous en ne remplissant que la colonne de droite (il peut également en distribuer un exemplaire à chaque enseignant). Puis il demande aux enseignants de proposer des activités permettant d'évaluer la progression des apprenants dans l'apprentissage.

Par exemple :

On évalue la capacité à :	Activité :
Restituer un apprentissage	Vrai-faux (A retrouver Partie 4) Phrase à trou/à compléter Quizz
Reformuler un apprentissage	Récapitulation
Synthétiser un apprentissage	Cascade de conséquences (A retrouver Partie 4)
Corriger, compléter ou encore discuter de manière constructive et bienveillante une situation fictive ou une production proposée par l'enseignant ou par un pair	Correction
Réfléchir sur une pratique ou une situation pour en tirer des conclusions personnelles	Auto-évaluation
Décrypter une situation/un problème, l'analyser et proposer une conduite pour la résoudre	Mise en situation (A retrouver Partie 4) Jeu de rôle
Mettre en œuvre ce qu'ils ont découvert et pratiqué durant la séance dans une situation similaire à celles expérimentées en classe	(A retrouver Partie 4)
Réfléchir sur une pratique ou une situation pour en tirer des conclusions personnelles	Production écrite ou orale créative
Décrypter une situation/un problème, l'analyser et proposer une conduite pour la résoudre	
Mettre en œuvre ce qu'ils ont découvert et pratiqué durant la séance dans une situation similaire à celles expérimentées en classe	
Créer à partir d'un apprentissage	

- 4 Le formateur demande ensuite aux enseignants d'établir des critères d'évaluation simples qui leur permettront de vérifier si les apprenants ont atteint les résultats attendus. Il rappelle que l'objectif n'est pas de mettre une note, mais d'estimer la compétence de l'apprenant et sa capacité à mobiliser les apprentissages faits durant la leçon.

Exemples :

- L'apprenant est capable de transmettre un message clair
- L'apprenant est capable de mobiliser ses connaissances/idées/notions/savoirs
- L'apprenant est capable d'organiser ses connaissances/idées/savoirs de façon cohérente

- 5 Le formateur demande aux enseignants de former des groupes de six et de nommer un rapporteur. Il distribue à chaque groupe une même fiche enseignante et leur donne la consigne suivante :

- **Des évaluations sont proposées en fin de chaque fiche à titre d'exemple.**
- **Lisez attentivement la fiche et son évaluation, puis**
- **Imaginez pour chaque fiche une autre activité (ou deux) d'évaluation suivant la pédagogie active. L'évaluation sera au choix différée et/ou immédiate. Décrivez pas à pas comment elle sera mise en œuvre : quelle consigne donnez-vous à vos apprenants, quelles sont les étapes de l'activité ?**
- **Pour chaque évaluation développée, vérifiez qu'elle permette bien d'évaluer les compétences attendues dans la fiche.**

Le formateur donne 20 minutes aux enseignants pour réaliser l'activité, puis il invite chacun des rapporteurs à présenter la leçon faite et l'activité d'évaluation choisie en décrivant comment elle sera mise en œuvre pas à pas. Il invite les enseignants à compléter ou commenter constructivement les réponses et fait de même.



Synthèse

- 6 Le formateur demande à un enseignant de récapituler la séance.
- 7 Le formateur demande aux enseignants s'ils ont des questions.



Évaluation de la séance 16

Le formateur demande aux enseignants s'ils se sentent prêts à mettre en œuvre ces méthodes d'évaluation et quelles en sont pour eux les limites à anticiper ou les avantages.



Évaluation du module 5

Le formateur présente (ou distribue) une fiche leçon traditionnelle sur une thématique en lien avec le bien-être et la santé – il peut utiliser une fiche réelle ou inventée qui n'utilise pas la pédagogie active mais un mode d'enseignement classique. Puis le formateur demande aux enseignants de se placer par groupes de 6 maximum et de nommer un rapporteur. Il invite chaque groupe à réviser la fiche en :

- Identifiant la compétence de santé et bien-être à développer ainsi que les compétences psychosociales ;
- Revoyant le déroulé de la fiche avec des activités de pédagogie active ;
- Proposant une évaluation et des critères d'évaluation ;
- Et en proposant éventuellement l'utilisation qui pourrait être faite des TICs pour la préparation et la mise en œuvre de cette leçon.

Le formateur demande au rapporteur de noter les réponses de son groupe sur une feuille. Il donne 20 minutes aux enseignants pour réaliser l'exercice. Puis il demande à un rapporteur de présenter la proposition de son groupe. Il invite les autres rapporteurs à compléter ou corriger si besoin.

Source

[Bachy, S., Lebrun, M., & Smidts, D. \(2010\). Un modèle-outil pour fonder l'évaluation en pédagogie active : impact d'une formation sur le développement professionnel des enseignants. Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur \(26-1\), 1-14.](#)

[THOT Coursus. Formation et culture numérique, 100 activités de pédagogie active – Fiches complètes](#)

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Cette Séance d'évaluation a pour objectif de procéder à une évaluation collective et individuelle des enseignants afin de mesurer d'une part :

- Leur capacité de mise en œuvre d'une leçon d'éducation à la santé et au bien-être en appliquant les principes de discipline positive, en anticipant les questions ou situations difficiles et en mettant en œuvre des méthodes de pédagogie active.
- Leur posture vis-à-vis de l'éducation à la santé et au bien-être et des recommandations quant à sa mise en œuvre en classe au travers d'une auto-évaluation qui sera comparée avec l'auto-évaluation réalisée en début de formation.



Durée / 2H



Matériel/support

Fiches enseignants (voir Fiches 5-8 ans, 9-12 ans, 12-15 ans, 15-18 ans en fonction du profil des enseignants)

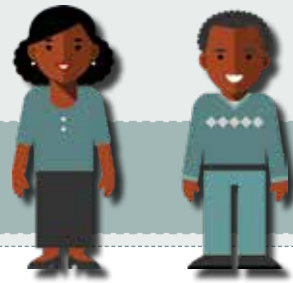
Questionnaire de fin de formation



Méthodes/techniques

Travail de groupe





DÉROULÉ DE LA SÉANCE



Présentation des objectifs

Le formateur explique aux enseignants les objectifs de la séance.



Animation

Partie 1 : Évaluation de groupe (1h30)

1 Le formateur demande aux enseignants de se placer par groupes de 6 maximum et de nommer un rapporteur. Il distribue une fiche enseignante différente par groupe. Il donne la consigne suivante :

- Lire la fiche et préparer la leçon comme vous le feriez pour la classe. Puis présenter votre leçon au reste des enseignants : décrire l'ensemble de la leçon, les objectifs et compétences visés et les activités prévues.
- Simuler une activité : les autres enseignants joueront le rôle des apprenants

Le formateur donne 30 minutes aux enseignants pour se préparer. Le formateur demande ensuite aux rapporteurs de présenter la leçon et de simuler une activité en jouant le rôle de l'enseignant – un deuxième membre du groupe peut l'assister. Les autres enseignants jouent le rôle des apprenants.

Le formateur explique qu'il passera parmi les « apprenants » et en désignera un pour transgresser une règle de classe ou poser une question difficile. Les enseignants jouant le rôle d'enseignant devront réagir selon les principes de discipline positive.

Note : une "transgression" ou question maximum par simulation.

Pendant la présentation, le formateur observe et complète la « grille d'évaluation » (Voir ci-après dans « Outils »). Après chaque présentation, le formateur invite les enseignants à compléter ou commenter constructivement les simulations et fait de même.

Partie 2 : évaluation individuelle (30min)

2 Le formateur distribue un questionnaire de fin de formation. Il explique comment remplir ce questionnaire puis donne 20 minutes aux enseignants pour le remplir.



Synthèse

Le formateur remercie les enseignants pour les présentations et simulations et les félicite pour leur participation à la formation.

Le formateur demande aux enseignants s'ils souhaitent faire part de leurs impressions sur la formation au reste du groupe.

Outil 1 : Grille d'évaluation d'une leçon d'éducation à la santé et au bien-être

Critères d'Évaluation	Description	Points (sur 10)
1. Clarté des objectifs pédagogiques	Les objectifs de la leçon sont clairement définis et expliqués aux apprenants, en lien avec la santé et le bien-être.	/1
2. Connaissances et compréhension des enjeux de santé et bien-être	L'enseignant démontre une solide connaissance des enjeux de santé mentale, physique et sociale.	/1
3. Utilisation de pédagogies actives	Des méthodes participatives sont utilisées (discussions, jeux de rôle, études de cas, etc.) pour favoriser l'engagement de tous les apprenants.	/1
4. Implication des apprenants dans leur propre apprentissage	Les apprenants sont encouragés à réfléchir, questionner, et développer des compétences d'autonomie et de prise de décision liées à leur santé et bien-être.	/1
5. Adaptation à la diversité des apprenants	L'enseignant adapte ses méthodes et ses contenus pour répondre aux besoins variés des apprenants (âge, genre, diversité culturelle, niveaux de compétence, besoins spécifiques).	/1
6. Gestion de la dynamique de groupe	Le formateur parvient à maintenir un environnement respectueux, inclusif, et encourage la participation active de tous les apprenants.	/1
7. Mise en place de la discipline positive	Les règles de comportement sont expliquées de manière positive, avec une gestion bienveillante mais ferme des conflits et des comportements inappropriés.	/1
8. Adaptabilité et réactivité	L'enseignant est capable de répondre avec bienveillance et écoute aux questions sensibles des apprenants ou à des comportements difficiles.	/1
9. Évaluation formative et feedback	Des stratégies d'évaluation sont intégrées pour vérifier la compréhension des apprenants et un feedback constructif est donné.	/1
10. Adaptation des supports pédagogiques	Les supports pédagogiques (vidéos, affiches, exercices, etc.) sont adaptés au niveau des apprenants et renforcent les messages clés sur la santé et le bien-être.	/1

Outil 2 : Exemple de formulaire d'auto-évaluation (post-formation) QUESTIONNAIRE POST-FORMATION

Merci de répondre aux questions suivantes pour nous permettre de mieux comprendre vos attentes et vos besoins avant le début de cette formation.

Consignes pour remplir le questionnaire

Merci de répondre de manière sincère, vos réponses nous aideront à ajuster le contenu de la formation.

Les réponses sont confidentielles et ne seront utilisées qu'à des fins d'évaluation et d'amélioration du programme.

A. INTRODUCTION

Age :	
Sexe :	<input type="radio"/> Homme
	<input type="radio"/> Femme
	<input type="radio"/> Je ne souhaite pas le préciser
Niveau de formation :	<input type="radio"/> Bac
	<input type="radio"/> Licence
	<input type="radio"/> Master
	<input type="radio"/> Doctorat
	<input type="radio"/> Autre : _____
Nombre d'années d'expérience professionnelle :	<input type="radio"/> De 1 à 10
	<input type="radio"/> De 10 à 20
	<input type="radio"/> Plus de 20

B. EDUCATION À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE

1. À l'aide du barème ci-après, comment évaluez-vous vos connaissances en matière d'éducation à la santé et au bien-être des enfants à l'issue de la formation ? Mettez une croix sur le chiffre correspondant.

Quasiment inexistantes	Insuffisantes	Moyennes	Bonnes	Très bonnes
1	2	3	4	5

2. À l'aide du barème ci-après, comment évaluez-vous votre compréhension des enjeux de santé et de bien-être spécifiques à votre pays à l'issue de la formation ? Mettez une croix sur le chiffre correspondant.

Inexistante	Insuffisante	Moyenne	Satisfaisante	Très satisfaisante
1	2	3	4	5

3. À l'aide du barème ci-après, comment évaluez-vous votre capacité à accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de l'éducation à la santé et au bien-être dans les classes à l'issue de la formation ? Mettez une croix sur le chiffre correspondant.

Inexistante	Insuffisante	Moyenne	Satisfaisante	Très satisfaisante
1	2	3	4	5

4. Selon vous, à l'issue de la formation, quel est rôle joue l'école dans la promotion de la santé et du bien-être ?

Question ouverte.

.....

.....

5. Selon vous, à l'issue de la formation, quel rôle jouez-vous en tant qu'enseignant dans la promotion de la santé et du bien-être ? Question ouverte.

.....

.....

6. À l'aide du barème ci-après, comment évaluez-vous votre aisance avec les méthodes de pédagogie active à l'issue de la formation ? Mettez une croix sur le chiffre correspondant.

Pas à l'aise du tout	Peu à l'aise	Moyennement à l'aise	A l'aise	Très à l'aise
1	2	3	4	5

7. À l'aide du barème ci-après, comment évaluez-vous votre aisance avec les méthodes de discipline positive à l'issue de la formation ? Mettez une croix sur le chiffre correspondant.

Pas à l'aise du tout	Peu à l'aise	Moyennement à l'aise	A l'aise	Très à l'aise
1	2	3	4	5

8. La formation a-t-elle répondu à vos attentes ? Question ouverte.

.....

.....

9. À l'aide des barèmes ci-après, comment évaluez-vous la qualité de l'atelier ?

La qualité globale de l'atelier

Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bien	Très bien
1	2	3	4	5

L'utilité globale de l'atelier

Très mauvais	Mauvais	Moyen	Bien	Très bien
1	2	3	4	5

10. Dans quelle mesure l'atelier :

A atteint ses objectifs annoncés

Pas du tout	Un peu	Plutôt	Beaucoup	Pleinement
1	2	3	4	5

Était pertinent vis-à-vis de votre travail

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Était l'occasion de partager et d'apprendre d'autres enseignants/apprenants-maîtres

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Utilisait des méthodes adaptées

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Était renforcée par des supports de référence pertinents

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Était menée par des animateurs bien préparés

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

Favorisait ma participation active

1	2	3	4	5
---	---	---	---	---

11. Avez-vous des remarques ou propositions à l'intention des formateurs pour améliorer cette formation à l'avenir ? Question ouverte.

.....

.....



LES FICHES PÉDAGOGIQUES À L'USAGE DES ENSEIGNANTS : PRÉSENTATION

PARTIE 6

66 fiches sont proposées aux enseignants dans 4 livrets annexes au présent guide :

- "Fiches pédagogiques 5-8ans"
- "Fiches pédagogiques 9-12 ans"
- "Fiches pédagogiques 12-15ans"
- "Fiches pédagogiques 15-18 ans"

Elles se veulent être une aide à la fois pour préparer et donner les leçons : elles peuvent être utilisées telles qu'elles ou adaptées par l'enseignant suivant son contexte et les directives qu'il reçoit. Ces fiches abordent des thèmes prioritaires de l'éducation à la santé et au bien-être retenus aussi bien par les pays concernés que par l'UNESCO-BIE. Elles visent à développer des compétences

essentiels spécifiques à ces domaines ainsi qu'à renforcer des compétences psychosociales transversales à travers les méthodes actives précédemment décrites (cf. Partie 3). Ces fiches mettent à disposition des enseignants des trames pour la conduite d'activités qui utilisent les méthodes actives dans le domaine de l'éducation à la santé et au bien-être. Elles peuvent également être utilisées comme outils par les formateurs d'enseignants en formation initiale et/ou continue, comme dans les fiches formateurs présentées dans la cinquième partie de ce guide.

Les fiches contenues dans les livrets sont le résultat d'un important travail collectif en deux temps. Une

première phase a résulté en 30 fiches, publiées en 2014, et portant sur la thématique du VIH et du SIDA. Ce processus a commencé à Douala au Cameroun en novembre 2013 lors d’un atelier participatif rassemblant des enseignants et formateurs d’enseignants des pays de la CEMAC (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale et Tchad), animé par l’UNESCO-BIE. La structure des fiches a été construite et validée par les participants à cet atelier. Quant aux méthodes choisies, elles ont été proposées soit par l’UNESCO-BIE, soit par les participants eux-mêmes. Finalement, les fiches ont été, pour une partie, élaborées, présentées, testées et discutées avec les participants au cours de cette rencontre. Une deuxième phase de développement, menée en 2023 et 2024, a permis d’étendre le guide aux thématiques de bien-être et de santé dans leur ensemble, en s’appuyant sur les travaux décrits dans la partie 1.2. De nouvelles fiches ont été développées sur cette base. Un échantillon a été testé avec la participation de responsables curriculaires et d’enseignants du Cameroun, de Côte d’Ivoire, du Burkina Faso, du Ghana et de République démocratique du Congo.

Objectifs des fiches et activités proposées

Les activités proposées dans chaque fiche permettent aux apprenants de développer des compétences spécifiques en santé et bien-être tout en renforçant des compétences psychosociales transversales telles que la communication, la prise de décision et la gestion des émotions (cf. Partie 3).

Pour favoriser ces apprentissages, l’enseignant doit créer des espaces de discussion où les apprenants peuvent exprimer leur vision des thématiques abordées, la confronter à celle des autres et enrichir leur réflexion. Cette reconnaissance de leur point de vue renforce leur engagement et améliore leur participation aux activités. De plus, la diversité des représentations sur une question de santé nourrit leur esprit critique. À long terme, ces échanges encouragent l’adoption de comportements protecteurs pour eux-mêmes et les autres.

Plusieurs fiches abordent un même thème ou développent des compétences similaires, avec des approches pédagogiques adaptées. Certaines activités sont reprises pour différents âges, mais l’accent sur les interactions varie : chez les adolescents, l’enseignant privilégiera des échanges favorisant l’expression personnelle et la confrontation des idées. En grandissant, les apprenants comprennent mieux la diversité des points de vue et peuvent explorer le doute comme levier de raisonnement. L’enseignant joue un rôle clé en garantissant un cadre respectueux, bienveillant et inclusif. Il doit tenir compte du rythme de développement et des expériences de chacun, veillant à ce que chaque point de vue soit accueilli, écouté et respecté.

Ces fiches pédagogiques sur la santé et le bien-être sont conçues pour s’intégrer facilement aux programmes scolaires existants, quel que soit le système éducatif.



INTÉGRER LES FICHES DANS LE PROGRAMME SCOLAIRE

Elles peuvent être utilisées dans diverses matières, telles que les sciences, l’éducation civique, les langues, les arts ou encore l’éducation physique, en fonction des thématiques abordées et des priorités définies par chaque pays. Leur flexibilité permet aux enseignants de les adapter à leurs disciplines respectives, en les intégrant directement dans les cours existants ou en les utilisant pour compléter et enrichir des leçons déjà en place. En fonction des

choix pédagogiques locaux, ces fiches peuvent ainsi remplacer certaines séances ou servir de support pour approfondir des notions liées au bien-être, à la santé et aux compétences psychosociales. Elles favorisent une approche transversale, permettant aux apprenants d’aborder ces sujets sous différents angles disciplinaires tout en développant des compétences essentielles pour leur épanouissement personnel et social.



LA CONCEPTION DES FICHES

Les fiches sont tout d'abord organisées par axe thématique allant de l'individu à la communauté, eux-mêmes subdivisés en sous-axes :

AXE 1 / Moi et mon corps : savoir prendre soin de soi

Sous axe 1.1 : Rythme et hygiène de vie

Sous axe 1.2 : Hygiène quotidienne

Sous axe 1.3 : Connaissance de soi et affirmation (image de soi, puberté, émotions et consentement)

AXE 2 / Moi et la prévention des risques : les bonnes pratiques à adopter

Sous axe 2.1 : Prévention et gestion des maladies infectieuses

Sous axe 2.2 : Prévention des risques liés aux relations intimes

Sous axe 2.3 : Sécurité et comportements à risque

AXE 3 / Moi et mon entourage (environnement physique et social)

Sous axe 3.1 : Environnement et bien-être

Sous axe 3.2 : Prévention des violences et santé mentale

Les fiches sont ensuite organisées par tranche d'âge (5-8 ans ; 9-12 ans ; 12-15 ans ; 15-18 ans). Certaines d'entre elles sont divisées en deux ou trois parties (ex. fiche 2A, fiche 2B) et peuvent donc être traitées en deux ou trois leçons différentes. Dans ce cas, elles sont interdépendantes les unes des autres et sont donc à réaliser dans l'ordre. Les autres fiches sont, quant à elles, indépendantes les unes des autres.

Chaque fiche traite d'un thème prioritaire de l'éducation à la santé et au bien-être, mais il n'est pas proposé ici d'ordre prédéterminé des thèmes à aborder. Il appartient donc à l'enseignant de choisir quels thèmes il souhaite traiter et dans quel ordre.



LA STRUCTURE DES FICHES

Pour faciliter la lecture, les fiches sont toutes organisées selon une même structure comprenant plusieurs rubriques, à savoir :

Une première page indiquant :

- Le titre de la fiche qui correspond au thème traité dans celle-ci.
- Une brève introduction qui explique l'enjeu de l'activité (compétence et thème traité).
- L'âge du public-cible qui correspond aux quatre tranches d'âge 5 - 8 ans, 9 - 12 ans, 12 - 15 ans et 15 - 18 ans. Certaines fiches peuvent s'adresser simultanément à deux tranches d'âge.
- La durée estimée de l'activité selon les fiches : entre 20 et 50 minutes (il est cependant difficile d'assigner une durée exacte à chaque activité car elle dépend de l'organisation de la leçon par l'enseignant, du nombre d'apprenants dans la classe, des besoins des apprenants, etc.).
- Les méthodes utilisées pour mettre en œuvre l'activité (cf. Partie 4, p. 45).

- Le matériel/support dont a besoin l'enseignant pour assurer l'activité.
- Les compétences visées dans la fiche.
- Les objectifs d'apprentissage que les apprenants devraient avoir atteints à la fin de la leçon ou d'une série de leçons.

Puis à partir de la deuxième page, la démarche/procédure proposée à l'enseignant pour conduire la leçon est structurée en quatre parties :

- La présentation des objectifs d'apprentissage.
- L'animation de l'enseignant pour mener la leçon avec les apprenants, soit les différentes étapes qu'il leur propose.
- La synthèse qui inclut l'analyse de la leçon (dans les fiches composées, la synthèse aide souvent à préparer et introduire la leçon suivante et ne correspond pas toujours à une analyse de la leçon).
- L'évaluation à laquelle l'enseignant peut procéder pour évaluer la leçon en matière de connaissances

acquises (évaluation sommative) et/ou en matière de compétences psychosociales développées (évaluation formative). L’évaluation peut être immédiate (en fin de leçon) ou différée (hors temps de classe) (cf. Partie 3.5, p. 40).

- Sont ensuite indiquées les sources qui ont servi de support pour développer la fiche, ou qui représentent des ressources destinées à l’enseignant pour des informations complémentaires.

L’enseignant doit en particulier tenir compte du fait que, dans la mise en œuvre d’une pédagogie active, les activités prennent généralement plus de temps que dans

une pédagogie traditionnelle étant donné qu’on laisse une place conséquente aux réflexions et aux discussions des apprenants.

Il s’agit uniquement d’un modèle que chaque enseignant peut modifier en fonction de ses préférences pédagogiques, son aisance, ses objectifs.

Pour les fiches découpées en plusieurs leçons, l’évaluation est le plus souvent proposée en fin de dernière leçon.



L’UTILISATION DES FICHES

Chaque leçon commence par la présentation du thème et des objectifs d’apprentissage. L’enseignant met ensuite les apprenants en activité, puis conclut en récapitulant le message central et en soulignant les compétences psychosociales développées, en lien avec l’adoption de comportements protecteurs.

Les fiches, conçues pour des classes d’environ quarante apprenants, restent adaptables à des effectifs plus larges grâce à des stratégies comme le travail en petits groupes ou l’aide d’un apprenant, d’un enseignant ou d’un personnel accompagnant (cf. Travail de groupe, Partie 4, p. 56).

Certaines activités peuvent être réalisées hors classe, comme des interviews, nécessitant ensuite un temps de discussion en classe pour analyser l’expérience des apprenants.

Bien que les fiches puissent être utilisées telles quelles, l’enseignant est encouragé à les adapter à son contexte afin de se les approprier pleinement. Elles peuvent également servir de base pour créer de nouvelles ressources adaptées à d’autres thèmes ou compétences.

Les tableaux suivants récapitulent la liste des fiches par groupes d’âge ainsi que les compétences en santé et bien-être visées.



CONTENU DES FICHES PÉDAGOGIQUES



Fiches pédagogiques 5-8 ans

# fiche	Age	Titre	Compétences Santé/Bien-être
AXE 1 : Moi et mon corps : savoir prendre soin de soi			
Sous axe 1.1 : Rythme et hygiène de vie			
Fiche 1	5-8 ans	Comment fonctionne le corps : organes et besoins vitaux	Prendre soin de soi chaque jour pour être en bonne santé
Fiche 2	5-8 ans	L'alimentation	
Sous axe 1.2 : Hygiène quotidienne			
Fiche 3	5-8 ans	Hygiène quotidienne et santé	Prendre soin de son hygiène chaque jour pour être en bonne santé
Fiche 4	5-8 ans	Santé oculaire	
Fiche 5	5-8 ans	Santé bucco-dentaire	
Sous axe 1.3 : Estime de soi, puberté, émotions et consentement			
Fiche 6A Fiche 6B	5-8 ans	Respecter son corps et le corps de l'autre (éducation au consentement)	Faire respecter son corps par les autres
AXE 2 : Moi et la prévention des risques : les bonnes habitudes à adopter			
Sous axe 2.1 : Prévention et gestion des maladies infectieuses			
Fiche 7	5-8ans	Les objets tranchants ou pointus et les infections	Se protéger des maladies infectieuses
Fiche 8	5-8 ans 9-12 ans	La résistance aux antibiotiques	
Sous axe 2.2 : Sécurité et comportements à risque			
Fiche 9	5-8 ans	La prévention des accidents de la vie courante	Se protéger et protéger les autres dans la vie de tous les jours
AXE 3 : Moi et mon entourage (environnement physique et social)			
Sous axe 3.1 : Environnement et bien-être			
Fiche 10A	5-8 ans 9-12 ans	La prévention de la pollution sonore	Prendre soin de son environnement
Fiche 10B	5-8 ans 9-12 ans	La prévention de la pollution physique	
Fiche 11	5-8 ans 9-12 ans	Clarification des valeurs	
Fiche 12	5-8 ans	Les relations sociales	
Fiche 13	5-8 ans	Les stéréotypes de genre	
Fiche 14A Fiche 14B	5-8 ans	L'inclusion des personnes porteuses de handicap	
Sous axe 3.2 : Prévention des violences			
Fiche 15A Fiche 15B Fiche 15C Fiche 15D	5-8 ans	Prévenir et agir contre la violence en milieu scolaire	Prévenir et agir contre la violence



Fiches pédagogiques 9-12 ans

# fiche	Age	Titre	Compétences Santé/Bien-être
AXE 1 : Moi et mon corps : savoir prendre soin de soi			
Sous axe 1.1 : Rythme et hygiène de vie			
Fiche 1	9-12 ans	L'alimentation	Prendre soin de soi chaque jour pour être en bonne santé
Fiche 2	9-12 ans	Le sommeil	
Sous axe 1.3 : Estime de soi, puberté, émotions et consentement			
Fiche 3	9-12 ans	La puberté	Se connaître et se sentir bien dans son corps
Fiche 4	9-12 ans	Hygiène et santé menstruelle	
Fiche 5	9-12 ans 12-15 ans	Image et estime de soi	
Fiche 6	9-12 ans	La gestion des émotions	
Fiche 7	9-12 ans	Respecter son corps et le corps de l'autre (éducation au consentement)	Se connaître et se sentir bien dans son corps Faire respecter son corps par les autres
AXE 2 : Moi et la prévention des risques : les bonnes habitudes à adopter			
Sous axe 2.1 : Prévention et gestion des maladies infectieuses			
Fiche 8	9-12 ans	La prévention des maladies infectieuses	Se protéger des maladies infectieuses
Fiche 9	5-8 ans 9-12 ans	La résistance aux antibiotiques	
Fiche 10	9-12 ans	La préparation aux crises sanitaires	
Fiche 11	9-12 ans 12-15ans	Les vaccins	
Sous axe 2.2 : Prévention des risques liés aux relations intimes			
Fiche 12A Fiche 12B	9-12 an 12-15 ans	Le recul de l'âge des premières relations intimes	Prendre les bonnes décisions en matière de santé reproductive
AXE 3 : Moi et mon entourage (environnement physique et social)			
Sous axe 3.1 : Environnement et bien-être			
Fiche 13A	5-8 ans 9-12 ans	La prévention de la pollution sonore	Prendre soin de son environnement
Fiche 13B	5-8 ans 9-12 ans	La prévention de la pollution physique	
Fiche 14	9-12 ans 12-15 ans	L'environnement global favorable à la santé	
Fiche 15	5-8 ans 9-12 ans	Clarification des valeurs	
Fiche 16	9-12 ans 12-15 ans	Le VIH milieu scolaire	
Fiche 17A Fiche 17B	9-12 ans	La discrimination à l'égard des jeunes vivant avec le VIH	
Sous axe 3.2 : Prévention des violences			
Fiche 18	9-12 ans	L'usage d'internet et des réseaux sociaux`	Prévenir et agir contre la violence
Fiche 19	9-12 ans	Les violences basées sur le genre	
Fiche 20	9-12 ans	Les mutilations génitales féminines	
Fiche 21	9-12 ans	Les mariages d'enfants, précoces et forcés	



Fiches pédagogiques 12-15 ans

# fiche	Age	Titre	Compétences Santé/Bien-être
AXE 1 : Moi et mon corps : savoir prendre soin de soi			
Sous axe 1.1 : Rythme et hygiène de vie			
Fiche 1	12-15 ans	L'activité physique	Faire respecter son corps par les autres
Sous axe 1.3 : Estime de soi, puberté, émotions et consentement			
Fiche 2	12-15 ans 15-18 ans	Hygiène et santé menstruelle	Faire respecter son corps par les autres
Fiche 3	9-12 ans, 12-15 ans	Image et estime de soi	
Fiche 4	12-15 ans	Le consentement dans les relations intimes	
AXE 2 : Moi et la prévention des risques : les bonnes habitudes à adopter			
Sous axe 2.1 : Prévention et gestion des maladies infectieuses			
Fiche 5	9-12 ans, 12-15ans	Les vaccins	Se protéger des maladies infectieuses
Fiche 6 A Fiche 6 B	12-15 ans	Le VIH	
Sous axe 2.2 : Prévention des risques liés aux relations intimes			
Fiche 7 A Fiche 7 B	9-12 ans 12-15 ans	Le recul de l'âge des premières relations intimes	Prendre les bonnes décisions en matière de santé
Fiche 8 A Fiche 8 B	12-15 ans	Le recul de l'âge des premières relations intimes	
Fiche 9	12-15 ans	L'utilisation des moyens de contraception : les grossesses précoces/non désirées	
Fiche 10	12-15 ans 15-18 ans	Le consentement dans les relations intimes : l'utilisation du préservatif	
Fiche 11 Fiche 12 A Fiche 12 B	12-15 ans 15-18 ans	L'utilisation du préservatif	
Fiche 13	12-15 ans 15-18 ans	Le dépistage	
AXE 3 : Moi et mon entourage (environnement physique et social)			
Sous axe 3.1 : Environnement et bien-être			
Fiche 14	9-12 ans 12-15 ans	L'environnement global favorable à la santé	Prendre soin de son environnement
Fiche 15	12-15 ans 15-18 ans	Clarification des valeurs	
Fiche 16 A Fiche 16 B Fiche 16 C	12-15 ans	Les stéréotypes de genre	
Fiche 17	12-15 ans 15-18 ans	Les stéréotypes de genre - Les masculinités positives	
Fiche 18	9-12 ans, 12-15 ans	Le VIH milieu scolaire	
Sous axe 3.2 : Prévention des violences			
Fiche 19	12-15 ans 15-18 ans	L'usage d'internet et les réseaux sociaux	Prévenir et agir contre la violence
Fiche 20	12-15 ans 15-18 ans	Les mutilations génitales féminines	
Fiche 21	12-15 ans	Les mariages d'enfants, précoces et forcés	



Fiches pédagogiques 15-18 ans

# fiche	Age	Titre	Compétences Santé/Bien-être
Axe 1 : Moi et mon corps : savoir prendre soin de soi			
Sous axe 1.3 : Estime de soi, puberté, émotions et consentement			
Fiche 1	15-18 ans	Hygiène et santé menstruelle	Faire respecter son corps par les autres
Fiche 2	15-18 ans	Le consentement dans les relations intimes	
Axe 2 : Moi et la prévention des risques : les bonnes habitudes à adopter			
Sous axe 2.1 : Prévention et gestion des maladies infectieuses			
Sous axe 2.2 : Prévention des risques liés aux relations intimes			
Fiche 3	12-15 ans 15-18 ans	Le consentement dans les relations intimes : l'utilisation du préservatif	Prendre les bonnes décisions en matière de santé reproductive
Fiche 4 Fiche 5A Fiche 5B	12-15 ans 15-18 ans	L'utilisation du préservatif	
Fiche 6	12-15 ans 15-18 ans	Le dépistage	
Sous axe 2.3 : Sécurité et comportements à risque			
Fiche 7	15-18 ans	Prévention des accidents	Se protéger et protéger les autres dans la vie de tous les jours
Fiche 8	15-18 ans	La prévention de l'usage de substances psychoactives	
Fiche 9	15-18 ans	Système de santé	
Fiche 10	15-18 ans	Les pratiques de santé traditionnelle	
Axe 3 : Moi et mon entourage (environnement physique et social)			
Sous axe 3.1 : Environnement et bien-être			
Fiche 11	12-15 ans 15-18 ans	Clarification des valeurs	Prendre soin de son environnement
Fiche 12	12-15 ans 15-18 ans	Les stéréotypes de genre - Les masculinités positives	
Sous axe 3.2 : Prévention des violences			
Fiche 13	12-15 ans 15-18 ans	L'usage d'internet et les réseaux sociaux	Prévenir et agir contre la violence
Fiche 14	12-15 ans 15-18 ans	Les mutilations génitales féminines	



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARTANES & ARTCOSS (2014). Référentiel de compétences, Liste structurée de compétences nécessaires à la réalisation des activités décrites dans le référentiel de métier. Lausanne.

Arwidson, P. (1997). Le développement des compétences psychosociales. In B. Sandrin-Berthon, Apprendre la santé à l'école (pp. 73-82). Paris : ESF.

Bachy, S., Lebrun, M., & Smidts, D. (2010). Un modèle-outil pour fonder l'évaluation en pédagogie active : impact d'une formation sur le développement professionnel des enseignants. Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur (26-1), 1-14. Disponible en ligne : <http://ripes.revues.org/307>

Bonnet-Burgener, C., Brouze, C. & Chardonens, E. (2007). Prévenir la violence des jeunes. L'alphabétisation émotionnelle : des outils concrets pour mieux communiquer. Lausanne, Paris : Favre.

Brixi, O., & Lamour, P. (2007). Education pour la santé, entre conceptions dominantes et nouvelles approches. In F. Bourdillon, G. Brucker, D. Tabuteau & al., Traité de santé publique (pp. 203-208).

CEMEA (2012). Sexualité et collectivité. Cahiers CEMEA, 261.

Clacherty, G., Greenstein, L., Krone, B., Murray, S., [et al.] (2011). Apprendre sur le VIH et le sida. CP1-CP2 ; CE1-CE2 ; CM1-CM2 ; 6e, 5e, 4e, 3e – Collège ; Lycée. Harlow, Brazzaville : Heinemann, INRAP éditions, RDC, CNLS.

Conseil de l'Europe (préparée par Bohan, M.) (2011). Comité directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes (CDEG). Etude : Combattre les stéréotypes de genre dans l'éducation. Strasbourg: Conseil de l'Europe. [Disponible en ligne](#)

- Deldine, R. & Demoulin, R. (1994). Introduction à la psychopédagogie. Troisième édition revue et augmentée. Bruxelles : De Boeck-Université.
- Gascon, S., La communication dans le couple adolescent, *Ça s'exprime*, 16, 1-20. [Disponible en ligne](#)
- Hameline, D., Jornod, A. & Belkaïd M. (Eds.) (1995). *L'École active : textes fondateurs*. Paris : PUF. Fijalkow, J. & Nault, T. (2002). *La gestion de la classe*. Bruxelles : De Boeck.
- IE, EDC & OMS (2009). Apprendre pour la vie : activités pour la classe sur l'éducation au VIH et au SIDA. [Disponible en ligne](#)
- IE, OMS & EDC (2004). Activités d'apprentissage participatif du Manuel de formation et de documentation référence de l'IE et de l'OMS sur l'éducation à la santé et la prévention du VIH/SIDA à l'école. Genève : OMS. [Disponible en ligne](#)
- Kettaneh, A. (2021), Engagement de l'Afrique de l'Ouest et du Centre pour des adolescents et des jeunes éduqués, en bonne santé et épanouis, Groupe de Travail Technique de l'Engagement de l'Afrique de l'Ouest et du Centre pour des adolescents et des jeunes éduqués, en bonne santé et épanouis. [Disponible en ligne](#)
- Kirby, D. (2009). Recommendations for effective sexuality education programmes. Étude non publiée, réalisée pour l'UNESCO, Paris : UNESCO.
- Manseau, H. & Martin B. (2007). *Amour et sexualité chez l'adolescent*. Guide d'animation. Presse universitaire du Québec.
- Ministère de l'éducation nationale du Tchad (2004). *Manuel de prévention du VIH/SIDA/IST au secondaire*.
- Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche (2008). *L'éducation à la sexualité au collège et au lycée : Guide du formateur*. Paris : CNDP.
- Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. (2008). *L'éducation à la sexualité : Guide d'intervention pour les collèges et les lycées*. Paris : CNDP.
- OCDE & CERI (2008). *Évaluer l'apprentissage. L'évaluation formative*, Conférence internationale OCDE/CERI "Apprendre au XXIe siècle : recherche, innovation et politiques".
- OMS (1997). *Life skills for children and adolescents in schools*. Programme on mental health. Genève : OMS.
- OMS (2006). *Guide sur la prévention de la maltraitance des enfants : intervenir et produire des données*. Genève : OMS.
- OMS (2012). *Guide pratique pour les soins aux adolescents*. Un outil de référence destiné aux agents de santé de premier niveau. Genève: OMS.
- OMS (2019), *Improving health and learning through better water, sanitation and hygiene in schools: an information package for school staff*. [Disponible en ligne](#)
- OMS (2020), *Life Skills Education School Handbook - Noncommunicable Diseases: Approaches for Schools*. [Disponible en ligne](#)
- OMS (2021). *Glossaire de la promotion de la santé*. Genève : OMS. [Disponible en ligne](#)
- OMS (2023), *Global Accelerated Action for the Health of Adolescents (AA-HA!) - Second edition, Guidance to support country implementation*. [Disponible en ligne](#)
- OMS, Bureau régional pour l'Europe, BZgA (2013). *Standards pour l'éducation sexuelle en Europe*. Un cadre de référence pour les décideurs politiques, les autorités compétentes en matière d'éducation et de santé et les spécialistes. Lausanne.
- ONUSIDA (2005). *Stigmatisation, discrimination et violation des droits de l'homme associé au VIH*. Études de cas des interventions réussies. ONUSIDA : Genève.

- Perrenoud, Ph. (1991). Pour une approche pragmatique de l'évaluation formative. *Mesure et évaluation en éducation*, 13 (4), 49-81. [Disponible en ligne](#)
- Perrenoud, Ph. (1996). Rendre l'élève actif... c'est vite dit ! *Migrants-Formation*, 104, 166-181. [Disponible en ligne](#)
- Perrenoud, Ph. (1997). De l'évaluation formative à la régulation maîtrisée des processus d'apprentissage. Vers un élargissement du champ conceptuel ? Université de Genève : Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. [Disponible en ligne](#)
- Perrenoud, Ph. (1998). L'évaluation des élèves. De la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages (chapitre 4). Bruxelles : De Boeck.
- Perrenoud, Ph. (2001). Évaluation formative et évaluation certificative : postures contradictoires ou complémentaires ? *Formation professionnelle suisse*, 4, 25-28. [Disponible en ligne](#)
- Pillonel, M. & Rouiller, J. (2001). L'auto-évaluation : une pratique prometteuse mais paradoxale. *Éducateur*, n° spécial 15, 30-32.
- Rondeau, L., Tremblay, P.H., & Hamel, C. (2011). Premières amours. Trousse d'intervention sur les relations amoureuses des jeunes. Direction de santé publique de Montréal : Québec.
- The Population Council (2011). Un seul programme : guide et activités pour une approche pédagogique unifiée de la sexualité, du genre, du VIH et des droits humains. The Population Council : New York. [Disponible en ligne](#) (activités)
- UNESCO (2013). Atelier de mise en œuvre effective des méthodes actives pour le développement des compétences psychosociales liées à l'éducation du VIH&SIDA : formation et élaboration de fiches pratiques, Hôtel la Falaise Bonanjo, Douala du 04 au 08 novembre 2013 (Rapport d'atelier). UNESCO : Yaoundé.
- UNESCO-BIE (2006). Manuel pour l'intégration de l'éducation VIH et SIDA dans les curricula officiels. UNESCO-BIE : Genève.
- UNESCO-BIE (2013). Stratégie du BIE et programme de travail 2012-2017. UNESCO-BIE : Genève. [Disponible en ligne](#)
- UNESCO, (2010). Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle, volume 1. UNESCO : Paris. [Disponible en ligne](#)
- UNICEF (2007). La convention des droits de l'enfant expliquée aux enfants. Comité suisse pour l'UNICEF : Zurich.



GLOSSAIRE

ABUS SEXUEL (sur un enfant) : L'abus sexuel sur un enfant (ASE) consiste à associer un enfant à une activité sexuelle qu'il ne comprend pas entièrement sans qu'il puisse donner son consentement éclairé ou sans qu'il ait été préparé par son développement à donner son consentement, ou qui constitue une violation des lois ou des tabous sociaux en vigueur. Source : OMS (2006). Guide sur la prévention de la maltraitance des enfants : intervenir et produire des données. Genève : OMS.

ACTIVITÉ PHYSIQUE : Tout mouvement du corps entraînant une dépense d'énergie supérieure à celle du repos. Elle englobe le sport, les déplacements actifs (marche, vélo), les tâches domestiques et le jeu. Elle contribue au bon fonctionnement du cœur, des muscles et du cerveau, et prévient de nombreuses maladies chroniques. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande au moins 150 minutes d'activité physique d'intensité modérée par semaine pour les adultes. Source : [Organisation Mondiale de la Santé \(OMS\) - Activité physique](#)

ADDICTIONS : Dépendance à une substance (alcool, tabac, drogues) ou à un comportement (jeux, écrans) qui entraîne une perte de contrôle et des conséquences négatives sur la santé et la vie sociale. La prévention repose sur l'éducation, le soutien psychologique et l'accompagnement des personnes concernées. Les addictions peuvent être traitées par une approche multidisciplinaire incluant la thérapie comportementale, les médicaments et le soutien social. Source : [Drogues info service](#)

ATTITUDES : Les attitudes sont des opinions et des valeurs internalisées sur des sujets et situations. Les attitudes constituent les principes fondamentaux à partir desquels se développent les comportements. Source : OMS, Bureau régional pour l'Europe, BZgA (2013). Standards pour l'éducation sexuelle en Europe. Un cadre de référence pour les décideurs politiques, les autorités compétentes en matière d'éducation et de santé et les spécialistes. Lausanne.

BIEN-ÊTRE : État global d'épanouissement qui englobe les dimensions physique, mentale, psychologique, émotionnelle, spirituelle et sociale d'une personne, en accord avec les principes des droits humains, de la justice sociale et environnementale, et de la solidarité. Le bien-être est un état positif vécu par les individus et les sociétés. À l'instar de la santé, il constitue une ressource pour la vie quotidienne et est déterminé par des conditions sociales, économiques et environnementales. Le bien-être englobe la qualité de vie, ainsi que la capacité des personnes et des sociétés à contribuer au monde en accord avec un sentiment de sens et de but. Se concentrer sur le bien-être permet de suivre la répartition équitable des ressources, l'épanouissement général et la durabilité. Le bien-être d'une société peut être observé par sa capacité à être résiliente, à développer sa capacité d'action et à être prête à surmonter les défis. Source : [Organisation Mondiale de la Santé \(OMS\) - Health Promotion Glossary of Terms, 2021](#)

COMPÉTENCE : La compétence est la mise en œuvre, par une personne particulière ou par un groupe de personnes, de savoirs, de savoir-être, de savoir-faire ou de savoir-devenir dans une situation donnée ; une compétence est donc toujours contextualisée dans une situation précise et est toujours dépendante de la représentation que la personne se fait de cette situation. Sa mise en œuvre suppose que cette personne mobilise efficacement une série de ressources (connaissances sociales ou cognitives) pertinentes pour la situation. Source : Bachy, S., Lebrun, M., & Smidts, D. (2010). Un modèle-outil pour fonder l'évaluation en pédagogie active : impact d'une formation sur le développement professionnel des enseignants. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* (26-1), 1-14.

COMPORTEMENT : Le comportement n'est pas seulement l'ensemble des réactions d'un individu dans un milieu et des circonstances donnés, observables objectivement. C'est une conduite, ou une stratégie développée par l'individu, en réponse à la multiplicité et la complexité des facteurs qui influencent sa vie, dont la rationalité peut nous échapper. Le sens est à chercher dans la construction de sa propre histoire et celle de ses semblables. Source : Brix, O., & Lamour, P. (2007). Education pour la santé, entre conceptions dominantes et nouvelles approches. In F. Bourdillon, G. Brucker, D. Tabuteau & al., *Traité de santé publique* (pp. 203-208).

COMPORTEMENT EN MATIÈRE DE SANTÉ / COMPORTEMENT PROTECTEUR : Les comportements en matière de santé [comportements appelés ici protecteurs] correspondent à toute activité entreprise par une personne, quel que soit son état de santé objectif ou subjectif, en vue de promouvoir, de protéger ou de maintenir la santé, que ce comportement soit ou non objectivement efficace dans la perspective de ce but. Une distinction est établie entre les comportements protecteurs, et les comportements à risque, qui sont des comportements liés à une vulnérabilité accrue à l'égard d'une cause déterminée de mauvaise santé. Les comportements protecteurs et les comportements à risque sont souvent liés entre eux dans un ensemble plus complexe de comportements appelés « modes de vie ». Source : OMS (1999). *Glossaire de la promotion de la santé*. Genève : OMS.

CONSENTEMENT : Consentement : Accord volontaire, éclairé et sans contrainte d'une personne, exprimé librement, à participer à une activité ou à accepter une proposition. Le consentement est essentiel dans les relations interpersonnelles, en particulier en matière de santé, d'intimité et de recherche, pour garantir le respect de l'autonomie et de la dignité de chacun. Il peut être retiré à tout moment. Source : [UNESCO - Lignes directrices internationales sur l'éducation à la sexualité : une approche factuelle](#)

CURRICULUM : Le curriculum est pour l'UNESCO-BIE l'ensemble des documents définissant les paramètres et modalités d'apprentissage – du cadre d'orientation curriculaire aux outils d'évaluation en passant par les programmes scolaires et de formation, les manuels et autres outils pédagogiques – et l'ensemble des pratiques des acteurs du système éducatif – cadres et concepteurs au niveau du ministère, inspecteurs, conseillers pédagogiques, enseignants, directeurs d'établissement, etc. Il est ainsi systémique. Il est également endogène, c'est-à-dire qu'il vise à offrir à tous les apprenants des opportunités égales d'apprendre et de s'épanouir, en tenant compte de leur contexte socioculturel, en développant toutes leurs dimensions (intellectuelle, émotionnelle, sociale et physique). Source : [UNESCO-BIE – Vision et mission](#)

DISCIPLINE POSITIVE : Approche éducative basée sur l'encouragement, la bienveillance et la fermeté, visant à enseigner aux enfants des compétences sociales et émotionnelles sans recours à la punition ou à la violence. Elle favorise l'autonomie, le respect et la gestion constructive des conflits. Cette approche vise à développer l'autodiscipline chez l'enfant à long terme. [Source : Association Discipline Positive France](#)

DISCRIMINATION : Bafouer les droits d'une personne en raison de son identité ou de ses convictions, conduisant à un traitement inégalitaire et à la négation de ses droits humains. Elle se manifeste lorsqu'une personne ne peut jouir, au même titre que le reste de la population, de ses droits humains ou d'autres droits juridiques, en raison d'une politique, d'une loi ou d'un traitement établissant une distinction injustifiée, fondée sur des préjugés liés à l'ethnie, la nationalité, la classe, la caste, la religion, les convictions, le sexe, la langue, l'âge, l'état de santé ou tout autre statut. [Source : Amnesty International - Qu'est-ce que la discrimination ?](#)

ÉDUCATION À LA SANTÉ : Processus pédagogique visant à transmettre des connaissances, des attitudes et des compétences pour permettre aux individus et aux communautés d'adopter des comportements favorables à leur santé physique, mentale et sociale. Elle repose sur la prévention, la promotion de la santé et l'autonomisation des individus. L'éducation à la santé inclut aussi l'apprentissage de la prise de décisions éclairées en matière de santé. [Sources : UNESCO – Strategy on education for health and well-being.](#)

FACTEURS DE RISQUE : Éléments augmentant la probabilité de développer une maladie ou un problème de santé. Ils peuvent être liés au mode de vie (sédentarité, mauvaise alimentation), à l'environnement (pollution, exposition à des substances toxiques) ou à des facteurs biologiques (prédisposition génétique). Certains facteurs de risque sont modifiables (comme le mode de vie) tandis que d'autres ne le sont pas (comme l'âge ou les antécédents familiaux). [Source : Organisation Mondiale de la Santé \(OMS\) - Facteurs de risque](#)

HYGIÈNE : Ensemble des pratiques et comportements visant à prévenir les infections et les maladies en maintenant un environnement propre et sain. Elle comprend l'hygiène corporelle (lavage des mains, brossage des dents), alimentaire (consommation de produits sains), domestique (entretien du cadre de vie) et environnementale. L'hygiène menstruelle est également cruciale pour les filles et les femmes. [Source : Organisation Mondiale de la Santé \(OMS\) - Hygiène](#)

MALADIE TRANSMISSIBLES : Maladies causées par des agents pathogènes (virus, bactéries, parasites, champignons) pouvant se propager d'un individu à un autre par l'air, l'eau, les aliments ou les contacts physiques. Exemples : paludisme, VIH/SIDA, tuberculose. Leur prévention repose sur la vaccination, l'hygiène et le contrôle des vecteurs de transmission. L'éducation et la sensibilisation du public sont également essentielles. [Source : Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge \(IFRC\) – Maladies transmissibles](#)

MALADIES NON TRANSMISSIBLES : Maladies chroniques non causées par un agent infectieux, mais par des facteurs liés au mode de vie, à l'environnement ou à la génétique. Exemples : diabète, maladies cardiovasculaires, obésité, cancer. La prévention repose sur une alimentation équilibrée, l'exercice physique et la gestion du stress. Ces maladies sont responsables de 71% des décès dans le monde selon l'OMS. [Source : Organisation Mondiale de la Santé \(OMS\) - Maladies non transmissibles](#)

MASCULINITÉ : La masculinité est un ensemble de caractères, de comportements stéréotypés correspondant à une image sociale traditionnelle des hommes. Ce concept n'est pas homogène, on peut ainsi préférer parler de masculinités, au pluriel. Les masculinités sont en effet variables et peuvent évoluer à travers le temps et l'espace, au sein des sociétés et tout au long de la vie (Kimmel et al., 2004). Les masculinités peuvent désigner des identités (telles que la « personne subvenant aux besoins » ou le « protecteur »), des normes sociales (telles que l'agressivité ou la dissimulation des émotions) et des rapports de force (tels que la subordination des femmes, des filles et des hommes qui ne se conforment pas aux normes de genre dominantes) (UNESCO).

NUTRITION : Processus biologique d'assimilation et d'utilisation des nutriments essentiels au fonctionnement, à la croissance et au maintien de l'organisme. Une nutrition adéquate est fondamentale pour la santé, le développement, l'immunité et la prévention des maladies. La malnutrition, sous toutes ses formes, représente une menace pour la santé mondiale. [Source : Organisation Mondiale de la Santé \(OMS\) - Nutrition](#)

PÉDAGOGIE ACTIVE : Approche éducative plaçant l'apprenant au centre de son parcours, le rendant acteur de ses apprentissages à travers des expériences concrètes. Elle privilégie l'expérimentation, la collaboration, la résolution de problèmes et l'apprentissage par l'action. Cette méthode vise à favoriser une compréhension approfondie et durable des connaissances, tout en développant l'autonomie, l'esprit critique et la créativité de l'apprenant. [Source : Réseau Canopé - Vous avez dit... pédagogies actives !](#)

PRÉVENTION : Ensemble des actions visant à éviter l'apparition ou l'aggravation d'une maladie ou d'un problème de santé. Elle peut être primaire (éviter l'apparition d'une maladie, ex. vaccination), secondaire (détecter tôt une maladie, ex. dépistage) ou tertiaire (limiter les complications, ex. suivi médical). La prévention quaternaire vise à éviter la surmédicalisation. [Source : Haute Autorité de Santé – Présentation générale](#)

PUBERTÉ : Période de transformation physique et hormonale d'une durée de 2 à 5 ans marquant le passage de l'enfance à l'adolescence. Elle entraîne des changements corporels (croissance, développement des organes sexuels, apparition des poils, règles chez les filles) et psychologiques (affirmation de soi, gestion des émotions). L'âge de début de la puberté peut varier considérablement d'un individu à l'autre. [Source : 1 jour 1 actu - C'est quoi la puberté](#)

RÉSISTANCE ANTIMICROBIENNE / RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES : La résistance antimicrobienne est la capacité de certains microbes (bactéries, virus, champignons, parasites) à résister aux médicaments censés les éliminer. La résistance aux antibiotiques, en particulier, rend certaines infections plus difficiles à traiter. Elle est favorisée par l'usage excessif ou inapproprié des antibiotiques. La prévention repose sur un usage responsable des médicaments, l'hygiène et la vaccination. Cette résistance est considérée par l'OMS comme l'une des plus grandes menaces pour la santé mondiale. [Source : Organisation Mondiale de la Santé \(OMS\) - Résistance aux antimicrobiens](#)

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE : Branche de la santé publique qui étudie l'impact des facteurs environnementaux (qualité de l'air, de l'eau, exposition aux polluants, climat) sur la santé humaine. Une bonne santé environnementale repose sur la préservation des écosystèmes et la réduction des risques liés aux pollutions et aux changements climatiques. L'urbanisation durable et la gestion des déchets sont également cruciales dans ce domaine. [Source : Programme des Nations Unies pour l'environnement \(PNUE\) - Santé et environnement](#)

SANTÉ MENTALE : État de bien-être psychologique permettant à une personne de gérer le stress, de travailler de manière productive et d'entretenir des relations harmonieuses. Elle inclut la gestion des émotions, la résilience face aux difficultés et la prévention des troubles comme l'anxiété et la dépression. La santé mentale est influencée par des facteurs biologiques, psychologiques et sociaux. [Source : Organisation Mondiale de la Santé \(OMS\) - Santé mentale](#)

SANTÉ PHYSIQUE : État général du corps permettant de bien fonctionner et de réaliser des activités quotidiennes sans limitation. Elle repose sur une bonne alimentation, l'activité physique, un sommeil suffisant et l'absence de maladies ou de blessures. Les examens médicaux réguliers sont importants pour maintenir une bonne santé physique. [Source : Harvard T.H. Chan School of Public Health - The Nutrition Source](#)

SANTÉ REPRODUCTIVE : État de bien-être physique, mental et social dans tous les aspects liés aux relations intimes et à la reproduction. Elle inclut l'accès à des informations fiables, la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST), la contraception, le respect du corps et du consentement. L'accès aux soins prénataux et postnataux est également essentiel. [Source : Organisation Mondiale de la Santé \(OMS\) – Sexual and reproductive health and rights](#)

SANTÉ "SOCIALE" : Capacité d'un individu à établir et entretenir des relations positives et respectueuses avec les autres. Elle repose sur des compétences sociales (empathie, communication, coopération), la lutte contre l'isolement et la promotion du respect et de l'inclusion au sein de la communauté. La participation à la vie communautaire est importante pour la santé sociale. [Source : Organisation Mondiale de la Santé \(OMS\) - Déterminants sociaux de la santé](#)

STÉRÉOTYPES DE GENRE : Les stéréotypes de genre sont des idées préconçues qui assignent arbitrairement aux femmes et aux hommes des rôles déterminés et bornés par leur sexe. Les stéréotypes de genre peuvent limiter le développement des talents et capacités naturels des filles et des garçons comme des femmes et des hommes, ainsi que leurs expériences vécues en milieu scolaire et leurs chances dans la vie. Source : Conseil de l'Europe (préparée par Bohan, M.) (2011). Comité directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes (CDEG). Etude : Combattre les stéréotypes de genre dans l'éducation. Strasbourg : Conseil de l'Europe.

STIGMATISATION : La stigmatisation a été décrite comme un processus dynamique d'évaluation qui discrédite significativement un individu aux yeux des autres (Gofman, 1963). Les caractéristiques sur lesquelles se porte la stigmatisation, par exemple la couleur de la peau, la manière de parler peuvent être totalement arbitraires. La stigmatisation associée au VIH est un processus par lequel les personnes vivant avec le VIH sont discréditées. Ce phénomène peut affecter à la fois les personnes infectées ou supposées l'être et celles affectées par le SIDA par association, telles que les orphelins ou les enfants et la famille des personnes vivant avec le VIH. Source : ONUSIDA (2005). Stigmatisation, discrimination et violation des droits de l'homme associé au VIH. Études de cas des interventions réussies. ONUSIDA : Genève.

VACCINATION : Procédé de prévention des maladies infectieuses par l'injection d'un vaccin, stimulant le système immunitaire pour produire des anticorps spécifiques. Elle protège non seulement l'individu vacciné, mais aussi la communauté en réduisant la transmission des maladies. La vaccination a permis l'éradication de certaines maladies comme la variole. [Source : Vaccination Info Service](#)

VIH/SIDA : Le VIH (Virus de l'Immunodéficience Humaine) est un virus qui attaque le système immunitaire et affaiblit les défenses naturelles du corps. Il se transmet par le sang, les relations intimes non protégées et de la mère à l'enfant pendant la grossesse, l'accouchement ou l'allaitement. Le SIDA (Syndrome d'Immunodéficience Acquise) est le stade avancé de l'infection par le VIH, caractérisé par une forte diminution des défenses immunitaires, rendant l'organisme vulnérable aux infections opportunistes. La prévention repose sur l'utilisation du préservatif, le dépistage, la réduction des comportements à risque et l'accès aux traitements antirétroviraux (ARV), qui permettent de ralentir la progression du virus et d'améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH. Le traitement précoce du VIH permet aujourd'hui aux personnes séropositives d'avoir une espérance de vie proche de la normale. Source : Sidaction

Dans le cadre de l'Engagement de l'Afrique de l'Ouest et du Centre pour des adolescents éduqués, en bonne santé et épanouis, le présent « *Guide pédagogique pour le développement des compétences en éducation à la santé et au bien-être destiné à la formation et à l'enseignement* » élaboré par l'UNESCO-BIE en collaboration avec le Bureau de l'UNESCO à Dakar ambitionne de répondre au défi du développement des compétences chez les apprenants, et a été conçu avec les équipes responsables des curriculums des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République du Congo, République Démocratique du Congo, Gabon, Ghana, Côte d'Ivoire, Libéria, Mali, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

Il s'agit d'un outil pédagogique, développé pour s'intégrer harmonieusement dans les programmes scolaires existants, sans nécessiter de modifications radicales de ces derniers. Clair et accessible, il a pour objectif de soutenir la formation initiale et continue des enseignants du primaire et du secondaire et d'enrichir leur pratique en classe. Le guide encourage l'adoption de méthodes de pédagogie active et de pratiques interactives qui visent à développer les compétences des apprenants de 5 à 18 ans, en santé et en bien-être, tout en complétant les approches pédagogiques existantes.

Il contient :

- Des repères essentiels sur les enjeux de santé et de bien-être des enfants et des jeunes et sur les réponses éducatives possibles ;
- Des méthodes concrètes de pédagogie active pour développer des compétences psychosociales durables (empathie, responsabilité, relations saines) ;
- Un programme de formation des enseignants en 5 modules pour accompagner des pratiques pédagogiques non violentes, inclusives et participatives ;
- 66 fiches pédagogiques prêtes à l'emploi, organisées par tranches d'âge (5-8, 9-12, 12-15, 15-18 ans), pour intégrer concrètement l'éducation à la santé et au bien-être dans l'enseignement quotidien.

Ces fiches s'appuient sur des méthodes de pédagogie active, visant à impliquer activement les apprenants dans leur propre processus d'apprentissage et à favoriser le développement de compétences psychosociales appliquées aux thèmes de la santé et du bien-être. Sans prétendre à l'exhaustivité, le choix des thématiques abordées dans les fiches pédagogiques proposées permet néanmoins de couvrir l'ensemble des thématiques pour une éducation à la santé et au bien-être efficace.

Bien plus qu'un simple recueil d'activités, ce guide constitue une véritable boîte à outils pour repenser l'enseignement au service du bien-être des élèves, et former des citoyens conscients, responsables et solidaires.

Ce guide complète le « Guide pratique pour intégrer l'éducation à la santé et au bien-être à l'école », en agissant de concert sur les curriculums, les pratiques pédagogiques et la dynamique scolaire.



unesco

International
Bureau of Education